



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat
général

Bercy
INNOV
5^e édition

faites
de
l'innovation!

STANDS

CONFÉRENCES

ATELIERS

ET BIEN
PLUS ENCORE...

29 juin
2023

Édito



À Bercy, faites de l'innovation !

Bienvenue à BercyINNOV, en cette cinquième édition autour de l'innovation ; nous allons nous retrouver dans un contexte estival, pour constater le renforcement de la dynamique d'innovation du ministère !

Avec plus de 70 projets innovants présentés, cette édition témoigne de la place croissante de l'innovation en son sein.

Je suis très fière de ce résultat et de l'engagement de tous les agents à vouloir aller de l'avant, être pionniers dans leur métier, avec cet esprit d'ouverture et de créativité que suppose l'innovation. Cela témoigne de notre forte motivation à être en phase avec les attentes de nos concitoyens et de nos autorités : des administrations dynamiques, en recherche constante d'amélioration et de simplification, au bénéfice de tous !

Nous avons cette année une programmation ambitieuse placée sous le signe de la transition écologique, de la qualité de service et de la qualité de vie au travail ; je me félicite de la présence d'une diversité inédite d'acteurs de l'innovation, de rendez-vous, d'expérimentations, de conférences, d'ateliers et de moments de convivialité, de manière à faire de BercyINNOV un moment de partage et d'émulation.

Une journée ne suffit certainement pas pour opérer le tour complet des innovations en cours à Bercy, et c'est pourquoi une plateforme a été créée pour l'occasion : véritable catalyseur de notre dynamique d'innovation, elle sera ouverte toute l'année et permettra de retrouver, dans la durée, l'ensemble des innovations présentées.

Parce que l'innovation, instrument indispensable à la réalisation des enjeux de notre ministère, se nourrit de l'intelligence collective, je vous invite chaleureusement à rencontrer les innovateurs de Bercy et à participer à notre rendez-vous du 29 juin 2023 : BercyINNOV.

Faites de l'innovation !

Anne BLONDY-TOURET

Secrétaire générale
des Ministères Économiques et Financiers

Sommaire

Édito	2
Sommaire	3
Programme.....	7

Les innovations de l'année10

Faciliter la vie au travail 11

1 Jeu de gestion de crise « Mission Bercy ».....	12
2 Podcast « Innovations RH ».....	14
3 Les actualités à portée de clic	16
4 La réalité virtuelle au service de la prévention	17
5 Recorporation active - Désactivation express du mauvais stress	18
6 Lab Trésor : la recherche au service de la conduite de la politique.....	19
7 Mécénat de compétences.....	20
8 Potenti'Elles	21
9 Budget Alumni 2.0	23
10 Seniors, votre expérience nous intéresse !	25
11 Les midis de l'expérience	26
12 Les rituels du SIRCOM	27
13 Nouveaux espaces de travail en administration centrale	28
14 Les nouveaux espaces de travail de la DIE.....	31
15 Espace de co-working.....	33
16 Espace de travail innovant.....	35
17 Aménagement des espaces de convivialité.....	36
18 Pense à toi deux minutes !.....	37
19 Eparaf.....	38
20 Décodez la transformation numérique !	40
21 Novae.....	42
22 Accompagner aux enjeux du numérique.....	44
23 Kit ateliers « flash » : les outils du poste de travail	46
24 Astuces et pratiques numériques	47

25 Accessibilité numérique : formations locales	49
26 DéontoFIP	51
27 L'égalité professionnelle et l'inclusion en réalité virtuelle	53
28 SPARC : Outil commun de surveillance du parc en métrologie.....	55
29 TABCAD	57
30 Code-Barre.....	58
31 Pratiquer une démarche inclusive et orientée utilisateur	60

Améliorer la qualité de service..... 62

32 La Douane dépasse la frontière linguistique.....	63
33 DALIA - Déclaration d'argent liquide	64
34 FIL'O'FLASH	66
35 DerogConso.....	67
36 DéclareDouane	69
37 La Mission Innovation : une énergie pour vous accompagner !	71
38 Bercy HUB : faire de la donnée un actif stratégique !	73
39 ARCHE - Le moteur de recherche du changement.....	74
40 La fabrique design et data au service des projets de transformation	76
41 La cellule d'appui aux projets	78
42 AGATHE – Mission Service à l'utilisateur	80
43 IMPRIM'FIP	81
44 Valoriser les publications statistiques auprès des usagers	83
45 CA-Thèque des Organismes de l'Etat.....	84
46 Première année en France : comment déclarer vos revenus ?.....	86
47 Accompagnement fiscal des professionnels en territoire rural.....	87
48 Formation impots.gouv	88
49 ProConnect.....	89
50 Sensibilisation des primo-déclarants.....	91
51 Partenariat avec les acteurs sociaux pour servir les usagers en difficulté	93
52 Un outil interactif de présentation du parcours usager retraite	95
53 CartoTabac.....	97
54 Viti360	99
55 Cyberwatch	101
56 Les chatbots de l'Insee	103
57 Le SG, partenaire de confiance.....	105
58 Oh my bot !.....	107

59 ARC – Application de recrutement des contractuels	109
60 Les usages innovants de la visiocommunication	111
61 Prométhée.....	113
Agir pour la transition écologique	115
62 La démarche Bercy Vert.....	116
63 Le numérique éco-responsable.....	117
64 Éco-responsabilité et informatique.....	119
65 Tous Acteurs de Bercy Vert.....	121
66 Dispositif Mostiglass d'économie d'énergie.....	122
67 Tri participatif des déchets.....	124
68 Panneaux solaires en cité administrative.....	126
69 Promouvoir l'usage des véhicules électriques	128
70 SignalÉFIP.....	129
71 Le Juste Mail	130
72 IA au service de l'efficacité énergétique des bâtiments.....	131
73 C'Bilan.....	133
74 AdaptaVille.....	134
Les démarches à l'honneur.....	136
Bercy Vert.....	137
Nouveaux espaces de travail.....	138
Offre de service innovation.....	140
Ambition SG	141
Les autres formats de la 5^e édition	143
Table-ronde et conférence	144
Transformer, Innover : quelle place pour les usagers ?	145
Prospective 2023-2035 – horizon 2050 : méga tendances, grandes transitions, risques majeurs	146
Inspirations.....	147
Des conférences flash pour s'inspirer.....	148
Ateliers pratiques.....	150
Le PassInnov.....	152
Facilitez votre vie au travail !.....	153
L'atelier du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME.....	155

Télébox	156
L'atelier culinaire	157
Les ateliers du potager	158
Animations.....	159
Innovation dating.....	160
Le parcours des associations.....	161
La pièce de théâtre.....	162
Le prix BercyINNOV	163
La soirée.....	164
Remerciements	165
Remerciements.....	166

Programme

29 juin 2023 / 10h00 – 22h00

RENCONTRER ET PARTAGER

Les stands 10h00 à 18h (En continu)

Les innovations de l'année des directions et des services. 74 stands et plus de 120 porteurs d'innovations.

- Faciliter la vie au travail
- Améliorer la qualité de service
- Agir pour la transition écologique

Organisez votre journée sur www.bercyinnov.fr en prenant rendez-vous avec les porteurs d'innovation

S'INSPIRER

Les table-ronde et conférence

10h00-10h15 Ouverture par la Secrétaire générale du MEFSIN

10h30-11h30 *Transformer, Innover : quelle place pour les usagers ?*

Jérôme Fournel, Isabelle Braun-lemaire, Thierry Lambert, Anne Blondy-Touret

11h45-12h45 *Prospective 2023-2035 – horizon 2050 : méga tendances, grandes transitions, risques majeurs*

Marc Giget, Président du Club de Paris des Directeurs de l'Innovation

Les inspirations

conférences flash

13h00-13h20 *Retour vers le futur du travail*
Nelly Labère, historienne

13h20-13h40 *L'agilité, de la méthode à l'état d'esprit*

Fabrice Bloch, Insee

13h40-14h00 *Trouver du sens dans son travail : des aspirations alliant l'individuel et le collectif*

Caroline Arnoux Nicolas, Maître de conférences en psychologie à Paris-Nanterre

14h00-14h20 *Sociologie et ergonomie des incivilités*

Marcel Guenoun, Service expérience usagers DITP

14h20-14h40 *Comment valoriser les publications statistiques auprès des usagers ?*

Camille Beaupaire, Bibliothèque Alain Desrosières et Bruno Demeulemeester, Insee

15h00-15h20 *Le rôle des collaborateurs, le tissu économique... dans le projet Hôpital Nord de l'APHP*

Jean-Baptiste Hagenmüller, Directeur délégué, AP-HP

15h20-15h40 *Lab Trésor : la recherche au service de la conduite de la politique économique*

Cyprien Batut, Secrétaire général du Lab Trésor à la DG Trésor

15h40-16h00 *Introduction au biomimétisme*
Laura Magro, directrice adjointe du CEEBIOS

16h00-16h20 *Nouvelles générations : quelles sont vos aspirations ?*

Jasmine Manet, Youth Forever et Sophie Malbé, Paris&Co

L'innovation en scène

Pièce de théâtre

14h00 et **16h00**

Un voyage dans le temps avec Vauban, pour un autre regard sur l'innovation

DECOUVRIR

L'innovation dating

Pitches de startups autour du futur du travail suivi d'une rencontre **16h30-18h00** En partenariat avec Paris&Co, séance de pitches de startups sur la thématique du futur du travail suivi d'un cocktail au Club pour rencontrer les startups !

Le parcours des associations

Partez à la découverte des associations de Bercy dans une chasse aux trésors !

PRATIQUER

Les ateliers innovation

13h00-18h00

Tous les ateliers sont sur inscription sur www.bercyinnov.fr

Atelier du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME

14h45 à 16h15

• Cap vers Bercy 2050 : tous dans le même bateau ?

Faciliter la vie au travail

13h00-14h30 et 16h30-18h

• L'Equipomètre : l'outil pour soigner l'esprit d'équipe

14h45-16h15 et 16h30-18h

• L'écoute : développer son super pouvoir

13h00-14h30

• Les belles foirées : faire de l'échec un atout

14h45-16h15

• Agilité personnelle : réconcilier performance et équilibre de vie

PassInnov

13h00-14h30 et 16h30-18h

• Faire vivre une communauté

14h45-16h15

• Stimuler votre créativité

13h00-14h30 et 16h30-18h

• Découvrir le *design thinking* (en partenariat avec le MTE)

Télébox

L'escape-game du télétravail
5 sessions de 45 minutes, de **13h à 18h**

Les ateliers culinaires

15h00-17h00

Vivez l'innovation en cuisine dans la brigade d'un chef doublement étoilé !

Sur inscription sur www.bercyinnov.fr

Les ateliers du potager

Découvrez ou redécouvrez le potager d'Olive !

13h30-17h30 (En continu)

Découverte du potager de Bercy, dégustation et confection de jus

14h00-14h40 et 15h00-15h40

• Atelier vert de terre : « de la graine à l'assiette »
• Atelier culinaire : confection de glace

Sur inscription sur www.bercyinnov.fr

CELEBRER

Le prix BercyINNOV

A **18h00**, des innovations récompensées par la Secrétaire générale des MEF !

La soirée BercyINNOV

18h30 – 22h00

Sur inscription sur www.bercyinnov.fr

Une seule adresse pour
organiser votre journée !
pour organiser et prépa-
rer sa journée et décou-
vrir les innovations :
www.bercyinnov.fr





Les innovations de l'année

Faciliter la vie au travail

1 Jeu de gestion de crise « Mission Bercy »

Quel problème ?

La survenue d'une crise, le plus souvent inopinée, peut générer stress et désorganisation. Le jeu de gestion de crise « Mission Bercy » permet de mettre les joueurs face aux différentes situations, plus ou moins complexes, qui pourraient se présenter à eux et ainsi mieux les préparer à répondre à une crise réelle, en adoptant les bons réflexes.

Quelle solution ?

La journée a bien commencé mais soudain c'est... l'évacuation d'un bâtiment, une alerte à la bombe, ou une cyberattaque !

Pensé et élaboré par des agents du pôle sécurité incendie et du Service du Haut fonctionnaire de Défense et de Sécurité (SHFDS), le jeu de plateau gestion de crise « Mission Bercy » immerge les participants de manière ludique dans des situations réalistes nécessitant de faire appel aux réflexes à avoir en conduite de crises (communication, priorisations des actions, partage d'information).

Votre mission sera, si vous l'acceptez, la gestion stratégique d'une crise, la rédaction d'un point de situation, et la tenue d'une main courante.

Quels résultats ?

- Une meilleure compréhension des rôles de chacun au sein des cellules de crises, et des interactions avec les autres services et directions du ministère ;
- Une montée en performance et en compétences dans le cadre d'une gestion de

crise impactant l'activité d'une direction, d'un service, du Ministère ;

- La possibilité de pouvoir s'exercer simplement, dans des délais courts, et de manière ludique.

Quelles grandes étapes ?

Décembre 2021 : un exercice d'évacuation est organisé au sein du Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel (SIEP) ;

Janvier 2023 : premier exercice réalisé auprès des correspondants de crise et plan de continuité d'activité du SHFDS ;

Mars 2023 : présentation du concept au comité de pilotage « Continuité d'activité » devant 27 directions du ministère.

Avec quels partenaires ?

L'ensemble des directions du ministère dont notamment le Secrétariat général (SG) et les correspondants de crise et PCA du SHFDS.

Mots-clés

Préparer • Protéger • Partager

Contacts

**Secrétariat Général (SG) /
Service de l'immobilier et
de l'environnement professionnel (SIEP)**

Alain DUMONT
alain.dumont@finances.gouv.fr
01 53 18 29 22

Jean-Pierre CASSAR
jean-pierre.cassar@finances.gouv.fr
01 53 18 66 94

**Secrétariat Général (SG) /
Service du haut fonctionnaire de défense
et de sécurité (SHFDS)**

Matthieu BIBEN
matthieu.biben@finances.gouv.fr
01 53 18 16 13

Justine COURANT
justine.courant@finances.gouv.fr
01 53 18 16 08

2 Podcast « Innovations RH »

Quel problème ?

Des dizaines de projets d'innovation RH sont développés chaque année par notre ministère. Ces projets ont fait l'objet d'expérimentation, ont parfois bénéficié de financements interministériels (FIR, FIACT, FEP, etc.) et ont vocation à être diffusés (intranets ministériel et directionnels), capitalisés (notamment au-travers de la BIRH) et valorisés.

Or, ces projets souffrent aujourd'hui d'un déficit de notoriété au-delà du service ou de la direction dans laquelle ils ont vu le jour.

L'objectif du podcast est de permettre le partage de ces expériences et de leur RETEX, sur une plateforme accessible à tous (chaîne Youtube du ministère) afin de permettre aux services et aux agents de notre ministère de les découvrir, de s'inspirer, de les déployer, le cas échéant, sans repartir de zéro.

Quelle solution ?

L'innovation consiste à valoriser les innovations RH déployées aux MEF au moyen d'un podcast de 10 épisodes, d'une durée totale de 40 mn environ.

Chaque épisode (4 mn) est consacré à une innovation RH racontée par son porteur de projet.

Le podcast a été choisi comme média car il permet :

- De s'informer sans avoir à lire (fatigue visuelle) et de livrer oralement beaucoup plus de contenu sur une courte période qu'à l'écrit ;

- De bénéficier de l'expertise de personnes qui ne souhaitent pas être filmées (notamment celles exerçant des missions de renseignement) ;

- Une plus grande proximité entre la personne interviewée et l'auditoire : rien ne remplace le charme et l'impact d'une belle histoire, racontée par ceux qui ont pensé et mis en œuvre le projet pour nous inspirer et nous encourager à agir.

Quels résultats ?

10 projets et porteurs de projets volontaires ont été trouvés pour témoigner ;

Le Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC) a accepté d'accompagner techniquement le projet (enregistrement en studio et post-production).

Quelles grandes étapes ?

Février 2023 : appel à participation ;

Mars 2023 : sélection des projets ;

Avril/mai 2023 : enregistrement des épisodes et post-production ;

Mai/juin 2023 : diffusion sur Alizé.

Avec quels partenaires ?

- Le SDNC, la communauté OSMOSE des innovateurs RH et le service de la communication (SIRCOM) du Secrétariat général (SG) ;

- Les directions des projets qui seront enregistrés (Mission Innovation (MI), le Bureau des transformations RH (SG-SRH1B), la Sous-direction des politiques sociales et conditions de travail (SG-SRH3), le Centre des services des ressources humaines (SG-CSRH), la Délégation à l'encadrement supé-

rieur (SG-DES), la Direction générale du Trésor (DGT), la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) et le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN).

Mots-clés

Développement • Immersive • Apprenante

Contact

**Secrétariat général (SG) /
Service des ressources humaines (SRH) /
Bureau des transformations RH (SRH1B)**

Elodie FRADET
elodie.fradet@finances.gouv.fr
06 15 34 10 72

3 Les actualités à portée de clic

Quel problème ?

L'un des rôles du Secrétariat général (SG) est de favoriser l'épanouissement professionnel des agents en leur offrant un cadre de travail agréable et propice au développement de leurs compétences. Depuis la crise sanitaire, il apparaît clairement que cette mission doit également être assumée dans l'espace de travail digital. Dans ce contexte, proposer une offre de « culture générale administrative » permet à chacun de mieux appréhender les enjeux et défis de l'action publique, pour exercer mieux leur mission au quotidien, et évoluer dans la carrière.

Quelle solution ?

Le bureau « Documentation et archives » développe une offre documentaire numérique nouvelle, destinée à favoriser le développement professionnel des agents, au-delà des missions de leur poste. En donnant accès à tous au Monde, aux Echos, et à un bouquet de presse généraliste comme Cafeyn, il s'agit de permettre à chacun d'accéder à une information de qualité, facile d'accès, pour enrichir sa culture générale et administrative. Il met à disposition des agents la bibliothèque numérique du centre de ressources documentaires.

Quels résultats ?

L'objectif est de contribuer à l'environnement de travail épanouissant, en prenant soin de proposer aux agents une offre de contenus d'actualité de qualité, facilement accessibles, et permettant de couvrir un large champ d'intérêt susceptible d'éclairer le positionnement des agents public du périmètre du MEFSIN. En développant la culture professionnelle des agents, l'idée est aussi de développer les potentialités de

chacun, et de faciliter le développement professionnel.

Quelles grandes étapes ?

La bibliothèque numérique a été mise en place en 2020.

Avec quels partenaires ?

Le Service du numérique (SNUM) et les prestataires Cafeyn et Béril.

Mots-clés

Développement professionnel •
Culture générale • Ouverture

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel (SIEP)

Gaëla BRU
gaela.bru@finances.gouv.fr
01 53 18 89 56

Richard HELEINE
richard.heleine@finances.gouv.fr
01 53 18 89 07

Gaëtan TRÖGER
gaetan.troger@finances.gouv.fr
01 53 18 88 22

4 La réalité virtuelle au service de la prévention

Quel problème ?

Obligation de l'employeur public : une formation aux gestes de premiers secours pour tous les agents publics (circulaire du 2 octobre 2018).

La fonction publique devant être exemplaire, la circulaire demande aux employeurs publics de mettre en œuvre des plans de sensibilisation et de formation aux gestes qui sauvent.

Le gouvernement fixe à 80% l'objectif de formation d'ici 2027.

Quelle solution ?

La réalité virtuelle au service de la prévention. Les agents publics sont concernés : tous formés, tous prêts à sauver des vies !

L'IGPDE vous propose de vivre une formation innovante qui vous plonge en immersion totale dans des situations, aux scénarios les plus proches du réel, où vous devez rapidement agir, identifier le problème, décider des gestes à pratiquer, secourir et protéger la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Quels résultats ?

Augmentation du nombre d'agents formés aux gestes de premiers secours.

Quelles grandes étapes ?

Projet actuellement à l'étude ;

Présentation du dispositif immersif lors des journées numériques organisées à l'IGPDE du **23 au 27 janvier 2023** ;

Présentation du dispositif aux encadrants lors de la quinzaine des managers qui a été organisée à l'IGPDE en **mai 2023**.

Avec quels partenaires ?

L'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), le Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel (SIEP) (agents secouristes formateurs) et la société « D'un seul geste ».

Mots-clés

Alerter • Agir • Secourir

Contact

Secrétariat général (SG) / Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)

Alexandre GUERFAL
alexandre.guerfal@finances.gouv.fr
01 58 64 83 41

Ella CITA
ella.cita@finances.gouv.fr
01 58 64 80 46

5 Recorporation active - Désactivation express du mauvais stress

Quel problème ?

Le mauvais stress coûte cher à tout point de vue !

Il coûte cher d'abord sur un plan personnel (fatigue, énervement, mauvaise entente, incompréhension, perte de communication, etc.). Il coûte très cher ensuite aux collectifs de travail (management inadapté, perte de performance individuelle et collective, tensions relationnelles et sociales, arrêts de travail, mauvais choix et mauvaises décisions, etc.) en créant de mauvaises conditions de travail.

Quelle solution ?

Une formation pour lutter contre le mauvais stress : activez le bon stress grâce à la Recorporation active !

La méthode Actistress est une méthode active et rapide contre le stress fondée sur la « Recorporation active » qui réactive le bon stress dont le corps et la tête ont besoin.

Le stress est physiologique et s'adresse d'abord au corps ! La méthode Actistress agit vite après un diagnostic élaboré. La « Recorporation active » permet de retrouver rapidement un corps et un esprit en pleine capacité pour reprendre ses activités.

Quels résultats ?

- 6 sessions de formation organisées lors des Journées Numériques 2023 (formations, webinaires et ateliers) ;
- Plus de 100 agents ont participé aux ateliers proposés ;
- 100% de satisfaction de la part des agents !

Quelles grandes étapes ?

23 au 27 janvier 2023 : présentation aux journées numériques de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE).

Avec quels partenaires du projet ?

L'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) et la société Actistress.

Mots-clés

Antistress • QVT • Respirer

Contacts

Secrétariat général (SG) / Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)

Alexandre GUERFAL
alexandre.guerfal@finances.gouv.fr
01 58 64 83 41

Kevin DOUAY
kevin.douay@finances.gouv.fr
01 58 64 80 10

6 Lab Trésor : la recherche au service de la conduite de la politique

Quel problème ?

Le Lab Trésor a été créé afin d'enrichir la réflexion collective au sein de la Direction générale du Trésor (DG Trésor) en produisant des analyses stratégiques et prospectives. La DG Trésor a souhaité ainsi s'offrir la possibilité de s'extraire de l'urgence quotidienne pour penser le long terme, et réfléchir notamment à de nouvelles manières de penser et de modéliser les enjeux économiques d'aujourd'hui et de demain.

Quelle solution ?

Le Lab Trésor offre la possibilité aux agents de la direction de mener des recherches en collaboration avec des chercheurs académiques extérieurs.

Les objectifs :

- produire des analyses sur des sujets d'intérêt pour la DG Trésor et les autres directions du ministère ;
- entretenir le lien entre le monde académique et les équipes du Trésor ;
- s'approprier les connaissances récentes, et actualiser les outils utilisés par la direction.

Quels résultats ?

- Amélioration des compétences en internes ;
- Internalisation de potentiels de recherches ;

- Production d'études ;
- Éclairage des décisions politiques.

Quelles grandes étapes ?

Plusieurs accompagnements prévus sur l'année **2023** ;
6 mois de projet en général.

Mots-clés

Modélisation • Recherche • Montée en compétences

Contact

Direction générale du Trésor (DG Trésor)

Cyprien BATUT
cyprien.batut@dgtresor.gouv.fr
01 44 87 14 78

7 Mécénat de compétences

Quel problème ?

La loi 3DS du 14 février 2022 introduit un nouveau dispositif RH, le mécénat de compétences. Dédié exclusivement aux fonctionnaires, le mécénat de compétences répond aux enjeux de diversité des parcours, en particulier pour les agents expérimentés, les agents en transition professionnelle, ou encore ceux souhaitant préparer leur retraite.

En s'ouvrant à d'autres environnements de travail, en découvrant d'autres organisations, les agents qui le souhaitent ont ainsi l'opportunité d'enrichir leurs compétences et leur expérience. En outre, ils gagnent en agilité, importent au sein de l'administration de bonnes pratiques, tout en apportant un soutien à des associations d'intérêt général.

Quelle solution ?

Le mécénat de compétences, c'est la possibilité pour les agents du ministère de réaligner, sur leur temps de travail, des missions auprès d'associations poursuivant une mission d'intérêt général. Enrichissantes pour l'agent comme pour les associations bénéficiaires, ces missions sont désormais possibles dans le cadre du décret du 27 décembre 2022 et d'une convention de partenariat signée par le ministère et www.jeveuxaider.gouv.fr, la plateforme de bénévolat du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Quels résultats ?

Vecteur d'attractivité employeur du ministère, ce dispositif s'inscrit dans une volonté de plus en plus grande des agents de diversifier et d'enrichir leurs compétences.

Le BercyLab a eu l'opportunité d'expérimenter ce dispositif : des facilitateurs internes ont ainsi eu l'occasion d'accompagner les conseillers en insertion professionnelle d'Emmaüs. Bilan ? Des agents enthousiasmés par l'expérience, une montée en compétence du réseau de facilitateurs et des conseillers Emmaüs enchantés de l'accompagnement !

Quelles grandes étapes ?

- Conception du cadre réglementaire ;
- Expérimentation du dispositif par le BercyLab avec Emmaüs ;
- Elargissement à l'ensemble du ministère (en cours).

Avec quels partenaires ?

Le Secrétariat général (SG), et l'ensemble des directions du ministère, « Jeveuxaider.gouv.fr » et les associations éligibles.

Mots-clés

Développement professionnel •
Culture générale • Ouverture

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service des ressources humaines (SRH)

Frederic AMERIGO
frederic.amerigo@finances.gouv.fr

Secrétariat général (SG) / Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI)

Arnaud DERATHE
arnaud.derathe@finances.gouv.fr

8 Potenti'Elles

Quel défi ?

Trois ans après le lancement du premier plan directionnel, de nombreux résultats sont à souligner, et notamment la progression des femmes dans l'accès à des postes à responsabilités avec 45% de nominations de femmes sur les postes d'encadrement en 2022, c'est-à-dire à la fois sur les emplois de direction mais aussi sur les postes de direction de projets et de chef.fes de projet.

Cependant, malgré cette politique volontariste, les femmes restent sous-représentées sur les postes de niveau A+ (33%), particulièrement sur les postes de direction de projets (36%) et sur des emplois fonctionnels (29%).

Quelle solution ?

Face à ce constat, la Direction générale des Entreprises (DGE) a souhaité agir concrètement en proposant à des femmes chargées de mission ou cheffes de projet, de tout statut et de tout âge, d'intégrer le programme « Potenti'elles ». Ce projet s'inscrit ainsi en complément de dispositifs ministériels et interministériels existants mais actuellement centrés sur les seules femmes cadres de l'encadrement supérieur.

Ce programme aide les talents féminins de la direction à se projeter sur des fonctions supérieures en développant leurs compétences managériales et de leadership et en travaillant l'affirmation de soi. L'objectif est que les participantes se sentent plus en confiance et légitimes dans leur souhait de prise de postes à responsabilité.

Le programme « Potenti'elles » se déploie au travers d'un ensemble d'actions (formations, ateliers, coaching, co-développement, rencontres, mentorat) proposées sur une année

à une promotion de femmes issues de l'ensemble des services de la direction.

Quels résultats ?

L'objectif affirmé du programme est d'agir en amont des nominations aux postes de direction de projets ou supérieurs en développant et en accompagnant un vivier féminin au sein d'une direction perçue comme fortement masculine de par les corps d'ingénieurs qui y sont présents et les thématiques traitées telles que l'industrie, la sécurité économique ou encore le numérique.

6 mois après le lancement de cette 1ère édition, la moitié des participantes a déjà connu une évolution professionnelle vers des postes à plus fortes responsabilités.

Quelles grandes étapes ?

Juillet 2022 : lancement officiel de la 1ère promotion des « Potenti'elles » au cours d'un déjeuner en présence du Directeur général des Entreprises, Thomas COURBE ;

Février 2023 : journée de formation « S'imposer dans un environnement masculin » en partenariat avec l'UEFA Academy ;

Juillet 2023 : séminaire de fin d'année et lancement de la 2^e promotion avec un doublement du nombre de participantes ;

Tout au long de l'année : des formations, des petits déjeuners inspirants et des visites culturelles sont aussi organisés et contribuent à forger un esprit de cohésion et de promotion entre les femmes participantes.

Avec quels partenaires ?

L'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), la Délégation à l'encadrement supérieur (DES) pour l'accès au réseau des coachs ministériels.

Les ateliers liés au développement personnel (prise de parole en public, lutte contre l'auto-censure, co-développement) ont été confiés à des prestataires extérieurs.

Plusieurs femmes en poste au sein du ministère de l'Économie ou dans d'autres structures (Secrétariat général à l'investissement, Cour des comptes, OMNES Education, IGPDE) ont été sollicitées pour intervenir au cours de rencontres inspirantes en tant que « rôle modèle ».

Avec quels fonds ?

FEP 2023

Mots-clés

Se connaître • S'autoriser • S'inspirer

Contacts

**Direction générale des Entreprises (DGE) /
Secrétariat général (SG)**

Elodie MORIVAL
elodie.morival@finances.gouv.fr
01 44 97 04 16

Laurie BERGIA
laurie.bergia@finances.gouv.fr
01 44 97 04 12

Hélène DEREUX
helene.dereux@finances.gouv.fr
01 44 97 04 90

9 Budget Alumni 2.0

Quel problème ?

Le bureau des ressources humaines de la direction du Budget (DB) gère une base de données composée des agents en poste et de ceux passés par la direction, soit une population de 960 personnes.

Il ne s'agit pas d'un corps spécifique de type mines ou grande école, mais de cadres travaillant ou ayant travaillé à la DB. Nous les appelons les Alumni DB. Cette base de données était gérée sur une ancienne application devenue obsolète. Elle ne répondait plus aux besoins et attentes notamment formulés par un groupe de travail réfléchissant à l'attractivité budgétaire, mis en place dans le cadre de la célébration du centenaire de la DB.

La nouvelle application avait pour objectif, d'une part, de refondre cet applicatif vieillissant et, d'autre part, de répondre aux nouveaux besoins des cibles d'animation de notre réseau.

Quelle solution ?

Budget Alumni 2.0 est un réseau social regroupant les agents actuellement en poste et ceux passés par la direction du budget. Il permet à ses 1200 membres de bénéficier de ses nombreuses fonctionnalités :

- partager des informations sur les membres, des offres d'emploi, les actualités de la direction et de sa communauté, des événements, étoffer son réseau ;
- informer la communauté sur les nominations, les départs, et met à l'honneur les nouveaux budgétaires.

La solution est modulable et évolutive : prochainement, une nouvelle fonctionnalité de

parrainage pourra faciliter l'entraide et l'intégration des nouveaux arrivants.

Quels résultats ?

Un des impacts recherchés est qu'à effectifs constants, la qualité de service soit plus efficace. Cet outil renforcera les aspects suivants :

- attractivité de la DB (richesse des parcours, recrutement de compétences rares) ;
- fidélisation et développement (mieux animer et connaître le vivier de compétences, renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité) ;
- développement de la visibilité sur la mobilité interne et externe (plus d'opportunités d'évolution de carrière) ;
- performance et flexibilité de l'organisation : un service plus efficace et valorisant pour les agents RH, en supprimant des tâches chronophages.

Quelles grandes étapes ?

Novembre – janvier 2021 : expression des besoins, analyse du marché ;

Avril 2021 : deux ateliers (environ 12 participants) pour définir les besoins et environ 50 réponses au questionnaire ;

Juin – Juillet 2021 : choix du prestataire après analyse des offres ;

Septembre 2021 : maquettage avec prise en charge de la charte SIG Etat et ateliers de paramétrage et prise en main avec le prestataire ;

Ouverture en **mai 2022** puis solution mobile en **décembre 2022**.

Avec quels fonds ?

FTM

Mots-clés

Cohésion • Attractivité • Appartenance

Contacts

Direction du Budget (DB) / Bureau des ressources humaines (BRH)

Esther DESSAINT

esther.dessaint@finances.gouv.fr

01 53 18 57 44

Anne-Solène CONAN

anne-solene.conan@finances.gouv.fr

01 53 18 70 25

Marc DUBUES

marc.dubues@finances.gouv.fr

01 53 18 71 29

Mehdi BENZAOUZ

mehdi.benazzouz@finances.gouv.fr

01 53 18 49 04

10 Seniors, votre expérience nous intéresse !

Quel problème ?

La perte de motivation et le désengagement des seniors sont corrélés à l'absence de possibilités d'évolution en fin de carrière. Cela entraîne plusieurs conséquences tant pour le collaborateur que pour l'administration : dépréciation, démotivation, perte d'engagement, d'épanouissement, etc.

Quelle solution ?

Dans un contexte où il n'existe pas de dispositif ministériel dédié aux seniors, ce projet propose d'identifier les besoins spécifiques à ces populations et de leur proposer une offre adaptée d'accompagnement RH.

Le projet consiste en la mise à disposition une plateforme d'identification des compétences des seniors et d'offre de services RH dédiés. Cette plateforme est coconstruite avec un échantillon de collaborateurs.

Quels résultats ?

Le projet est en cours d'expérimentation et repose sur un panel d'environ 300 agents représentatifs du SG, des directions d'administration centrale et des directions à réseau (participation sur la base du volontariat).

Premier atelier : plus de 70 inscrits issus de toutes les Directions du ministère.

A terme, si l'expérimentation est concluante, le dispositif serait généralisé à tous les seniors des MEF.

Quelles grandes étapes ?

1^{er} trimestre 2023 : phase de conception - recueil de besoins, conception de la plateforme V1 ;

2^{ème} trimestre 2023 : tests / ajustements - plateforme V3, phase d'expérimentation (3^e trimestre), plateforme V4 ;

4^{ème} trimestre 2023 : bilan / perspectives.

Avec quels fonds ?

FIRH

Mots-clés

Cohésion • Attractivité • Performance

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service des ressources humaines (SRH) / Bureau des transformations RH (SRH1B)

Isabelle OYARSABAL
isabelle.oyarsabal@finances.gouv.fr
01 53 44 21 73

Jean-Luc METADIER
jean-luc.metadier@finances.gouv.fr
01 53 44 22 41

Claire LABADIE
claire.labadie@finances.gouv.fr
01 53 44 22 06

11 Les midis de l'expérience

Quel problème ?

Mobiliser les nouveaux arrivants dès leur entrée dans le département par une mise en confiance avec des échanges entre pairs.

Quelle solution ?

Organiser un temps d'échange autour d'un plateau repas avec ses pairs, quels que soient leurs grades et hors du cadre hiérarchique classique. Chaque déjeuner se construit autour de thématiques ciblées en phase avec l'actualité générale de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) ou un métier. Il réunit une vingtaine de collègues, composé à parité de nouveaux agents, et d'agents expérimentés. Il a pour but de faire se rencontrer les agents de la direction exerçant les mêmes métiers ou des métiers liés, d'échanger sur la méthode, les difficultés et attentes et l'intégration de chacun, et donc de partager les expériences. Ce temps d'expression est animé par un modérateur, chargé de conduire la rencontre. La direction passe aussi dans les ateliers, pour saluer et montrer l'intérêt porté à l'exercice.

Quels résultats ?

Ce moment d'échange est à la fois rassurant pour les nouveaux et gratifiant et valorisant pour les agents qui peuvent partager leurs connaissances, leurs expériences. Ce temps de parole entre collègues est un vrai complément par rapport au dispositif d'accueil classique.

Ses atouts :

- cohésion de groupe ;
- valorisation des agents ayant de l'ancienneté métier ;
- partage de savoir ;

- réassurance des nouveaux arrivants ;
- diffusion informelle des bonnes pratiques ;
- prise en compte des points de vue réseau et métier au sujet des méthodes, de l'environnement de travail et du service rendu aux usagers.

Quelles grandes étapes ?

- Recensement des cadres A+, A, B, C cibles du projet ;
- Organisation de l'événement (traiteur, salle, affiche, invitation) ;
- La réunion et son animation ;
- Restitution.

Avec quels partenaires ?

Les membres de la direction, les agents du réseau de la Direction départementale des Finances publiques de la Seine Saint Denis étant affectés depuis un certain nombre d'années, et les nouveaux arrivants.

Mots-clés

Expérience • Cohésion • Valorisation

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des Finances publique de la Seine Saint Denis

Cécile VANDAMME
cecile.vandamme@dgfip.finances.gouv.fr
 01 88 50 93 07

Charles-Adrien THOREL
charles-adrien.thorel@dgfip.finances.gouv.fr
 01 88 50 94 61

12 Les rituels du SIRCOM

Quel problème ?

A l'aune de la crise sanitaire, il devient de plus en plus essentiel de créer du collectif, en instaurant des rituels dans l'année pour recréer du lien entre les agents.

Quelle solution ?

L'objectif de cette démarche, initiée fin 2020, était de recréer du collectif à la sortie de la crise sanitaire, en instaurant des rituels dans l'année pour renforcer les liens entre les agents. L'idée était aussi de réapprendre à se parler en direct.

Un brainstorming associant des agents des 6 bureaux métier a été lancé. Parmi les 17 idées qui ont émergé de ce « remue-méninges », la proposition n°8 est plébiscitée : attribuer à chaque bureau une enveloppe budgétaire permettant aux agents d'améliorer leur cadre de vie, pour créer des bureaux plus chaleureux.

D'autres initiatives ont ensuite vu le jour pour permettre de créer du lien entre les agents et promouvoir les échanges et les rencontres autour d'opérations ponctuelles tout au long de l'année.

Quels résultats ?

Les agents sont enchantés d'avoir pu bénéficier de ce dispositif inédit et original leur permettant d'améliorer leur lieu de vie quotidien au travail.

Les principales réalisations :

Septembre 2021 : première édition des demi-journées d'intégration des nouveaux arrivants ;

Fin octobre 2022 : opération décorations des bureaux à l'occasion d'Halloween ;

Décembre 2022 : opération pull moche de Noël et décoration des bureaux et couloirs du Sircom ;

Avril 2023 : opération les énigmes de Pâques.

Quelles grandes étapes ?

T1 2021 : brainstorming avec des agents de chaque bureau métier ;

Juin 2021 : présentation du projet en comité de direction et vote des agents sur les 17 propositions ;

CODIR du 27 juillet 2021 : présentation des projets souhaités par les agents pour la proposition n° 8 : concevoir des bureaux chaleureux / promouvoir la convivialité ;

T2 2021 et année 2022 : mise en œuvre de la proposition n°8 et poursuite des réflexions sur les actions à mettre en place pour améliorer la QVT.

Mots-clés

Collectif • Créer du lien • Co-construction

Contacts

**Secrétariat Général (SG) /
Service de la communication (SIRCOM)**

Aurélie MARTZEL
aurélie.martzel@finances.gouv.fr
01 53 18 76 88

Solange BARDOT
solange.bardot@finances.gouv.fr
01 53 18 69 31

Laurent GARZINO
laurent.garzino@finances.gouv.fr
01 53 18 93 32

13 Nouveaux espaces de travail en administration centrale

Quel problème ?

Dans une société moins verticale, plus numérique, plus participative, les méthodes de travail évoluent vers plus de mobilité, de transversalité et de collaboratif. Il faut des lieux qui favorisent la créativité et le travail en mode projet.

En outre, le ministère est engagé dans des démarches de transformation profonde et, comme bon nombre d'organisations, de renforcement de la qualité de vie au travail à travers une approche globale qui vise à créer les conditions d'un environnement favorable : articulation vie professionnelle /vie personnelle, développement du télétravail, espace de travail nomade, prévention du stress.

Quelle solution ?

Le Secrétariat général a engagé depuis 2017 une transformation des espaces de travail pour mieux répondre aux usages et besoins des directions et services et des personnels.

Ainsi, différents projets de rénovation des espaces de travail ont été menés à Bercy et dans d'autres sites, pour les salles de réunions, Labs et espaces collaboratifs, espaces détente et restauration et espaces de travail des directions. Ces évolutions sont en phase avec les orientations de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE).

La rénovation des espaces de travail de la DIE à Bercy est une nouvelle étape très importante de ce programme de rénovation et réaménagement qui incarnera le Bercy de demain.

Quels résultats ?

Les espaces communs :

L'aménagement des salles de réunion *twenty* et des salles *cosy*, grandes **salles de réunion et salles institutionnelles** :

- rénovation des salles mutualisées ;
- nouvelle offre visioconférence avec des salles qui ont désormais un usage mixte : usage classique, collaboratif et visioconférence ;
- création d'un espace « New work » : espace de travail nomade au restaurant Reuilly ;
- rénovation des espaces café/caféteria : création d'espaces ouverts.

Fontaines à eau :

- plus de 200 fontaines installées dans les bâtiments d'AC ;
- mise en place des affichettes créées par le Service de la communication (Sircom) indiquant les fontaines à eau depuis les salles de réunion.

Réaménagement du kiosque près de la caféteria.

Halls des bâtiments d'AC : nouveaux mobiliers pour permettre différents usages : convivialité (canapés, fauteuils), travail (bureaux réglables en hauteur), espace de jeux.

Réaménagement d'un local télédoc en espace de convivialité.

Passerelle entre le bâtiment Colbert et le bâtiment Necker : installation d'une moquette paysage offrant un voyage sur le thème des quatre saisons et habillage de la

sous-pente sous escalier avec une décoration « cadre vert » végétalisation stabilisée.

Végétalisation :

- allée Jean Monnet : plantes annuelles, vivaces et retombantes ont été installées, complétées par des fleurs à bulbes (tulipes, jacinthes et narcisse) ;
- carré arbres Cour d'Honneur : arrêt de la mise en place de fleurs bisannuelles et remplacement par du gazon et des plantes vivaces ;
- 7 pots avec arbustes ont été installés dans la cour d'honneur avec des plantes annuelles tombantes également ;
- plantations dans les carrés des douves de plantes mellifères et rustiques peu gourmandes en eau et installation de gazon dans les autres carrés ;
- cour Robert Schuman : gazon et crocus, chênes à feuilles de bambou, bacs en chêne et costières en acier.

Les places de parking vélo :

plus de 1200 places de parking pour les vélos ont été aménagées dans les bâtiments d'AC, plus de 100 places pour les trottinettes et plus de 220 points de charge pour les véhicules électriques.

Prêt de vélos :

- Bercy'clettes mises en place et augmentation du nombre de vélos, notamment électriques ;
- Doumergue'cyclettes mises en place à Nantes Doumergue.

Les aménagements des espaces de travail des directions :

Plusieurs services ont bénéficié de travaux de modernisation des espaces : changement de sol (pose PVC ou moquette autre que standard), changement des luminaires (LED) et pose de cloisons vitrées ou semi-vitrées et vitrophanie sur circulation et transversales

A noter :

- rénovation de l'espace collaboratif du 3ème étage, de cafétéria et de la terrasse contiguë au RDC (Vincennes – Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)) ;
- espace de réunion et de collaboration (Atrium 5ème Etage – la Sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale (SRH 2) et la Sous-direction des politiques sociales et des conditions de travail (SRH3)) ;
- salle de coworking (Colbert – Secrétariat général – Service du numérique (SNUM)) ;
- espace collaboratif (Vincent Auriol - Centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines (CISIRH)) ;
- près de 1000 m² en espaces partagés et réaménagés et plus de 100 agents concernés (Vauban – Direction générale du Trésor (DG Trésor)) ;
- *flex office* (Service des achats et des finances (SAFI) Strasbourg) ;
- Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) : Le lieu, espace de la transformation de l'Etat ;
- espace de travail en mode projet (Necker 5ème étage DIE) ;
- salle multi-usages : collaboratif, formation, réunion informelle, co-working VIP (Colbert SAFI et Necker Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel (SIEP), espace palier - Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) (Montreuil Les allées)), etc.

Quelles grandes étapes ?

Été 2017 jusqu'à maintenant : modernisation et aménagements des espaces partagés des bâtiments d'Administration centrale permettant des usages multiples (travail en groupe, convivialité) : espaces extérieurs

(aménagement et ouverture des cours, patios et terrasses), espaces de convivialité (modernisation des espaces café, cafétérias et tisaneries, installation de fontaines à eau), réaménagement des halls des bâtiments, modernisation et réaménagements des salles de réunion pour permettre un travail classique et collaboratif (salles twenty), équipement de ce salles pour les visio et audioconférences ;

Octobre 2018 : élaboration avec les directions du schéma pluri-annuel de stratégie immobilière d'administration centrale (SPSI) pour la période 2019-2023 ;

2020 : adaptation des bâtiments à la crise sanitaire ;

Depuis 2019 : accompagnement de la modernisation des espaces de travail des directions dans leur cadre de leur projet de transformation.

Avec quels partenaires ?

Les directions, SNUM et divers prestataires (travaux, mobilier)

Mots-clés

Optimisation • Convivialité • Esthétisme

Contacts

Secrétariat Général (SG) / Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel (SIEP)

Emmanuelle DESCHENES
emmanuelle.deschenes@finances.gouv.fr
06 68 85 04 63

Françoise Isabelle NDJAKA LOCK
isabelle.ndjaka-lock@finances.gouv.fr
01 53 18 17 29

Dominique PLANCHAT
dominique.planchat@finances.gouv.fr
01 53 18 24 46

14 Les nouveaux espaces de travail de la DIE

Quel problème ?

La Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) a souhaité réaménager ses locaux de Necker pour regrouper l'ensemble de la direction au même étage et améliorer la fluidité des échanges entre les équipes. Les espaces de travail nécessitaient d'être adaptés aux nouveaux besoins et usages (développement du télétravail, accroissement des réunions hybrides, travail en mode projet et agile...). Les espaces de la DIE doivent favoriser les interactions et être le lieu du collectif.

Le projet de réaménagement, dans le bâtiment Necker à Bercy, constitue par ailleurs la mise en œuvre concrète des préconisations du rapport sur L'immobilier public de demain, piloté par la DIE, selon lesquelles l'immobilier doit être défini à partir des individus et de leurs besoins.

Quelle solution ?

Dans le prolongement du rapport de 2021 sur l'immobilier public de demain, l'Etat engage la transformation de ses espaces de travail pour mieux prendre en compte les impératifs de performance environnementale et de sobriété énergétique, tout en s'adaptant à l'évolution des modalités de travail (travail collaboratif, « hybride », en mode projet ou agile) ainsi qu'aux attentes des agents en matière de qualité de vie au travail et aux enjeux d'attractivité de la fonction publique.

Au cœur de Bercy, les nouveaux locaux de la DIE réaménagés par cette direction et le Secrétariat général (SG) du ministère, sont une vitrine de cette transformation de la sphère publique :

- décloisonnement des espaces de travail individuels avec une organisation des équipes en "territoire" et en flex-office pour tenir compte du télétravail. L'espace de direction où le directeur de l'immobilier de l'Etat et ses proches collaborateurs sont installés, respectent ces mêmes principes ;
- multiplication des espaces collaboratifs en lumière naturelle grâce à l'ouverture des espaces et le recours aux cloisons vitrées ;
- diversité des postures de travail, avec des positions de travail alternatives dans les salles collaboratives de toutes tailles, les "bulles" ou encore la salle « silence » ;
- confort et bien-être au travail, avec une attention particulière apportée à l'acoustique et à l'équipement numérique.

Quels résultats ?

- 130 résidents (agents DIE et prestataires) ;
- 233 positions de travail dont 104 positions de travail classiques et 129 positions de travail alternatives.

Avec quels partenaires ?

Le SG, les directions, le Service du numérique (SNUM) et les divers prestataires (travaux, mobilier).

Avec quel fonds ?

Le projet a été financé par les fonds gérés par les services de l'immobilier et de l'environnement professionnel dédiés à la rénovation des locaux appartenant au Ministère.

Mots-clés

Optimisation • Convivialité • Ergonomie

Contacts

**Direction générale des Finances publiques
(DGFIP) / Direction de l'immobilier de
l'État (DIE)**

Nicolas BLONDEL
nicolas.blondel@dgfip.finances.gouv.fr
06 18 88 61 46

Magali CLEMENT
magali.clement@dgfip.finances.gouv.fr
01 53 18 17 29

15 Espace de co-working

Quel problème ?

Le centre des Finances publiques de la ville de Grimaud, dans le Var, a fermé, dans le cadre d'une opération de restructuration.

Cette fermeture a fait apparaître deux besoins :

- maintenir, au bénéfice des usagers de la zone géographique de Grimaud, un guichet d'accueil (une demi-journée/semaine pour les particuliers et une demi-journée/semaine pour les professionnels sur rdv) ;
- donner la possibilité aux agents des services restructurés de continuer à exercer localement une partie de leur activité professionnelle.

Quelle solution ?

Un espace de coworking a été créé dans la ville de Grimaud. Ce lieu pour les agents sert aussi de point de contact présentiel au profit des usagers.

Il ne s'agit pas de reconstituer la structure d'un service, mais de permettre aux agents habitant à proximité, ou ponctuellement de passage dans la zone, de s'arrêter y travailler, et aux usagers de conserver un guichet d'accueil sur rdv.

Sans avoir nécessairement de liens fonctionnels entre eux, les *coworkers* disposent ici d'un lieu équipé pour travailler dans les conditions optimales du bureau (notamment une connexion au réseau de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et un cadre propice à la confidentialité). L'espace de *coworking* définit un espace entre le télétravail et le travail au bureau.

Cet espace de *coworking* résulte de l'engagement du DDFiP du Var auprès des élus et

des agents de conserver un site de la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) du Var sur la presqu'île de Saint-Tropez afin d'accompagner la transformation des services jusqu'alors présents sur cette zone : les SIE, SIP, PCRPs de Saint-Tropez et la Trésorerie de Grimaud.

Ce projet, qui s'est concrétisé le 1er janvier 2022, a intégré les éléments suivants :

- créer une communauté de travail dans un espace convivial qui offre une alternative de qualité au télétravail à domicile et au travail en présentiel dans les services de rattachement respectifs ;
- permettre un hébergement de l'ensemble des candidats à l'utilisation du site ;
- combiner l'existence d'un site de coworking et d'un point de contact présentiel au profit des usagers, cette plateforme de travail n'étant ni un centre des finances publiques, ni une antenne.

Quels résultats ?

Le site est utilisé quotidiennement, par des agents qui en sont satisfaits. Le niveau d'occupation quotidien va de 5 à 13 agents.

Quelles grandes étapes ?

Montage du projet en concertation avec les agents habitant à proximité, les plus concernés. Présentation du projet en comité technique local, à l'époque.

Avec quels partenaires ?

Projet en cours : réflexion sur la possibilité d'élargir l'espace à des agents du Rectorat.

Mots-clés

Souplesse • Confort • Responsabiliser

Contact

**Direction générale des Finances publiques
(DGFIP) / Direction départementale des Fi-
nances publiques du Var**

Olivier PARISOT

olivier.parisot@dgfip.finances.gouv.fr

07 77 99 12 00

16 Espace de travail innovant

Quel problème ?

La mise en œuvre de cet espace de travail innovant vise à répondre à des besoins métiers variés dans un même lieu : Cet aménagement permet aux utilisateurs de s'installer au meilleur endroit, en fonction de la mission à réaliser.

La création de cet espace innovant tient compte des nouvelles orientations en matière de conception des espaces de travail et de notre volonté de rationaliser l'occupation de nos locaux.

Quelle solution ?

Aménagement d'un espace de travail innovant pour les agents du Service des impôts des particuliers (SIP) de Nîmes chargés des relations avec les usagers, tous canaux de contacts confondus.

Les agents du Pôle Relations Usagers accomplissent une partie des missions dans des espaces dédiés à l'accueil physique, l'accueil téléphonique et l'accompagnement sur les ordinateurs en libre-service.

Cet espace se caractérise par un partage, une banalisation des positions de travail réparties entre postes de travail dit « classique » et espaces collaboratifs, offrant la capacité à se réunir, échanger, mutualiser et opérer des retours d'expérience en petit groupe.

Quels résultats ?

Une superficie optimisée de 128m² pour 20 résidents ;

Des aménagements mobiliers qui offrent 30 positions de travail ;

Une partie des mobiliers répond aux besoins collaboratifs et de mutualisation : table de réunion, espace salon.

Quelles grandes étapes ?

De mai à juillet 2022 : élaboration concertée avec les agents d'un projet d'installation innovante du pôle relations usagers, information régulière des partenaires sociaux sur le projet ;

Automne 2022 : présentation aux partenaires sociaux en CTL et avis des acteurs de prévention ;

Avril 2023 : installation de l'équipe dans son nouvel espace de travail.

Mots-clés

Aménagement • Usages • Collectif

Contact

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Division départementale des Finances publiques du Gard

Candice SEGUIN
candice.seguin@dgfip.finances.gouv.fr
 04 66 36 49 53

Nathalie JOUHANIN
nathalie.jouhanin@dgfip.finances.gouv.fr
 04 66 67 69 50

Audrey LISSAC
audrey.lissac@dgfip.finances.gouv.fr
 04 66 36 49 84

17 Aménagement des espaces de convivialité

Quel problème ?

L'amélioration des conditions de vie au travail est un axe majeur de la politique RH de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). L'installation d'espaces de convivialité répond à une problématique plus large d'utilisation des espaces et s'inscrit dans la démarche à venir des nouveaux aménagements des espaces de travail.

Quelle solution ?

Dans le cadre du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail, des espaces de convivialité et de détente ont été installés dans les sites qui le permettent, à la fois en intérieur et en extérieur (salons de jardin). La création de ces espaces s'accompagne de l'installation de mobiliers dédiés (fauteuils, canapés, tables basses) avec, lorsque cela est possible, la mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes ou de friandises.

En parallèle, des cartes d'achat ont été fournies aux chefs de service pour organiser sur le budget de la direction des moments de convivialité. Ces cartes sont dotées d'un plafond fixé selon un forfait par agent. Le forfait initial est de 10 € par agent, révisable annuellement.

Quels résultats ?

- Une meilleure ambiance de travail ;
- Une amélioration de l'esprit d'équipe.

Quelles grandes étapes ?

Début 2022 : groupe de travail avec les agents et les représentants des personnels pour définir les besoins et effectuer les choix de mobilier et de coloris ;

Commande **en 2022** ;

Livraison / installation avant le **31 janvier 2023**.

Avec quels partenaires ?

La division des ressources budgétaires, des affaires immobilières, de la logistique et de l'informatique ; les gestionnaires des sites concernés et l'ensemble des chefs de service.

Mots-clés

Convivialité • Détente • Equipe

Contact

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des Finances publiques de la Somme

William WILMORT
william.wilmort@dgfip.finances.gouv.fr
06 16 74 34 56

18 Pense à toi deux minutes !

Quel problème ?

Les agents travaillant l'essentiel du temps sur écran, se trouvent, de ce fait, en situation de grande sédentarité. Ils peuvent être atteints d'une fatigue visuelle et musculaire et, parfois, ne plus avoir le réflexe de se déconnecter. Le risque est encore plus important en télétravail, avec l'absence d'interaction avec des collègues par exemple.

Quelle solution ?

L'objectif est de proposer à tous les collaborateurs travaillant sur écran pendant plus de 2 heures non-stop de procéder à des étirements physiques ou visuels depuis leur poste de travail.

Idéalement, un rappel automatique sous forme de notification permettrait d'installer une routine d'exercices simples et accessibles à tous. La désactivation de ce message automatique pourrait se faire à tout moment, à l'initiative de l'agent, tout comme sa réactivation.

Quels résultats ?

L'offre de service va permettre à tous les collaborateurs de bénéficier d'un rappel automatique de bonnes pratiques qui visent à améliorer le confort, la qualité de vie au travail et d'éviter le développement de troubles musculosquelettiques (TMS).

Quelles grandes étapes ?

Mai à septembre 2023 : définir les exercices physiques avec le médecin de prévention

pour tenir compte au maximum de certains handicaps et préparer des visuels par exercice ;

Octobre 2023 : s'assurer de la réalisation en lien avec les services informatiques ;

Janvier 2024 : déploiement de l'innovation en phase test au niveau local.

Avec quels partenaires ?

Médecin de prévention, l'assistante de prévention, un ergothérapeute, les services informatiques de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et ses agents.

Mots-clés

Santé • CVT • Ergonomie

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des Finances publiques du Haut-Rhin

Claire GAND
claire.gand@dgifip.finances.gouv.fr
03 89 24 61 58

Elodie THOMANN
elodie.thomann@dgifip.finance.gouv.fr
03 89 24 61 58

19 Eparaf

Quel problème ?

Les méthodologies de rédaction, la chaîne de validation et le stockage des productions documentaires ont du mal à s'accommoder des nouvelles méthodes de travail, notamment en mode hybride.

Quelle solution ?

L'application Eparaf offre trois fonctionnalités au sein d'une solution unique :

L'édition collaborative de documents :

- rédiger des documents de tout type (prise de note, comptes rendus, fiches, présentations, notes, courriers etc.) ;
- coéditer des documents et gérer leurs versions ;
- générer des modèles de notes et des brouillons associés pour un service donné.

Une chaîne de validation hiérarchique :

- permettre une gestion fine des profils (rédacteur, valideur, etc.) et des « circuits », intégrant les chaînes de validation hiérarchiques et la gestion des délais ;
- accéder à une dématérialisation intégrale de la chaîne de validation hiérarchique et remplacer le parapheur papier ;
- enrichir le système de visa.

Gestion électronique de documents (GED)

- mettre en place des espaces de stockages structurés pour les documents gérés par la solution ;
- intégrer un moteur de recherche plein texte adossé à des mots-clés rattachés au document lors de son dépôt afin d'en optimiser l'accès.

Quels résultats ?

Pour l'agent :

- faciliter le travail collaboratif pour l'élaboration des documents ;
- valoriser par le partage, la force de proposition des agents ;
- améliorer l'accès au fonds documentaire de la communauté ;
- renforcer l'impact de ses productions (fiches, notes, ...) pour les directions ;
- gagner en efficacité dans l'élaboration des notes, raccourcir les circuits hiérarchiques ;
- simplifier et sécuriser le cycle de validation ;
- répondre aux attentes de nomadisme (tablette, smartphone, etc.).

Pour le Ministère :

- renforcer son attractivité en offrant des outils modernes à ses agents ;
- gagner en efficacité en réduisant les temps d'instruction et en inscrivant le partage au sein des processus ;
- fédérer les agents au sein des communautés collaboratives ;
- s'inscrire dans une démarche responsable au travers de la dématérialisation intégrale de la chaîne de validation hiérarchique.

Pour la DGE, pilote du projet :

- s'inscrire comme une brique du socle de la Transformation Numérique de la direction.
- concrétiser plusieurs objectifs de la démarche directionnelle : réduire le volume des consommables d'impression, fluidifier

et sécuriser les circuits d'échanges des documents, renforcer la dynamique collaborative des services, et garantir la qualité des interactions dans le contexte de mixité des localisations des équipes.

Quelles grandes étapes ?

Avril 2021 : étude et analyse des irritants ;

Avril 2021 – juillet 2021 : travaux de conception du parcours utilisateur avec AtoLCD ;

Octobre 2021 – décembre 2022 : réalisation des développements ;

23 janvier 2023 : ouverture du service à la DGE ;

T1 2023 : généralisation en centrale.

Avec quels partenaires ?

Le Secrétariat général (SG), la Direction générale des Entreprises (DGE) et ATOL.

Mots-clés

Transformation numérique •
Co-construction • E-signature

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service du Numérique (SNUM)

Anne-Lise THOUROUDE
anne-lise.thouroude@finances.gouv.fr
01 53 18 74 18

Eric PIANOSI
eric.pianos@finances.gouv.fr
01 53 18 98 61

Marjorie FILIAS
marjorie.filiass@finances.gouv.fr
01 53 18 98 17

Sylvie LOGEART
sylvie.logeart@finances.gouv.fr
01 53 18 98 80

Odile BARNIER
odile.barnier@finances.gouv.fr
01 53 18 98 10

Direction générale des entreprises (DGE) / Secrétariat général (SG)

Sophia BOUMAKHLOUFI
sophia.boumakhloufi@finances.gouv.fr
01 44 97 27 57

20 Décodez la transformation numérique !

Quel problème ?

API, lac de données, démarche UX, ou encore intelligence artificielle... La transformation numérique rime parfois avec des termes opaques et des anglicismes. L'une des missions de la Délégation à la transformation Numérique (DTNum) est de diffuser un socle commun de connaissances au sein du réseau des agents de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et de donner à chacun les outils et méthodes pour devenir acteur de cette transformation. Ses objectifs qualitatifs sont de :

- rendre les concepts et enjeux de la transformation numérique lisibles et concrets. Chaque agent doit en être partie prenante. Il est donc indispensable de leur fournir des outils leur permettant de s'approprier les enjeux et réalisations de cette transformation, dont ils seront les acteurs au quotidien ;
- tester une méthode pédagogique ludique, adaptée aux contraintes de l'agent, qu'il soit au bureau ou à distance, et modulable en fonction de son temps disponible ;
- incarner les nouvelles méthodes de travail et outils de la transformation numérique autant par le support que par le contenu.

Quelle solution ?

« Décoder la transformation numérique ! » est un ensemble de supports interactifs pour s'approprier la transformation numérique. Elle alterne les vidéos autour des notions clés de la transformation et des quiz, basés sur des exemples concrets, pour tester ses connaissances. Le tout dans un esprit

de challenge bienveillant entre les différents agents des services et directions du réseau. La partie aventure ludique est déployée sous une suite d'outils collaboratifs encourageant l'agilité, la créativité et le décloisonnement des équipes.

Quels résultats ?

3 chiffres clés, indicateurs de suivi au déploiement du projet :

D'ici fin 2023 : proposer un parcours au réseau de la transformation Prox'Innov ;

D'ici fin 2025 : déployer le projet progressivement aux agents de la DGFIP, via ce même réseau ;

Et obtenir un taux de satisfaction de **4/5**.

Quelles grandes étapes ?

T1 2023 : proposition du parcours de la thématique 1 (la donnée) aux référents transformation ;

T4 2023 : création de la suite du parcours (thématique 2) ;

T1 2024 : déploiement de la thématique 2 et création de la thématique 3 ;

T2 2024 : déploiement de la thématique 3 et création de la thématique 4 ;

2025 : déploiement auprès de tous les agents DGFIP des 4 thématiques.

Avec quels partenaires ?

Les référents de la transformation du réseau Prox'Innov, et tous les agents de la DGFIP.

Mots-clés

Participatif • Ludique • Adhésion

Contacts

**Direction générale des Finances publiques
(DGFiP) / Délégation à la transformation
numérique (DTNum) / Pôle Culture Numé-
rique**

Lucie GATELLIER
lucie.gatellier@dgfip.finances.gouv.fr
06 19 88 62 51

Sandrine COUVERT
sandrine.couvert@dgfip.finances.gouv.fr
01 57 33 61 66

Emeline FIOLET
emeline.fiolet@dgfip.finances.gouv.fr
06 33 15 91 36

21 Novae

Quel problème ?

La mise en place de Novae répond à plusieurs constats :

- le besoin de simplifier la lisibilité des outils numériques à disposition des agents et de les rationaliser : trop d'applications différentes pour de mêmes usages avec, dans le même temps, des outils manquants ;
- le besoin de centraliser les usages dans un même espace (une plateforme numérique) comme étant le carrefour des usages collaboratifs de l'agent ;
- le besoin de mieux collaborer et de gagner en efficacité, que ce soit au bureau ou en télétravail ;
- le besoin de solutionner des irritants du quotidien et d'améliorer l'environnement de travail numérique des agents (volume de mails, accès à la visio...);
- le besoin d'accompagner les agents à développer au quotidien de nouvelles pratiques de travail, plus collaboratives et flexibles.

Quelle solution ?

Novae, c'est la plateforme collaborative de tous les agents de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), un espace de travail qui centralise différentes applications de collaboration et de partage, et intègre des fonctionnalités de l'environnement de travail numérique de l'agent DGFIP.

Coconstruite avec les utilisateurs dès l'origine du projet, cette plateforme sera régulièrement enrichie de nouveaux services, répondant aux besoins exprimés par les agents.

Quels résultats ?

Novae a pour objectif de proposer aux agents une expérience fluide, intégrée, en mobilité, au bureau ou en télétravail, et de leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier.

Les bénéfices sont multiples :

- proposer la même expérience utilisateur pour l'ensemble des agents de la DGFIP, sans distinction de grade ou de poste ;
- améliorer l'environnement de travail numérique en le simplifiant et en le rendant plus accessible ;
- gagner en efficacité, faciliter l'entraide entre pairs et améliorer les conditions de travail ;
- faciliter la découverte de nouvelles pratiques de travail et la montée en compétences numériques ;
- attirer de nouveaux talents grâce à un environnement de travail numérique au standard du marché.

Quelles grandes étapes ?

Automne/Hiver 2021 : cadrage du projet, lancement de la démarche UX, benchmark des différentes solutions ;

Printemps 2022 : dossier de décision ;

Été 2022 : lancement des travaux fonctionnels et techniques ;

15 décembre 2022 : mise en production auprès d'un panel d'utilisateurs (pilote) restreint ;

1^{er} février 2023 : extension du périmètre du pilote ;

3^e trimestre 2023 : généralisation auprès de l'ensemble des agents de la DGFIP.

Mots-clés

Collaboration • Communication • Fluidité

Contacts

**Direction générale des Finances publiques
(DGFIP) / Pôle expérience utilisateur**

Fabienne AUFFRAY
fabienne.auffray@dgfip.finances.gouv.fr
06 13 08 25 17

Christelle MALLEVIALLE
christelle.mallevalle@dgfip.finance.gouv.fr
06 20 90 93 27

Laetitia MENDES
laetitia.mendes@dgfip.finance.gouv.fr
06 21 61 10 82

22 Accompagner aux enjeux du numérique

Quel problème ?

Compte tenu de la mission d'assistance qui est la leur, les agents de la cellule informatique départementale (CID) de la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) du Calvados ne disposent pas toujours du temps nécessaire à l'exercice d'un accompagnement au numérique au quotidien.

Pour autant, le besoin est réel, les utilisateurs ne disposant pas toujours des bonnes pratiques ou des bons réflexes s'agissant de l'utilisation du numérique. Des gestes simples que les agents sont amenés à reproduire quotidiennement ne sont pas toujours maîtrisés, ce qui constitue des « irritants » et peut même influencer négativement sur les conditions de travail des agents, voire sur l'efficacité des services.

Quelle solution ?

L'accompagnement au numérique prendra la forme d'ateliers proposés par des agents de la CID du Calvados au profit des agents / utilisateurs de la DDFiP du Calvados. En lien avec la DDFiP du Calvados et ses agents, seront déterminés les thèmes à traiter lors des ateliers. Les thèmes suivants sont d'ores et déjà pressentis : sécurité informatique, utilisation de la messagerie, recours aux espaces partagés, visioconférence. Les ateliers, d'une durée de 45 minutes environ, permettront aux agents volontaires de bénéficier de conseils pratiques et d'un rappel de bonnes pratiques dans l'utilisation de l'outil numérique.

Cet accompagnement au numérique doit permettre aux agents de mieux maîtriser

leur environnement numérique de travail et ainsi d'améliorer significativement leurs conditions de travail et l'efficacité des services. Elle permettra également aux agents de la CID d'exercer une mission nouvelle très valorisante en complément de la mission classique d'assistance.

De plus, l'établissement de services informatiques (ESI) de Caen fait partie du pilote élargi de la plateforme collaborative Novae (cf. innovation #21 Novae). Riche de cette expérience, la CID du Calvados pourra, dans le cadre de l'accompagnement au numérique, sensibiliser les agents aux fonctionnalités offertes par Novae qui devrait être généralisée au cours du 2e trimestre 2023.

Quelles grandes étapes ?

Février – mars 2023 : définir, en lien avec la DDFiP 14 et ses agents, les thèmes à traiter lors des permanences ;

Février – mars 2023 : définir les services à cibler en priorité ;

Avril – mai 2023 : fixer un calendrier des permanences à tenir ;

Mai – juin 2023 : retour d'expérience suite à l'expérimentation ;

T2 2023 : généralisation selon une périodicité à définir avec la DDFiP du Calvados et les autres directions du périmètre de l'ESI.

Mots-clés

Accompagnement numérique •
Sensibilisation • Outil

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction des services informatiques Nord (DISI Nord) / Établissement des services informatiques de Caen (ESI Caen)

David SZCZECHULA
david.szczechula@dgfip.finances.gouv.fr
06 20 14 43 18

Gilles DELAFENETRE
gilles.delafanetre@dgfip.finances.gouv.fr
06 32 63 48 99

Philippe DESCOMBES
philippe.descombes@dgfip.finances.gouv.fr
02 50 10 17 10

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des Finances publiques du Calvados

Loraine PILLU
loraine.pillu@dgfip.finances.gouv.fr
02 31 38 34 50

Sylvain VIEUBLED
sylvain.vieubled@dgfip.finances.gouv.fr
02 31 38 34 08

23 Kit ateliers « flash » : les outils du poste de travail

Quel problème ?

Le manque de maîtrise des outils de base du poste utilisateur est source de malaise, voire de démotivation. De fait, de nombreux agents restent mal à l'aise avec les outils numériques les plus simples, qui sont présents sur le poste utilisateur mais ne font pas, en raison même de leur simplicité, l'objet d'une formation. Parfois, ces outils sont mêmes totalement inconnus alors qu'ils pourraient faciliter le travail au quotidien.

Différentes initiatives, tant nationales (Pix, différents réseaux des innovateurs) que locales, existent. Pour autant, on ne dispose pas encore d'un moyen permettant rapidement d'aider un ou plusieurs collègues à démarrer avec un outil pourtant disponible sur son poste utilisateur.

Quelle solution ?

Le projet est de développer et mettre à disposition un kit composé d'ateliers flash permettant à chaque agent volontaire d'initier rapidement un ou plusieurs de ses collègues, en présentiel ou par visioconférence, à des outils disponibles sur le poste de travail utilisateur. Il ne s'agira pas d'une formation mais d'une sensibilisation, d'une durée entre un quart d'heure et une demi-heure. Les collègues ayant bénéficié de l'initiation devront, en fin d'atelier, savoir démarrer l'outil et connaître quelques fonctionnalités de base.

Quels résultats ?

Solution à l'état de projet :

- constitution d'un recensement des besoins et d'une liste des outils susceptibles de les satisfaire ;
- choix des quelques outils susceptibles de faire l'objet des premiers ateliers ;
- début de création des ateliers.

Quelles grandes étapes ?

Avril 2023 : constitution d'une équipe de créateurs d'ateliers ;

Mai 2023 : création de 3 ou 4 ateliers prototypes ;

29 juin 2023 : test des ateliers prototypes lors de BercyINNOV.

Mots-clés

Accompagnement • Numérique •
Utilisateur

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Délégation Est et Com / Acculturation au numérique

Julien FERARD
Julien.férard@dgfip.finances.gouv.fr
06 24 75 98 32

Grégory DESIGAUX
gregory.desigaux@dgfip.finances.gouv.fr
06 23 88 18 84

Marc VILLIBORD
marc.villibord@dgfip.finance.gouv.fr
03 87 77 91 23

24 Astuces et pratiques numériques

Quel problème ?

L'observation des pratiques des services, les échanges informels, la récupération de certaines données bureautiques (CALC) peuvent montrer des limites dans l'emploi des outils mis à notre disposition.

Certains utilisateurs construisent des tableurs dont le souci esthétique prime parfois sur la maniabilité et l'utilisation future. D'autres sont contraints de consulter manuellement différentes sources d'informations numériques et de les re-saisir faute de savoir les corrélérer.

La connaissance d'une dizaine de fonctionnalités dans CALC permet de résoudre une grande partie des besoins d'un gestionnaire ou d'un manager.

L'idée est d'en proposer l'accès au plus grand nombre, selon les nécessités métiers, l'appétence et le niveau de départ de chacun.

Quelle solution ?

L'innovation ne doit pas augmenter la fracture numérique. Certains agents dans les collectifs de travail peuvent résoudre leurs difficultés dans l'utilisation des outils bureautiques (tableurs CALC, notamment) en investissant un peu de temps et en étant accompagnés.

Lors d'un atelier, les utilisateurs sont réunis autour de nécessités fonctionnelles qui émanent de leur collectif de travail afin d'échanger sur les méthodes, astuces, pratiques et amener des techniques sur le terrain pour une appropriation plus directe par et pour ceux qui en ont besoin.

Le programme de départ des présentations à l'occasion des ateliers :

- revenir sur les basiques de la consultation (trier, filtrer des listes).

Les pratiques du traitement de fichiers :

- travaux sur les contenus : rechercher / remplacer, gestion des types de données, travaux sur les champs ;
- travaux sur la structure : modification de colonnes et lignes, import de données, jointure de fichiers, tableau croisé dynamique, etc.).

Quels résultats ?

Le projet, qui prend un tour concret en **mai 2023**, doit permettre :

- un développement des savoir-faire et donc un perfectionnement de l'emploi de tableaux dans les services ;
- une amélioration des échanges dans les collectifs de travail avec l'emploi d'outils mieux partagés et plus optimisés ;
- le développement de nouveaux usages avec de nouvelles idées de rapprochements de données.

Quelles grandes étapes ?

Lancement de l'idée et premier atelier en **mai 2023** ;

Communication et autres ateliers avec d'autres services volontaires en **juin**.

Mots-clés

Numérique • Utilisateur

Contact

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des Finances publiques du Puy-de-Dôme / Division Etudes Stratégie et Communication

Florence BONJEAN

florence.bonjean@dgfip.finances.gouv.fr

04 73 41 30 87

25 Accessibilité numérique : formations locales

Quel problème ?

Un constat simple : si l'accessibilité bâtimementaire semble être une évidence, l'accessibilité numérique, enjeu sociétal et professionnel, n'est pas encore une réalité au sein de notre administration. La mise en place de formations locales en accessibilité numérique, avant un éventuel déploiement national, permettrait d'évoluer un peu plus vers l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Quelle solution ?

Nous pouvons tous œuvrer à renforcer l'accessibilité numérique dans notre administration notamment en créant des supports conformes aux exigences réglementaires. Pour cela, la connaissance de la réglementation des règles d'accessibilité numérique et leur déclinaison pratique semblent nécessaires. Ainsi, le projet en cours propose la mise en place de formateurs locaux en accessibilité numérique pour accompagner la démarche.

Ces formateurs locaux présents au sein de la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) de Moselle proposeront de dispenser ces formations dans le périmètre de l'inter-région après les avoir déclinées localement.

Quels résultats ?

Le projet est actuellement en cours de déploiement. La formation initiale des formateurs locaux a été réalisée. Ces mêmes formateurs, indépendamment des formations locales, sensibilisent quotidiennement leurs interlocuteurs à l'accessibilité numérique.

Quelles grandes étapes ?

24 et 25 mai 2023 : formation des formateurs locaux ;

31 décembre 2023 : formations assurées au sein de la DDFiP de Moselle et de l'inter-région par les formateurs locaux en accessibilité numérique ;

2024 : présentation de la démarche à un rendez-vous mensuel Prox'Innov.

Avec quels partenaires du projet ?

La référente transformation numérique et le correspondant Handicap Local de la DDFiP de Moselle à l'initiative du projet qui assureront les formations locales.

La Délégation Est et collectivités Outre-Mer pour respectivement le financement et le déploiement des formations locales.

La Cellule informatique départementale (CID) 57 pour l'éventuelle mutualisation au sein de la Direction inter-régionale des services informatiques Grand Est et appui technique.

Les agents qui participeront à ces formations.

Mots-clés

Accessibilité numérique • Egalité •
Handicap

Contacts

**Direction générale des Finances publiques
(DGFIP) / Direction départementale des Fi-
nances publiques de Moselle**

Cyrielle BARGET

cyrielle.barget@dgfip.finances.gouv.fr

03 87 38 67 46

Christophe VANDENBUSSCHE

[christophe.vandenbussche@dgfip.fi-
nances.gouv.fr](mailto:christophe.vandenbussche@dgfip.fi-
nances.gouv.fr)

03 87 38 67 40

26 DéontoFIP

Quel problème ?

La déontologie évolue avec l'avènement des nouvelles technologies. L'utilisation massive d'internet et de la messagerie professionnelle posent de nouvelles questions. Parallèlement, les acteurs RH et les encadrants sont davantage confrontés à des situations compliquées qui nécessitent une maîtrise des outils mobilisables.

Par ailleurs, même si le nombre de sanctions reste stable sur les trois dernières années, celles-ci sont plus sévères dès lors que les comportements en cause génèrent des difficultés pour le collectif de travail, qu'ils portent atteinte à son image ou encore qu'ils engagent sa responsabilité devant ses interlocuteurs ou partenaires.

Dans ce contexte en perpétuelle évolution, il apparaissait nécessaire de renforcer la sensibilisation des agents à la déontologie.

Surtout, la déontologie est une matière qui peut apparaître complexe et parfois éloignée : les agents n'identifient pas toujours le lien avec l'exercice de leurs missions au quotidien.

Quelle solution ?

DéontoFIP est un web app accessible à tous les agents de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), destinée à les sensibiliser au respect des règles déontologiques.

Cette web app a relevé le défi consistant à montrer que la déontologie n'est pas si compliquée et, à travers les mises en situation, qu'elle existe dans la vie de tous les jours. Démonstration est faite à travers les épisodes qu'il est utile de connaître la déontologie pour faire face à certaines situations et exercer ses missions en toute sécurité.

Un nouveau guide de déontologie, très pratique, composé de fiches pédagogiques, réalistes et accessibles à tous a été publié fin 2022. La web app permet de découvrir ce guide et de faciliter son appréhension, celui-ci étant complet et, par suite, volumineux.

Quels résultats ?

La diffusion de la web app est prévue selon trois canaux principaux :

En libre-accès sur le site intranet, pour l'ensemble des agents de la DGFIP, ce qui est une condition sine qua non de réussite.

- Elle est mobilisable à tout moment en présentiel et en distanciel ;
- Aucune inscription préalable n'est à prévoir ;
- Aucun suivi nominatif des personnes ayant réalisé le parcours n'est fait ;
- Le parcours peut être débuté, interrompu et repris à tout moment par l'agent, s'il se connecte au même support ;
- Des statistiques sont réalisées semaine par semaine. Après un mois d'utilisation, le nombre de connexions est très satisfaisant puisqu'il s'élève à 14 330 ;
- Un bilan qualitatif sera prochainement réalisé.

A l'occasion de l'organisation par les services RH des actions de sensibilisation à destination des agents pour faire connaître le nouveau guide et les principes qu'il contient. Ainsi ces actions de formation seront moins descendantes et interactives.

Pour les nouveaux arrivants, particulièrement les non titulaires, qui ne bénéficient pas d'une scolarité préalable à leur prise de

poste, afin que ceux-ci prennent rapidement connaissance des fondamentaux de la déontologie et exercent leurs missions en toute sécurité.

Enfin, est en cours de conception (par le Bureau des affaires juridiques et contentieux et l'Ecole nationale des Finances publiques (ENFiP)) une action de formation à destination de l'ensemble des responsables RH et, à titre volontaire, des autres encadrants, afin que ceux-ci puissent traiter et résoudre des situations qui posent des enjeux en termes de déontologie. Parmi les supports pédagogiques utilisés dans cette action, figurera la web app.

Le résultat attendu est donc une connaissance appliquée, à l'échéance d'une année, par tous les agents des principes déontologiques fondamentaux que doit détenir tout agent de la DGFIP, que celui-ci soit déjà en fonction ou nouvel arrivant. Il est aussi que tous les encadrants puissent aisément transmettre à leurs collaborateurs les savoirs déontologiques fondamentaux et résoudre des situations RH qui posent des enjeux de déontologie.

Quelles grandes étapes ?

2021 : idéation et dépôt du dossier FIRH 2022 ;

2022 : conception de la web app avec une équipe projet composée de membres du bureau de la déontologie, de la Mission accompagnement des cadres et l'ENFiP, avec l'appui d'un prestataire extérieur ;

Fin 2022 : déploiement.

Avec quels partenaires du projet ?

- A la DGFIP : le Bureau des affaires juridiques et du contentieux qui suit les affaires disciplinaires et diffuse la culture déontologique au sein du réseau ;
- La Mission accompagnement des cadres ;

- Les directions territoriales du réseau qui sont les destinataires.

Avec quel fonds ?

FIRH

Mots-clés

Ludique • Efficace • Innovante

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Service des ressources humaines (SRH)

Kamal NEBHI
kamal.nebhi@dgifip.finances.gouv.fr
01 53 18 12 70

Sandra LEFIEUX
sandra.lefieux@dgifip.finances.gouv.fr
01 53 18 02 64

27 L'égalité professionnelle et l'inclusion en réalité virtuelle

Quel problème ?

Les enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'inclusion constituent des axes forts de la qualité de vie au travail au sein de notre administration et de son attractivité.

La Délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle (DDEP) du SG, qui pilote les politiques dédiées au niveau ministériel, se doit de développer et de diversifier les canaux de communication et les outils visant à développer une culture interne dans ces domaines. La réalité virtuelle est un outil pédagogique innovant et efficace qui répond à cet objectif.

Quelle solution ?

Sensibiliser autour des enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de l'inclusion grâce à la réalité virtuelle ! C'est le projet de la DDEP (en partenariat avec la Mission handicap de la Sous-direction Ressources humaines ministérielles (SRH1)), qui investit dans des casques de réalité virtuelle et des licences de formations dédiées. L'approche immersive de la réalité virtuelle est puissante et efficace et permet d'allier pédagogie et innovation pour sensibiliser les agents sur ces enjeux.

Les ateliers immersifs de sensibilisation en réalité virtuelle ont vocation à être déployés largement au sein de notre administration auprès d'une large cible et au cours de différents événements.

Les mises en situation faites grâce à la réalité virtuelle doivent permettre de sensibiliser sur les enjeux, de faire prendre conscience

de la réalité existante, de réagir face à des situations anormales et discriminantes et d'adopter des comportements en faveur de l'égalité et de la diversité.

Quels résultats ?

A court terme, les ateliers immersifs de sensibilisation feront l'objet d'une évaluation « à chaud » auprès des participants pour mesurer l'impact et l'efficacité du dispositif.

Plus globalement, ce dispositif doit permettre d'agir en faveur d'une meilleure qualité de vie au travail, un moindre sentiment de discrimination (indicateurs de l'observatoire interne) et une diminution des signalements pouvant être effectués auprès de l'administration.

Quelles grandes étapes ?

1. phase test : un atelier Egalité femmes/hommes a été testé à Bercy à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le **25/11/22** (70 agents formés) ;

Les retours positifs ont conforté la volonté de la DDEP d'investir dans du matériel et des licences de formation pour la **fin du mois de février 2023** ;

2. phase d'appropriation du dispositif en interne : une demi-journée de formation réalisée par le prestataire auprès des chargés de mission DDEP et de la Mission handicap est prévue dans ce cadre pour permettre la prise en main du matériel ;

3. phase de définition du déploiement : une réunion de programmation et de coordination est prévue durant la **seconde quinzaine**

du mois de février entre la DDEP et la mission handicap pour planifier la mise en œuvre ;

4. phase de déploiement (2023-2025) : la journée internationale des droits des femmes le **8 mars 2023** sera l'occasion d'organiser un atelier de sensibilisation sur Bercy.

Par ailleurs, une séance de sensibilisation des référents diversité et égalité professionnelle est programmée en **avril 2023**.

Avec quels partenaires du projet ?

La Mission handicap (SRH1) et la *Reality Academy*.

Mots-clés

Innovant • Efficace • Pédagogique

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service des ressources humaines (SRH) / Délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle (DDEP)

Alexandra HELLEBOID
alexandra.helleboid@finances.gouv.fr
01 53 44 22 02

Jean-Philippe CICUREL
jean-philippe.cicurel@finances.gouv.fr
01 53 44 22 04

28 SPARC : Outil commun de surveillance du parc en métrologie

Quel problème ?

L'application SPARC pour une surveillance du parc en métrologie répond à deux problématiques : d'une part, à l'irritant quotidien occasionné par l'utilisation du carnet à souche papier impliquant un dédoublement des tâches avant, pendant et après les contrôles et d'autre part, à une problématique d'efficacité opérationnelle occasionnée par un manque de circulation de la donnée rendant le ciblage peu efficace et un *reporting* inégal entre les territoires.

Quelle solution ?

Le projet SPARC vise à numériser les 30 000 contrôles annuels de métrologie légale à des fins de protection des consommateurs contre la fraude et de loyauté des échanges. Cette application web sécurisée permettra de dématérialiser le processus de contrôle, de créer un ciblage géolocalisé, automatisé, en temps-réel, et de décloisonner la donnée sur l'ensemble du territoire national (entre régions et vers la division métrologie centrale). Cette numérisation des contrôles en métrologie légale engendra de facto un gain en efficacité opérationnelle et un meilleur pilotage de l'action publique par la donnée.

Quels résultats ?

- 4 processus métier numérisés, dont 1 automatisé ;
- Plus d'un million d'entreprises ;
- 7 régions enrôlées.

Quelles grandes étapes ?

12 janvier 2023 : lancement du projet ;

2 mai 2023 : *beta-testing* auprès des régions pilotes Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie ;

1er juillet 2023 Déploiement national progressif : suite au lancement du projet le **12 janvier 2023**, une phase de développement agile de 6 mois va permettre une amélioration continue de l'application avant, pendant et après la phase de *beta-testing* qui s'étendra en **mai et juin 2023**.

Avec quels partenaires du projet ?

La DGE, pilote du projet, les DREETS Occitanie, chef de projet et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que le prestataire MOE.

Avec quel fonds ?

FTAP

Mots-clés

Innovation horizontale et ascendante •
Donnée • Transformation numérique

Contacts

Direction générale des entreprises (DGE) / Service de la compétitivité de l'innovation et du développement des entreprises (SCIDE)

Bernard VAN MARIS
bernard.van-maris@finances.gouv.fr
01 44 97 09 63

Rémi STEFANINI
remi.stefanini@finances.gouv.fr
01 44 97 30 04

Direction générale des entreprises (DGE) / Secrétariat général (SG)

Sophia BOUMAKHLOUFI
sophia.boumakhloufi@finances.gouv.fr
01 44 97 27 57

Direction générale des entreprises (DGE) / Direction régionale de l'économie, de l'em- ploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Marguerite MUHLHAUS
marguerite.muhlhaus@dreets.gouv.fr
06 17 35 54 48

Thomas PELLERIN
thomas.pellerin@dreets.gouv.fr
06 98 87 77 26

29 TABCAD

Quel problème ?

Les tablettes TABCAD sont une innovation qui a été initiée avec pour l'objectif d'offrir plus de rapidité et d'ergonomie aux géomètres sur le terrain :

- les géomètres ont un accès direct à l'information et ne sont plus obligés d'imprimer des plans et dossiers avant de se rendre sur le terrain (enjeu d'écoresponsabilité) ;
- les géomètres peuvent relever plus facilement les points GPS et gagner du temps pour la confection du plan cadastral ;
- sur le terrain, les géomètres peuvent également délivrer une réponse plus précise aux usagers.

Quelle solution ?

Le Service de la documentation nationale du cadastre (SDNC) a mis en place une démarche de modernisation et d'innovation dès 2018 pour l'équipement des géomètres de la Brigade nationale d'Intervention Cadastre (BNIC).

Afin de faciliter leurs travaux de terrain, des tablettes numériques ont été déployées.

Quels résultats ?

- 100 % des géomètres de la BNIC sont équipés en 2022 (97 tablettes) ;
- Suppression des tâches de manipulation de nombreux documents papier sur le terrain et l'accès aux données du SI DGFiP à finalité fiscale.

Quelles grandes étapes ?

Des groupes de travail avec un panel d'agents ont été mis en place en **2018** pour expérimenter cette innovation en vue de son déploiement. Au vu du succès rencontré, un déploiement progressif à toute l'équipe de la BNIC a été réalisé jusqu'à **début 2022**. Des ateliers métiers sont mis en place à intervalles réguliers avec des géomètres motivés et passionnés pour tester de nouvelles fonctionnalités développées au fil de l'eau.

Mots-clés

Modernisation • Numérique • Foncier

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFiP) / Service de la documentation nationale du cadastre Saint-Germain en Laye

Emilie THILLOU
emilie.thillou@dgfip.finances.gouv.fr
06 20 02 41 99

Cédric MURAT
cedric.murat@dgfip.finances.gouv.fr
06 21 04 58 40

Myriam CHOUDY
myriam.choudy@dgfip.finances.gouv.fr
06 23 35 30 47

30 Code-Barre

Quel problème ?

Les enquêteurs de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (CCRF) sont régulièrement amenés à prélever des produits du même type sur l'ensemble du territoire national : vérification de la provenance des miels, contrôle de la sécurité des trottinettes...

Afin d'améliorer le niveau de complétude des contrôles, et d'étendre le volume de marques et produits différents contrôlés, il est nécessaire de ne pas prélever plusieurs fois le même produit.

Par ailleurs, l'enquêteur de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) doit disposer d'un maximum d'informations sur les produits qu'il contrôle pour lui permettre de cibler le produit à prélever et faire analyser.

Quelle solution ?

Les travaux sur l'offre de service en mobilité et la mise à disposition progressive de smartphones raccordés au Réseau Interministériel de l'Etat (RIE) ont conduit à envisager cette application.

Destinée à l'enquêteur CCRF, l'application Code-barre permet, grâce au scan d'un code-barres, l'obtention d'une foule d'informations :

- Ce produit a-t-il déjà été prélevé par un collègue et analysé ? Si oui, je n'ai pas besoin de le prélever à nouveau ; je choisis un produit d'une autre marque par exemple.
- L'analyse a-t-elle conclu à une non-conformité ou dangerosité ? Ce produit ne devrait pas être en rayon.

- Ce produit fait-il l'objet d'une alerte ou d'un rappel ? Si oui, il devrait être retiré de la commercialisation.

- Ce produit fait-il l'objet d'une dérogation d'étiquetage ? Si oui, une mention sur le produit au jet d'encre ou un sticker ou une affiche devrait informer directement le consommateur, à propos du produit scanné.

- Qui est le fabricant du produit ?

- Quelle entreprise détient ce code-barres ?

Cette application facilite ainsi le travail de l'enquêteur DGCCRF en agrégeant des données issues de diverses sources internes et publiques pour identifier en une recherche unique l'ensemble des résultats pertinents correspondants.

À partir de ces informations centralisées, l'agent peut accéder au détail de chaque information en cliquant sur un lien qui le redirige vers l'application dont est issue la donnée. Un code couleur permet d'identifier facilement les informations les plus importantes, notamment les non conformités et dangerosités identifiées lors d'un précédent contrôle du même produit.

C'est le « Yuka » interne de la DGCCRF !!

Quels résultats ?

Cette application facilite le travail des enquêteurs et permet de gagner du temps.

Les retours utilisateurs sont excellents.

Quelles grandes étapes ?

Conception de l'outil, pilotage de la caméra, premiers essais de connexion aux sources de données, mise au point de la présentation.

Optimisation sur la partie scanner, notamment, qui a nécessité plusieurs ajustements.

Tests sur différents matériels : PC, tablette, smartphone sur des matériels enrôlés pour certains par la CCRF, et pour d'autres par le Ministère de l'Intérieur.

Mise en service en **2022**, cette application a rencontré un succès immédiat auprès des agents CCRF. Ajout progressif de nouvelles sources de données.

Mots-clés

Efficacité • Sécurité • Scan de produits

Contacts

Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) / Service de l'informatique (SICCRF)

Jacinta CARVALHO
jacinta.carvalho@dgccrf.finances.gouv.fr
01 44 97 28 03

David TUBERT
david.tubert@dgccrf.finances.gouv.fr
01 44 97 07 01

31 Pratiquer une démarche inclusive et orientée utilisateur

Quel problème ?

L'accessibilité numérique, c'est-à-dire la prise en compte du handicap pour l'utilisation des services numériques, n'était pas ou très peu considérée dans la réalisation des sites et applications. L'objectif premier était donc de faire en sorte que ces utilisateurs aux besoins particuliers puissent utiliser les sites et services de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Même « accessible », un site difficile à utiliser, ou à comprendre, pour un utilisateur sans handicap, peut l'être d'autant plus pour un utilisateur en situation d'handicap.

Par ailleurs, l'illectronisme, terme utilisé pour indiquer les personnes en difficulté vis-à-vis des outils numériques, impacte de nombreux utilisateurs. De nombreux services ou sites se révèlent trop complexes notamment du fait du vocabulaire utilisé, ou d'une ergonomie très perfectible.

Cette problématique ne concerne pas uniquement les applications à destination des usagers, mais également les applications à destination des agents. En effet, les applications sont souvent conçues par des experts d'un domaine métiers alors que les agents ne sont souvent que des utilisateurs occasionnels. Cette méconnaissance des besoins réels des utilisateurs finaux aboutit souvent à des écrans très riches en information, nuisant à la compréhension d'ensemble sans compter la surcharge mentale induite et une fatigue visuelle plus importante.

Par conséquent, en plus de les rendre accessibles pour les personnes en situation d'handicap, il s'avère indispensable de concevoir

des écrans facilement utilisables, intuitifs et se limitant aux informations indispensables.

En conclusion, utilité et utilisabilité facilitent à la fois la réalisation des tâches et limitent le temps d'apprentissage en rendant très souvent superfétatoires des formations (qui aujourd'hui, lorsqu'il télécharge une application sur son smartphone, s'attend à devoir consulter plusieurs dizaines de pages de documentation ou à suivre une formation pour pouvoir l'utiliser ?).

Quelle solution ?

Qui peut juger au mieux de la qualité d'une application ? L'utilisateur.

Une démarche centrée utilisateur (démarche UX) permet d'accompagner les projets informatiques dès leur conception afin de cerner au mieux les besoins des utilisateurs finaux et anticiper les éventuelles difficultés d'utilisation du produit.

Cette démarche se doit d'être également inclusive, notamment vis-à-vis des personnes en situation d'handicap numérique : personnes atteintes d'un handicap, sensoriel, moteur, cognitif... limitant leur utilisation des services numériques. C'est pourquoi, le volet accessibilité et le respect du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) sont intégrés, à la DGFIP, dans la démarche UX.

Quels résultats ?

- Prise en compte des besoins utilisateurs via des enquêtes utilisateurs et des observations des utilisateurs en situation ;
- Amélioration de l'ergonomie :
 - en faisant participer les différents acteurs, dont les utilisateurs à la conception ;
 - en vérifiant les résultats par des tests utilisateurs ;
 - par des corrections si les tests montrent des difficultés d'utilisation.
- Utilisabilité par des personnes en situation d'handicap :
 - par la prise en compte de leurs besoins dès la phase de conception ;
 - par des conseils aux développeurs pour la prise en compte du handicap et la compatibilité avec les outils d'assistance ;
 - par des audits d'accessibilité (RGAA).

Quelles grandes étapes ?

Constitution progressive d'une équipe commune « démarche orientée utilisateur » (UX) et accessibilité en **2021** avec un premier accompagnement d'un projet informatique ;

Incitation à faire réaliser des audits d'accessibilité (directement par l'expert à la Délégation à la transformation numérique (DTNum) et par appel à l'assistance) lors de projets informatiques : **36 audits en 2021** ;

Renforcement de l'équipe aussi bien en UX qu'en accessibilité en **2022** (accompagnement accru). 17 accompagnements complets UX, 36 audits d'accessibilité, etc. ;

Proposition d'accompagnement « à la carte » sur les volets : entretiens utilisateurs

/ observation, co-conception / revue d'ergonomie, audit et accompagnement en accessibilité, tests utilisateurs...

Mise en place d'actions de communication ou de formation :

- réalisation d'une formation ergonomie et accessibilité en **2022** (5 sessions) enrichie du volet UX en **2023** (4 sessions) ;
- organisation de formation « accessibilité » à destination des développeurs (3 sessions) ;
- webinaire en accessibilité et webinaire sur les tests utilisateurs ;
- participation au **mois de l'innovation publique** avec animation d'ateliers à Bercy et en province (Lyon et Le Mans).

Mots-clés

Utilité • Utilisabilité • Accessibilité

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFiP) / Délégation à la transformation numérique (DTNum) / Pôle expérience utilisateur

Giuseppe ROSA
giuseppe.rosa@dgfip.finances.gouv.fr
06 12 73 34 64

Delphine RENAULT
delphine.renault@dgfip.finances.gouv.fr
06 26 58 89 50

Thierry MALLET
thierry.mallet@dgfip.finances.gouv.fr
06 34 04 33 39

Améliorer **la qualité** **de service**

32 La Douane dépasse la frontière linguistique

Quel problème ?

Les missions douanières amènent les agents de l'administration à échanger avec des usagers aux profils variés.

Dans leurs missions relatives aux formalités de déclaration en douane, il est essentiel que les douaniers puissent communiquer clairement avec les usagers et leur présenter les démarches à accomplir.

De même, dans le cadre de leurs missions de contrôle, les agents doivent expliciter aux usagers le cadre de leur intervention et leur demander diverses informations.

Aussi, la bonne compréhension de chacun des interlocuteurs est un facteur essentiel du service rendu. Or, la barrière de la langue est un frein à la qualité des échanges et peut générer des tensions entre les interlocuteurs.

Quelle solution ?

La dotation des services en traducteurs de poche multilingues, intuitifs et simples d'usage, relève d'une volonté d'amélioration de la qualité de service au bénéfice des usagers et de l'ensemble des agents des services concernés.

Quels résultats ?

Les deux services initialement équipés ont rapidement souligné :

- l'amélioration des relations avec les usagers concernés ;
- une meilleure compréhension des démarches par les usagers ;
- un gain de temps dans les échanges avec les usagers ;

- une baisse des situations de stress liées aux incompréhensions linguistiques.

Quelles grandes étapes ?

La brigade des douanes de Pontarlier ainsi que le bureau de douane et la brigade de Delle ont été équipées au cours de **l'été 2022** à titre expérimental. Suite aux retours très positifs de ces services, l'ensemble des brigades de la direction a reçu une dotation en traducteur de poche au cours de **l'automne 2022**.

Avec quels partenaires ?

Les agents des douanes comme les usagers bénéficient de cette innovation.

Mots-clés

Compréhension • Simplification • Apaisement

Contacts

Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) / Direction régionale des douanes de Besançon

Bruno LIGIOT
dr-franche-comte@douane.finances.gouv.fr
09 70 27 66 01

Yasmina POMATHIOS
yasmina.pomathios@douane.finances.gouv.fr
09 70 27 66 03

Christian SOLLIEZ
christian.solliez@douane.finances.gouv.fr

33 DALIA - Déclaration d'argent liquide

Quels objectifs ?

Les objectifs de DALIA sont de :

- permettre à toutes les personnes physiques, quels que soient leur nationalité et leur lieu de résidence, de pouvoir respecter l'obligation de déclaration d'un transport d'argent liquide transfrontalier d'un montant supérieur ou égal à 10 000 € ;
- faciliter la centralisation de toutes les données relatives aux déclarations d'argent liquide, dans un souci de prévention des risques de fraude fiscale, de blanchiment ou encore de financement du terrorisme.

Quelle solution ?

DALIA est un service en ligne qui permet à toute personne physique de déclarer les transports transfrontaliers d'argent liquide d'un montant égal ou supérieur à 10 000 €. Ce service vise ainsi à satisfaire une obligation déclarative prévue juridiquement par deux textes : le règlement (UE) 2018/1672 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 (qualifié de règlement « *cash controls* ») pour les mouvements extra-UE, ainsi que certaines dispositions du code monétaire et financier pour les mouvements intra-UE.

DALIA constitue ainsi une solution dématérialisée, ergonomique, performante, et qui implique un gain de temps autant pour les usagers que pour les agents des douanes qui les réceptionnent. De plus, la traduction de l'interface en plusieurs langues (anglais, espagnol, italien, allemand, portugais) assure

une compréhension étendue des démarches à réaliser, au-delà des locuteurs francophones.

Quels résultats ?

Pour **2022** : 4 722 déclarations déposées (hors déclarations liées à une infraction), taux de dématérialisation de 53,9 %.

La moyenne pour **2021** est de 2,6 jours d'écart entre la date d'envoi de la déclaration et la date de franchissement de frontière.

Quelles grandes étapes ?

1^{er} juillet 2012 : lancement de DALIA ;

3 juin 2021 : refonte de DALIA pour intégrer les nouveautés introduites par le règlement « *cash controls* » (intégration des notions de retenue temporaire d'argent liquide, d'argent liquide non accompagné, etc.) ;

2023 (prévisionnel) : nouvelles traductions de DALIA (chinois, arabe, ukrainien), afin de prendre en compte l'évolution des flux d'argent liquide et du contexte international.

Avec quels partenaires ?

Les partenaires de la DGDDI sont : Direction nationale des statistiques et du commerce extérieur, bureau des systèmes d'information et des télécommunications, bureau de la lutte contre les trafics et la criminalité organisée, et certains services spécialisés de la Commission européenne.

Mots-clés

Informer • Accessibilité • Faciliter

Contacts

Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) / Bureau JCF3 – Bureau de la lutte contre les trafics et la criminalité organisée (LCT-CO) / Section stratégie et politique LCT-CO / Pôle criminalité économique et financière

Antoine BUFFARD

antoine.buffard@douane.finances.gouv.fr

01 57 53 47 02

Raphaël GACH

raphaël.gach@douane.finances.gouv.fr

01 57 53 46 99

Anais GOLLANES JACOBO

[anais.gollanes-jacobo@douane.fi-](mailto:anais.gollanes-jacobo@douane.finances.gouv.fr)

[nances.gouv.fr](mailto:anais.gollanes-jacobo@douane.finances.gouv.fr)

01 57 53 47 00

L'adresse fonctionnelle :

[**dg-cellule-lbcft@douane.finances.gouv.fr**](mailto:dg-cellule-lbcft@douane.finances.gouv.fr)

34 FIL'O'FLASH

Quel problème ?

Partant du constat que la plupart des usagers consultent leurs smartphones dans une situation d'attente ;

Surfant par ailleurs sur l'engouement des usagers pour l'utilisation des QR codes depuis la crise sanitaire car cette technologie constitue à présent un acquis culturel (menus de restaurant, programmes de spectacle etc.).

De surcroît, il est souvent difficile en cas de forte affluence de mobiliser un agent pour la pré-information de la file d'attente.

En proposant une information centralisée à partir d'une seule source, FIL'O'FLASH évite également un affichage papier rapidement obsolète, souvent peu visible du public, car tributaire de l'angle d'exposition du mur le supportant et de son degré d'éclairage.

L'outil est ludique. Le défilement des vues est animé et, le cas échéant, des séquences vidéo peuvent être insérées.

FIL'O'FLASH permet une économie de papier en limitant le recours aux affiches mais aussi aux brochures et autres flyers.

Il supprime le contact physique avec le support d'information, ce qui est plus sain que des brochures manipulées et souvent remises sur le présentoir par les usagers.

Enfin, FIL'O'FLASH maintient une information scripturale, à l'attention des usagers non connectés par l'alternance de vues écrites et de QR codes.

Quelle solution ?

FIL'O'FLASH est une solution peu coûteuse.

Il est facilement installable sur les écrans d'affichage vidéo d'un établissement recevant du public, que ce soit dans un hall pour la file d'attente, ou dans une salle d'attente, voire à l'extérieur du bâtiment. FIL'O'FLASH est un diaporama type PPT ou Impress (1) de pré-information et information des usagers. Elle intègre par intermittence des QR codes grand format flashables à distance, même si diffusé sur des écrans de taille réduite. FIL'O'FLASH permet d'être informé sans quitter sa place dans la file, ou de son siège.

(1) : téléviseurs munis d'une entrée USB, prévoir au préalable un export en tant que fichier vidéo type MPEG, WMV ou AVI.

Quels résultats ?

FIL'O'FLASH gère pro-activement la file en informant mieux l'utilisateur en amont de sa demande et évite autant que possible les attentes inutiles.

Quelles grandes étapes ?

FIL'O'FLASH est mis en place **depuis 2017** dans le centre des Finances publiques de Senlis (Oise).

Mots-clés

Facilité • Impact • Économie

Contact

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des Finances publiques de l'Oise / Service des impôts des particuliers de Senlis

Alain BOURRET
alain.bourret@dgifp.finances.gouv.fr
06 63 71 61 43

35 DerogConso

Quel problème ?

DerogConso est une application permettant aux professionnels de faire une demande en ligne de dérogation d'étiquetage pour des produits en rupture de stock, suite à des évènements externes impactant les industriels (guerre en Ukraine, grippe aviaire, etc.) Cette application mise en place rapidement permet la saisie des données par les professionnels, le contrôle de cette saisie par l'administration et la restitution aux usagers.

Dans une démarche *low-code*, et de réutilisation d'outils mutualisés existants, le choix a été fait d'utiliser :

- la plate-forme « démarches simplifiées » de la Direction interministérielle du numérique (DINUM)
- <https://data.economie.gouv.fr/> la plate-forme opendata du MEFSIN
- un moteur de recherche compatible mobile sur le portail institutionnel de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) :

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/rechercher-produit-recette-temporairement-modifiee?q=*

L'utilisation de « démarches simplifiées » pour la saisie garantit :

- un très bon niveau de fiabilité d'une application bien éprouvée ;
- un niveau de disponibilité proche de 100% ;
- un niveau de sécurité compatible avec le besoin ;

- un outil intégré à l'écosystème numérique public ;

- l'extraction des dérogations acceptées et la récupération des données via l'API sécurisée.

Le moteur de recherche des consommateurs permet de trouver des informations classées par marque, par allergène et par code EAN (code-barre).

L'utilisation de la plateforme <https://data.economie.gouv.fr/> permet la mise à disposition des produits impactés par les dérogations accordées. L'API de la plateforme opendata autorise une réutilisation des données par les éditeurs d'applications mobiles de lecture d'étiquetages favorisant ainsi la diffusion de l'information au plus près du consommateur.

Quelle solution ?

DerogConso permet aux professionnels de demander, en ligne, une dérogation d'étiquetage temporaire pour des produits dont certains ingrédients sont en rupture de stock en raison d'une crise. Les industriels ont ainsi le temps d'adapter leurs chaînes de production et le nouvel étiquetage. L'étiquetage et l'information aux consommateurs est donc dématérialisé et plus rapide grâce à DerogConso.

Les demandes de dérogations sont transmises aux services départementaux qui instruisent les dossiers. Les dérogations accordées sont mises à disposition des consommateurs en plus de l'affichage en magasin.

Quels résultats ?

L'utilisation de différentes briques ministérielles existantes interfacées entre elles a

permis de faciliter la collecte des informations d'étiquetage auprès des industriels, leur traitement par l'administration et leur diffusion auprès des consommateurs.

Cette application servira pour toute crise entraînant une pénurie impactant les industriels dans les produits de grande consommation.

Ce modèle d'interfaçage de briques ministérielles est envisagé pour d'autres cas d'usage.

Quelles grandes étapes ?

- Recueil du besoin ;
- Élaboration du formulaire via « démarches simplifiées » ;
- Communication vers les industriels et les administrations territoriales en charge de l'instruction des demandes de dérogations ;
- Accompagnement des métiers DGCCRF en administration centrale et en administration territoriale pour utiliser l'outil ;
- Mise à disposition des données ouvertes sur <https://data.economie.gouv.fr/> en temps réel ;
- Interrogation par l'API de <https://data.economie.gouv.fr/> de la base de données pour intégration automatisée pour la base de données d'un moteur de recherche ;
- Déploiement d'un moteur de recherche pour filtrer les résultats et les afficher soit synthétiquement soit en détails pour chaque produit impacté ;
- Enrichissement du schéma de données pour intégrer les dates de fin de dérogation sur <https://data.economie.gouv.fr/> ;
- Le modèle utilisé est reproductible à toute autre problématique similaire.

Avec quels partenaires ?

- La DGCCRF (administration centrale et administrations territoriales) ;

- Les industriels concernés par la pénurie de produits ;
- Le Service de communication du MEFSIN ;
- Les industriels concernés par la pénurie de produits.

Mots-clés

Étiquetage • Communication • Consommation

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service du numérique (SNUM)

Natacha ROGER

natacha.roger@finances.gouv.fr

01 53 18 81 87

Guillaume COLDRE

guillaume.coldre@finances.gouv.fr

Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) / Service informatique de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (SICCRF)

Carine HENRIO

carine.henrio@dgccrf.finances.gouv.fr

01 44 97 27 90

David TUBERT

david.tubert@dgccrf.finances.gouv.fr

01 44 97 07 01

Secrétariat général (SG) / Service de la communication (SIRCOM)

Bertrand MATGE

bertrand.matge@finances.gouv.fr

01 53 18 87 45

Stephane MAGUIN

stephane.maguin@finances.gouv.fr

01 53 18 88 70

36 DéclareDouane

Quel problème ?

DéclareDouane est née d'un double constat.

Dans le cadre des travaux menés par la Délégation à la stratégie en Douane, des demandes ont été remontées par des services décentralisés. Ces services, frontaliers, ont souligné l'absence d'accompagnement et d'outillage pour l'une de leurs missions principales : le contrôle et le dédouanement des marchandises (achetées ou offertes) rapportées par les voyageurs à leur retour de l'étranger. Cette mission utilise des procédures papier qui ne sont plus adaptées aux flux de personnes et de marchandises. La demande était donc de bénéficier d'un outil permettant d'obtenir des informations essentielles sur la réglementation tout en permettant aux usagers de remplir une partie des informations pour fluidifier les passages de frontières et améliorer le contrôle des voyageurs.

Le grand public a exprimé un besoin similaire. Des échanges menés avec des usagers ont posé le constat d'une grande méconnaissance quant aux formalités à effectuer au retour d'un séjour à l'étranger avec des marchandises. De ces entretiens ont émergé un besoin d'informations accessibles simplement et intuitivement ainsi que le besoin de mise à disposition d'un outil accompagnant les voyageurs dans ces démarches.

La Douane a donc investigué et privilégié, dans un but d'efficacité et de rapidité, le format de la start-up d'Etat. Cette structure, accompagnée par la Direction interministérielle du numérique (DINUM) est dédiée à ce projet. Elle permet une grande réactivité et des résultats rapides. L'administration possède un droit de regard permanent sur

l'avancement du projet dont les premiers résultats sont concrétisés par le lancement de la première version de DéclareDouane. La structure se compose d'un chef de projet de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) et de deux freelances. Leur souplesse et leur agilité permet de s'assurer que le produit développé répond aux besoins exprimés par les agents et les usagers tout en restant aligné avec les besoins de l'administration.

Quelle solution ?

DéclareDouane est le projet porté par la première start-up d'Etat mise en place en Douane avec le soutien de la DINUM. DéclareDouane vise à répondre aux questions des voyageurs à l'étranger pour préparer leur séjour ou leur retour en France. L'application permet de simuler les éventuels droits et taxes à payer sur des produits rapportés de l'étranger. À terme, ce service doit permettre aux voyageurs de déclarer en ligne les produits ramenés avec eux et, in fine, de payer en ligne les éventuels droits et taxes afférents.

Quels résultats ?

Les résultats obtenus par l'outil sont :

- l'amélioration de la connaissance du grand public des formalités douanières à réaliser au retour d'un voyage à l'étranger ;
- un meilleur accès à l'information en matière de dédouanement pour les voyageurs ;
- l'accès à un outil numérique de dédouanement des particuliers pour les agents douaniers (en parallèle à la version papier de la procédure) ;
- depuis le lancement de l'outil à l'été 2022, plus de 5 000 visites sur le site de voyageurs de plus de 80 pays.

Les résultats attendus sont :

- une nouvelle version proposant une déclaration dématérialisée concernant les produits rapportés depuis l'étranger ;
- à terme un paiement en ligne pour les éventuels droits et taxes afférents ;
- la fluidification du passage frontière pour les voyageurs ;
- l'amélioration des conditions de travail des agents permettant de réaliser des contrôles de meilleure qualité.

Quelles grandes étapes ?

Septembre – décembre 2021 : phase d'investigation ;

Janvier 2022 : recrutement de l'équipe ;

Février – juillet 2022 : première phase de développement ;

26 juillet 2022 : validation et lancement de la première version de DéclareDouane ;

Septembre 2022 – mars 2023 : seconde phase de développement ;

Fin mars 2023 : version de DéclareDouane avec déclaration en ligne et versant agent ;

A partir d'avril 2023 : nouvelle phase de développement pour le paiement en ligne des déclarations ;

Été 2023 : campagne de communication à l'occasion des départs en vacances estivales.

Avec quels partenaires du projet ?

La DINUM et acteurs freelances.

Mots-clés

Frontière • Marchandise •
Agilité

Contacts

Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) / Délégation à la stratégie

Romain DALISSON
romain.dalisson@douane.finances.gouv.fr
01 57 53 47 22

Stéphane SABALOT
s.sabalot@gmail.com

Sophie BERGEOT
sbergeot.pro@gmail.com

37 La Mission Innovation : une énergie pour vous accompagner !

Vous avez besoin d'accompagnement ?

Pour :

- Expérimenter ;
- Mener vos transformations ;
- Mobiliser vos équipes ;
- Comprendre et apprendre l'innovation ;
- Lancer un projet d'innovation participative ;
- Recueillir l'avis de panels de collaborateurs ;
- Chercher des solutions auprès de startups ; etc.

La Mission Innovation du SG vous accompagne avec des dispositifs sur mesure...

La Mission Innovation mobilise son équipe pluridisciplinaire et est en capacité de recourir chaque fois que nécessaire aux autres services du SG et ses prestataires externes pour vous accompagner tout au long de votre projet.

...et des dispositifs « catalogue » :

BercyLab, le laboratoire d'innovation du ministère. Des experts en intelligence collective vous proposent des solutions appropriées à votre contexte et vos besoins ;

PassInnov, un parcours à la carte de découverte de l'innovation et du collaboratif pour

conduire autrement vos projets au quotidien. Art du pitch, créativité, agilité, etc. ;

Facilitateur, une formation « métier » à la conception et l'animation d'ateliers en intelligence collective ;

Panel, des échantillons de collaborateurs sollicités sur des démarches consultatives (enquête, questionnaire, etc.) ou collaboratives (atelier, tests, expérimentation, etc.) ;

Challenge de start-ups, mobilisation d'un écosystème de startups, de la définition du besoin et de l'appel à candidatures, au choix de la startup ;

Tous Acteurs de Bercy Vert, campagne d'innovation participative sur les sujets de l'écoresponsabilité au bureau.

Elle valorise l'innovation et conduit des expérimentations destinées à nourrir les décisions

BercyINNOV, l'évènement de valorisation des innovations du ministère ;

Les Futurs du travail, démarche prospective qui interroge le travail dans sa temporalité et sa spatialité, les espaces de travail « au pluriel », physiques et numériques... à horizon 2050 pour disposer d'une vision à 2030 ET des clés pour mieux décider.

Mots-clés

Intelligence collective •

Méthodes innovantes • Expérimentation •

Accompagnement

Contact

**Secrétariat général / Délégation
à la Synthèse, Coordination, Innovation
(DSCI) / Mission Innovation (MI)**

Mission Innovation

mission-innovation@finances.gouv.fr

38 Bercy HUB : faire de la donnée un actif stratégique !

Quel problème ?

La donnée est au cœur de la transformation numérique de l'administration.

Pour porter cette ambition, l'administrateur ministériel des données s'appuie sur des administrateurs dans chaque direction.

Il est également à la tête du Bercy HUB pour décliner cette approche stratégique en services opérationnels pour les métiers.

Quelle solution ?

3 approches permettent d'accompagner les directions et services du ministère :

- l'incubateur de startups d'Etat pour le lancement de projets numériques innovants en s'appuyant sur les méthodes agile et design utilisateurs ;
- l'équipe de datascience assure l'appui en expertise sur tous les aspects de la donnée sur la base d'une plate-forme dédiée, NubOnyxia ;
- le portail data.economie.gouv.fr permet d'assurer l'ouverture des données ministérielles en vue de leur circulation et de leur utilisation par des tiers au service de tous les publics.

Quels résultats ?

- 50 produits incubés en 3 ans dont 30 en production ;
- Plus de 20000 visiteurs hebdomadaires sur le site open data consultant 440 jeux de données de 150 millions de lignes ;
- Une très forte progression des usages de la donnée ouverte : 80 millions d'appels API

(interface de récupération des données) sur 2022, une hausse de 50% des contributeurs.

Quelles grandes étapes ?

2019 : création du Bercy HUB et premiers projets de l'incubateur ;

2020 : recours à l'IA pour répondre à plusieurs besoins métier et lancement de data.economie.gouv.fr ;

2021 : création de la mission d'administrateur des données et lancement de la feuille de route 21-23 ;

2022 : lancement du produit NubOnyxia ;

2023 : feuille de route 24-26 et offre de service basée sur 3 plateformes (datascience, open data, incubation).

Avec quel fonds ?

FTM

Mots-clés

Incubation • Open Data •
Data science

Contacts

Secrétariat Général (SG) / Service du numérique (SNUM) / Bercy Hub

Guillaume COLDRE
guillaume.coldre@finances.gouv.fr
07 77 16 03 02

www.bercynumerique.finances.gouv.fr/bercy-hub-sg-snum

39 ARCHE - Le moteur de recherche du changement

Quel problème ?

La montée en puissance de l'accompagnement RH des transformations est aujourd'hui un axe prioritaire pour les services publics. Des offres internes se structurent dans l'ensemble de la fonction publique pour accompagner les managers et leurs équipes en regroupant tous les acteurs professionnels de l'accompagnement relationnel : médiateurs, coaches, facilitateurs, etc.

Face à ces offres multiples, une clarification de l'offre disponible d'accompagnement du changement dans les projets de transformation s'avère nécessaire.

De plus, l'autonomisation et la responsabilisation des acteurs locaux sont également recherchées dans la mise en œuvre d'un accompagnement RH de proximité de plus en plus individualisé.

Quelle solution ?

Créer un outil qui simplifie l'analyse du besoin et l'accès aux offres en mettant à disposition des ressources mobilisables par les équipes de direction et les managers.

Partir du besoin plutôt que de l'offre : c'est le pari de cette Web App qui accompagne le travail d'analyse des services RH déconcentrés de la DGFIP pour mieux soutenir et orienter les agents dans une période de changement :

- changement personnel nécessitant de renforcer ses compétences individuelles ;
- changement collectif dans un contexte d'évolution des organisations, nécessitant

de développer les capacités à communiquer et à coopérer au sein de la nouvelle équipe ;

- changement des relations de travail, nécessitant des mesures adaptées pour mieux gérer les désaccords ou réguler les conflits internes.

Comment ? L'outil permet de retrouver facilement et rapidement dans une application unique l'ensemble des offres et des ressources mobilisables pour répondre à chaque situation. Et parce qu'il n'est pas toujours facile d'identifier qui contacter ou quels documents il est intéressant de consulter, l'application dispose également d'un module d'exploration, qui offre un diagnostic de situation rapide et anonyme avec l'édition d'une fiche de synthèse contextualisée.

Quels résultats ?

Les premiers résultats attendus sont de permettre de faciliter l'accès aux différents parcours d'accompagnement relationnel mobilisables pour accompagner un changement.

Le développement de cet outil commun à différents acteurs du Service des ressources humaines (SRH) a aussi eu pour premiers résultats dès la phase de conception du projet de favoriser la coordination et la connaissance partagée des offres par les professionnels de l'accompagnement afin d'orienter ou de réorienter vers l'offre la mieux adaptée, en proposant le cas échéant des parcours d'accompagnement hybrides construits « sur-mesure » par des équipes mixtes médiateurs / coaches / facilitateurs / conseillers mobilité carrière (CMC).

Quelles grandes étapes ?

2022 : phase de conception de la maquette du projet ;

2023 : phase de développement informatique.

Avec quels partenaires du projet ?

Les services RH de proximité, au bénéfice de tous agents de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) ayant besoin d'un accompagnement relationnel spécifique (hors formation).

Avec quel fonds ?

FIRH

Mots-clés

Accompagnement • Relation •
Changement

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Service des ressources humaines (SRH)

Stéphanie SALEN
stephanie.salen@dgifp.finances.gouv.fr
01 53 18 00 13

Gaël GRIMARD
gael.grimard@dgifp.finances.gouv.fr
01 53 18 19 65

40 La fabrique design et data au service des projets de transformation

Quel problème ?

Vous avez déjà été confronté aux casse-têtes suivants :

- des indicateurs illisibles ?
- des produits qui ne trouvent pas leurs utilisateurs ?
- des transformations complexes à anticiper ?

Quels points communs entre ces différents problèmes ou enjeux ?

Des utilisateurs finaux et leur écosystème pas ou peu sollicités autour de représentations concrètes pendant l'imagination, l'élaboration puis la finalisation des produits ou services.

Quelle solution ?

Le design, et plus particulièrement le design de service permet de donner sa forme juste à un service, dans toutes ses matérialités et immatérialités. La forme qui convient au contexte (le lieu, le moment, les technologies, la culture...), et qui convient avant tout au public auquel le service s'adresse.

La matérialisation ou la visualisation du service via des maquettes ou des prototypes permet au plus tôt et de façon itérative d'incarner le produit final et ainsi donner très vite à voir la solution aux futurs utilisateurs et aussi de mieux se projeter dans les contraintes d'utilisation.

Dans le même esprit, le design fiction permet de matérialiser des scénarios possibles

pour les mettre en débat. En créant des artefacts exprimant ce ou ces futurs, cet exercice de prospective les rend compréhensibles et envisageables.

Enfin, on pourrait également rapprocher la datavisualisation de ce souci de matérialiser, donner à voir différemment les chiffres de façon à les rendre plus accessibles, attractifs et intelligibles.

Pour mener ses travaux, le Laboratoire de Transformations s'appuie sur une équipe d'experts en design, data science et gestion de projets innovants.

Il est accompagné par les équipes d'où sont les dragons et User Studio, sociétés composées de designers, enseignants et chercheurs.

Quels résultats ?

L'amélioration du pilotage et de la visibilité des actions du ministère sur des problématiques à fort enjeu.

Le partage d'un outil de pilotage entre toutes les directions / tous les services.

L'accompagnement du projet *Onboarding* du Service des ressources humaines (SRH) et la création d'un guide d'accueil rassemblant des informations essentielles pour un nouvel arrivant ainsi qu'un plan du ministère, et de 2 checklists destinées à guider les acteurs RH et les managers dans les étapes d'arrivée de l'agent et à fluidifier les interactions entre les différents acteurs, téléchargeables sur Alizé.

Des infographies pour présenter les engagements écoresponsables du ministère et 7 projets exemplaires.

Et bien d'autres....

Quelles grandes étapes ?

Septembre 2019 : création du Laboratoire de transformations ;

2021 : expérimentation des premiers tableaux de pilotage ;

2022 : généralisation et création de nouveaux tableaux de pilotage ;

2022-2023 : accompagnement du projet *onboarding*.

Avec quels partenaires du projet ?

Les services du Secrétariat général (SG) du MEFSIN.

Avec quel fonds ?

FTM

Mots-clés

Design • Data • Utilisateurs

Contact

Secrétariat général (SG) / Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI) / Laboratoire de Transformations)

Claire ARNOULD

claire.arnould@finances.gouv.fr

01 53 18 50 55

L'adresse fonctionnelle :

labtransfo@finances.gouv.fr

41 La cellule d'appui aux projets

Quel problème ?

Cette innovation organisationnelle a été initiée afin d'accompagner la transformation de la Direction générale des Entreprises (DGE) en mode projet. La cellule d'appui aux projets soutient la promotion et l'outillage de son déploiement au sein des services d'administration centrale. Le rôle de la cellule est également de se positionner en vigie du mode projet et d'identifier tous les leviers d'amélioration continue de l'organisation.

La création de cette structure atypique répond également à la problématique de mobilisation croisée de ressources sur un périmètre mouvant, avec les bonnes compétences, en temps idoine, sur les projets les plus prioritaires de la Direction.

Quelle solution ?

Depuis 2019, la DGE a adopté un fonctionnement en « mode projet », reposant sur des principes de réactivité, d'agilité et de mobilisation transverse des compétences.

Au sein du Secrétariat général (SG), qui porte les fonctions d'appui à cette organisation innovante, la cellule d'appui aux projets a été mise en place pour accompagner le déploiement du mode projet et mettre à disposition des services métier un renfort opérationnel auprès des projets stratégiques de la direction pour piloter des projets complexes.

La progressive montée en puissance de l'équipe de la cellule témoigne de sa capacité accrue à apporter aux experts sectoriels un appui opérationnel et temporaire. Elle intervient pour impulser un lancement de projet, du conseil pour identifier un cadre méthodologique ou encore renforcer des

équipes pour absorber un pic de charge particulier ou pour passer un jalon important du projet. Elle propose également un outillage approprié.

Sa seconde mission d'accompagnement au changement de pratiques et de méthodes de travail sert l'objectif de long terme de pérennisation des effets de la transformation et de sanctuarisation de ses lignes directrices. Dans ce cadre, la cellule se positionne également comme un point de contact, une ressource utile à tout agent désireux de se former ou de mieux comprendre le mode projet et ses implications pratiques sur l'organisation.

Quels résultats ?

80 projets accompagnés par la cellule d'appui depuis sa création, une vingtaine de projets impulsés et appuyés en continu au gré des priorités.

Des effectifs triplés depuis 2021, des succès salués par la communauté managériale de la direction, qui apprécie la rapidité d'intervention, la flexibilité et la qualité des profils mis à disposition par la cellule.

Quelles grandes étapes ?

Finalisation et acte de la transformation en **septembre 2019** : processus de transformation de la direction et de passage en mode projet ;

Création concomitante de la cellule d'appui aux projets (3 agents) ;

Montée en charge et passage à 6 agents sur **2020**, en période de crise sanitaire en tant que preuve de concept et d'efficacité du mode d'action de la cellule ;

Montée en puissance et volumétrie à 20 agents en **septembre 2023**.

Avec quels partenaires du projet ?

Partenariats et collaborations avec l'ensemble des services de la DGE.

Mots-clés

Flexibilité • Polyvalence •
Accompagnement au changement

Contacts

Direction générale des Entreprises (DGE) / Secrétariat général (SG)

Barbara SIGURET
barbara.siguret@finances.gouv.fr
01 44 97 04 63

Bénédicte KOCH
benedicte.koch@finances.gouv.fr
01 44 97 08 84

Patricia AMARGER
patricia.amarger@finances.gouv.fr
01 44 97 08 94

42 AGATHE – Mission Service à l'utilisateur

Quel problème ?

À la demande du Directeur général de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), le bureau SI2 a mis en place une mission à destination des utilisateurs internes pour prendre en compte leur ressenti afin d'améliorer la qualité des applications qu'ils utilisent. Cette réflexion répond à l'attente forte des utilisateurs internes vis-à-vis de leur informatique exprimée dans l'enquête informatique annuelle.

Quelle solution ?

La mission Service à l'utilisateur vise à appréhender l'expérience de l'utilisateur la plus complète possible. Elle permet de :

- connaître la disponibilité en temps réel des applications et des environnements ;
- valoriser les données issues des outils de la production et de l'assistance pour travailler la prédictibilité ;
- s'assurer du bon fonctionnement du poste de travail et du réseau local ;
- communiquer le plus rapidement et le plus efficacement possible avec l'utilisateur ;
- connaître et comprendre son ressenti.

Cette vision à 360 degrés permettra d'améliorer en continu l'expérience numérique des utilisateurs internes en répondant plus vite et mieux à leurs besoins.

Quels résultats ?

À terme, l'objectif est d'améliorer le ressenti des utilisateurs internes vis-à-vis de leur informatique. Les résultats seront :

- une communication positive et efficace ;

- l'intelligence artificielle pour améliorer en continu l'expérience des utilisateurs ;
- une offre numérique basée sur les remontées utilisateurs pour qu'elles deviennent réalité.

Quelles grandes étapes ?

Janvier 2023 : lancement des travaux par les 5 responsables de communauté ;

Juin 2023 : début de l'expérimentation d'un nouvel outillage permettant d'améliorer la communication sur incident et de mettre en place une « météo des services » ;

En 2024 : lancement de projets de data science au bénéfice des utilisateurs.

Avec quels partenaires ?

Une soixantaine de personnes, sur la base du volontariat, venant de tous les métiers de la DGFIP, pour participer aux travaux.

Mots-clés

Ressenti utilisateur • Communication • Valorisation de la donnée

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Service des systèmes d'information / Bureau du pilotage de la production et du service aux utilisateurs

Virginie TOURLIAC
virginie.tourliac@dgifp.finances.gouv.fr
06 17 10 07 79

Alexandre MENDES
alexandre.mendes@dgifp.finances.gouv.fr

43 IMPRIM'FIP

Quel problème ?

IMPRIM'FIP permet la réalisation d'économies substantielles en coût d'affranchissement dans un cadre garantissant une totale confidentialité des envois de courrier. Cette offre de service s'inscrit dans le cadre de la démarche de services publics éco-responsables et d'exemplarité de l'État. Elle contribue à la décarbonation partielle des activités d'envoi du courrier.

Quelle solution ?

IMPRIM'FIP est une solution d'impression et d'envoi des courriers développée par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Accessible du bureau, en télétravail ou par traitement automatisé via une interface de programmation d'application (API), elle permet de délocaliser et de suivre le traitement des courriers en toute sécurité vers les ateliers éditiques de la DGFIP. Elle bénéficie d'un engagement de remise à la Poste à J+2 maximum. IMPRIM'FIP est dédiée aux agents de toutes les administrations qui envoient des courriers papiers, quels que soient les volumes.

IMPRIM'FIP permet de supprimer des tâches de gestion en local et d'accélérer le processus d'envoi : plus besoin de confectionner le courrier manuellement et de le déposer au service courrier.

Quels résultats ?

- Cette solution est plébiscitée par les agents de la DGFIP avec environ 20 M de plis annuels produits via cette solution ;
- Des premiers utilisateurs interministériels, tous très satisfaits du service (50 000 courriers envoyés en 2022) et de nouveaux utilisateurs en 2023 ;

- Jusqu'à 40 % d'économies en coût d'affranchissement avec un tarif postal industriel avantageux (0,57c/pli en 2023).

Quelles grandes étapes ?

2016 : création et ouverture du service aux agents de la DGFIP ;

2020 : ouverture d'IMPRIM'FIP à l'interministériel avec la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) puis le Ministère de l'Intérieur et le Rectorat du Rhône ;

2022 : création d'une équipe DGFIP dédiée à la promotion et à l'accompagnement des ministères pour entrer dans le dispositif IMPRIM'FIP.

Avec quels partenaires du projet ?

Toutes les administrations centrales et du réseau envoyant du courrier administratif papier (bureautique ou applicatif) :

Au 1er trimestre 2023, les utilisateurs d'IMPRIM'FIP sont :

- deux services de la DGCCRF (Signal Conso et Réponse Conso), le Rectorat du Rhône ;
- une Start Up d'État du Ministère de la Transition Ecologique (0 logement vacant) ;
- la Mission France Recouvrement
- le Secrétariat général commun départemental (SGCD) du Rhône et ses directions départementales ;
- A l'étude : le SGCD du Tarn, une autre Start Up d'État du Ministère de la Transition Ecologique (Histologe), les Ministères de l'Education Nationale, des Armées et Sociaux.

Mots-clés

Avantageuse • Sécurisée •
Ecoresponsable

Contacts

**Direction générale des Finances publiques
(DGFIP) / Service des systèmes d'informa-
tion / Bureau du pilotage de la production
et du service aux utilisateurs**

Pascal BILLETTE
pascal.billette@dgfip.finances.gouv.fr
06 60 73 99 80

Séverine VERCRUYSSÉ
severine.vercruysse@dgfip.finances.gouv.fr
06 75 53 66 27

Karine FRANCILLETTE
karine.francillette@dgfip.finances.gouv.fr
01 57 33 73 05

L'adresse fonctionnelle :
[**imprimfip@dgfip.finances.gouv.fr**](mailto:imprimfip@dgfip.finances.gouv.fr)

44 Valoriser les publications statistiques auprès des usagers

Quel problème ?

Les défauts de l'ancienne application Epsilon, limitée en développement et coûteuse, ont amené à proposer le lancement d'un projet de nouvelle bibliothèque numérique.

Quelle solution ?

La Bibliothèque Numérique de la Statistique Publique (BNSP) résulte d'une démarche interministérielle mutualisée mobilisant un grand nombre de partenaires publics : Insee, Bibliothèque nationale de France (BnF), 13 services statistiques ministériels (SSM) à ce jour, Conseil national de l'information statistique (Cnis).

La coopération entre le Service statistique public (SSP) et la BnF a permis d'intégrer l'ensemble des publications numériques du SSP dans le réseau Gallica Marque Blanche (GMB).

Les publications des partenaires BNSP, anciennes et nouvelles, sont téléchargeables depuis la BNSP et Gallica. La BNSP compte plus de 43 000 documents en ligne, datés de 1827 à aujourd'hui.

Quels résultats ?

La BNSP répond au souci d'améliorer le service à l'utilisateur et de toucher un public plus général.

Les coûts directs et indirects ont été réduits par l'externalisation de la maintenance à la Bibliothèque nationale de France.

Depuis le 21 septembre 2021, la BNSP s'est enrichie de près de 4 000 nouvelles publications, elle compte aujourd'hui 13 Services Statistiques Ministériels partenaires.

52 268 visiteurs sont venus consulter la BNSP en 2022.

Quelles grandes étapes ?

La convention de partenariat avec la Bibliothèque nationale de France a été signée en **avril 2019** ;

La conception et le développement ont eu lieu en **2019-2020** ;

La BNSP a été mise en ligne le **21 septembre 2021**.

Mots-clés

Bibliothèque numérique • Statistiques • Documentation

Contacts

Institut national de la statistique des études économiques (Insee) / Bibliothèque de l'Insee Alain Desrosières

Camille BEAUREPAIRE
camille.beaurepaire@insee.fr
01 87 69 56 88

Bruno DEMEULEMEESTER
bruno.demeulemeester@insee.fr

45 CA-Thèque des Organismes de l'Etat

Quel problème ?

Les canaux de transmission des informations et des documents des pré-Conseils d'Administration (pré-CA) et des Conseils d'Administration (CA) sont aujourd'hui multiples, accessibles selon des procédures diverses, pas forcément sécurisés et sans homogénéité quant à l'archivage des documents validés par les instances.

La multiplication des canaux induit une multiplicité d'outils qui ont un coût financier mais aussi environnemental (électricité, eau) ou en ressources humaines lié à l'utilisation de nombreux serveurs.

Quelle solution ?

Un outil unique permet d'économiser ces ressources tout en proposant une plateforme sécurisée et accessible par tous les acteurs.

La CA-Thèque est un projet de transformation numérique, destiné à échanger et à archiver tous les documents des pré-CA et des CA des organismes publics de l'Etat.

Cette plateforme collaborative constitue un outil unique, sécurisé (en mode Saas Sec-NumCloud), gratuit et géré par la Direction du Budget (DB) pour que les organismes mettent à disposition des bureaux sectoriels de la DB, des ministères de tutelle, des contrôleurs et de leurs administrateurs, tous les documents nécessaires aux travaux des pré-CA et aux décisions prises lors des CA.

Ce projet est pris en charge financièrement et techniquement par la DB.

Quels résultats ?

La CA-Thèque a été mise en production le 13 février avec 10 organismes et une cinquantaine d'utilisateurs.

Fin mai, 30 organismes ont adhéré et 300 utilisateurs sont désormais inscrits.

Plusieurs établissements ont déjà fait part de leur intérêt et souhaitent rejoindre la CA-Thèque début septembre lors de la seconde vague.

La communication autour du projet et de son intérêt pour les organismes et leurs partenaires s'est poursuivie depuis le lancement (webconférence, séance de présentation de l'outil par l'équipe projet et l'éditeur, communications sur Budget+ ou lors de réunions avec les établissements).

Quelles grandes étapes ?

Novembre 2021 : lancement du projet et analyse des besoins ;

Janvier 2022 : réalisation du cahier des charges et consultation des éditeurs potentiels ;

Mai-Juin 2022 : test de deux solutions retenues avec des organismes pilotes ;

Décembre 2022 : validation du choix de l'outil et appel à candidature ;

Février 2023 : formation des organismes pilotes et mise en production de la CA-Thèque ;

Juin 2023 : bilan de la phase 1 de production ;

Septembre 2023 : ouverture à de nouveaux organismes candidats ;

Janvier 2024 : bilan des phases 1 et 2.

Avec quels partenaires du projet ?

Le Bercy HUB, l'éditeur WIMI, projet interministériel intégrant les services de la DB, les contrôleurs, les ministères de tutelle, les organismes publics de l'Etat et leurs administrateurs).

Avec quel fonds ?

FTM

Mots-clés

Échange • Sécurisation •
Multiplication

Contacts

Direction du Budget (DB) / Bureau des opérateurs et organismes publics d'état (2B2O)

Jean-Christophe SAVINEAU

jean-christophe.savineau@finances.gouv.fr

07 77 25 93 46

Aurélié WEBER

aurelie.weber@finances.gouv.fr

01 53 18 26 96

46 Première année en France : comment déclarer vos revenus ?

Quel problème ?

Le Comité des italiens à l'étranger de Lyon, nous a sollicités, pour aider leurs compatriotes, nouveaux arrivants sur le territoire français, à réaliser leur première déclaration des revenus.

Quelle solution ?

Une vidéo, courte, sous la forme d'un dialogue, permet de répondre aux questions les plus simples que se pose un étranger primo-déclarant et pourrait intéresser d'autres publics que les seuls italiens.

Quels résultats ?

- Amélioration du service rendu à ce public spécifique en répondant en amont aux questions qu'il se pose ;
- Présentation et promotion du site impot.gouv.fr pour effectuer toutes les démarches en ligne ;
- Diminution des flux d'accueil si la vidéo a du succès.

Quelles grandes étapes ?

Février 2023 : définition du cahier des charges ;

Mars 2023 : scénario ;

Avril 2023 : tournage et montage de la vidéo ;

Diffusion possible dans le Rhône à compter **du 15 mai 2023** (campagne d'impôt sur les revenus) et à l'échelle nationale, les années suivantes.

Avec quels partenaires du projet ?

Le Service communication, la division de la transformation numérique, la division métier concernée, l'équipe d'accueil et le comité des italiens à l'étranger à Lyon.

Mots-clés

Usager • Accompagnement •
Primo-déclarant

Contact

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction régionale des Finances Publiques AURA et Rhône

Michèle DAMOUR
michele.damour@dgifp.finances.gouv.fr
04 72 40 77 31

47 Accompagnement fiscal des professionnels en territoire rural

Quel problème ?

Ce service répond à un besoin d'accompagnement des toutes petites entreprises sur le volet fiscal, ceci en parallèle de ce qui existe pour les usagers particuliers au sein des France services.

Quelle solution ?

La Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) a signé une convention partenariale avec des acteurs locaux pour améliorer l'accompagnement fiscal des professionnels au sein de la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre.

Le service des impôts des entreprises met à disposition des trois structures France services portées par l'intercommunalité ainsi qu'aux intervenants des chambres consulaires (commerce et d'industrie et de métier et de l'artisanat) au sein de ce territoire rural, une documentation technique sur la fiscalité des professionnels. Cette documentation facilite la prise en charge des questions d'ordre général sur le volet fiscal des usagers professionnels qu'ils reçoivent et accompagnent.

Pour les questions urgentes ou complexes, des référents au sein du service des impôts des entreprises départemental répondent en direct ou sur rendez-vous.

Quels résultats ?

En complément du kit de documentation remis début 2023, les acteurs locaux ont déjà sollicité 7 fois les référents du service des entreprises départemental pour obtenir une réponse immédiate.

Quelles grandes étapes ?

Deux réunions partenariales à l'**automne 2022** ont permis de porter une offre de service en réponse aux besoins exprimés par les partenaires locaux. Cette offre est formalisée dans une convention quadripartite ;

6 juillet 2022 : échanges avec la communauté de communes au cours d'une réunion « France services » ;

1^{er} février 2023 : lancement de l'expérimentation ;

6 avril 2023 : signature de la convention.

Avec quels partenaires du projet ?

Le service départemental de la Somme des impôts des entreprises, les chambres consulaires et la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre qui porte trois France services.

Mots-clés

Usagers professionnels • Accompagnement
• Fiscalité

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des Finances publiques de la Somme

Sébastien CARPENTIER
sebastien.carpentier@dgfip.finances.gouv.fr
03 22 71 71 59

Isabelle MOUZE-ESTEVEES
isabelle.mouzeesteves@ponthieu-marquenterre.fr

48 Formation impots.gouv

Quel problème ?

Ce service répond à un besoin d'accompagnement des usagers pour s'approprier le site impots.gouv. Il est proposé en dehors des créneaux habituellement très occupés de la journée. Ce service permet de créer un nouveau lien entre la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et l'utilisateur, afin que celui-ci ait une vision nouvelle de notre administration.

Quelle solution ?

Offre de formation personnalisée sur site (CFP Amiens Rollin) à l'utilisation du site impots.gouv auprès des usagers du SIP, cet accompagnement se déroule en deux temps :

- une partie théorique à partir de diaporamas projetés au public ;
- une partie pratique sur les bornes Portail Libre-Service Usagers (PLSU).

Quels résultats ?

- Accompagnement des usagers à une utilisation facilitée du site ;
- Réponses à des besoins individuels exprimés lors de la demande de formation : 20 usagers déjà formés ;
- Remise d'un « certificat de participation » à la formation.

Des sessions continuent d'être dispensées au rythme d'une par mois, le premier mardi de chaque mois. Un dispositif consacré à Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI) été créé

et sera disponible dès la session de février 2023.

Quelles grandes étapes ?

A l'occasion du **mois de l'innovation publique 2022** : tous les mardis après-midi ;

Poursuite jusqu'à la **mi-décembre 2022** ;

Continuation à partir de **février 2023** à minima 1/mois (plus si besoin) ;

Pendant la campagne déclarative, la formation est consacrée uniquement à l'aide à la déclaration en ligne des revenus et à GMBI (Gestion Mes Biens Immobiliers).

Mots-clés

Formation • Utilisation • Impots.gouv

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Direction départementale des finances publiques de la Somme / Service des impôts des particuliers d'Amiens

Benjamin LEMOINE
benjamin.lemoine@dgfip.finances.gouv.fr
06 45 56 68 83

Julie DAMART
julie.damart@dgfip.finances.gouv.fr
07 78 84 62 20

49 ProConnect

Quel problème ?

ProConnect simplifie pour l'utilisateur la création de compte afin d'effectuer des démarches administratives en ligne et sécurise pour les portails de services publics (PSP) l'authentification des usagers.

Actuellement, pour pouvoir effectuer leurs démarches au nom d'une entreprise, les professionnels doivent s'inscrire sur les PSP puis justifier de leur qualité vis-à-vis de cette entreprise. Le plus souvent avant de valider l'inscription sur leur portail, les fournisseurs de services publics demandent l'accord de l'entreprise :

- par courrier postal ;
- par alerte sur le portail si un administrateur de cette entreprise est déjà déclaré sur ce portail ;
- par appel téléphonique ou code envoyé par SMS.

L'inscription est finalisée après obtention d'un accord de l'entreprise. Certains portails valident l'inscription directement sans attendre la réponse de l'entreprise.

Quelle solution ?

ProConnect permet de s'assurer que le compte utilisé pour effectuer des démarches administratives sur un portail de services publics destiné aux entreprises personnes morales est bien celui d'un dirigeant de l'entreprise et donc que l'utilisateur dudit compte est bien légitime pour agir au nom de l'entreprise concernée.

ProConnect est un outil interministériel transverse de certification de comptes mis à la disposition des portails de services publics qui souhaitent l'implémenter.

Quels résultats ?

ProConnect vise à faciliter les échanges entre les professionnels et l'administration :

- en établissant un lien entre l'entreprise et l'utilisateur qui réalise les démarches administratives ;
- en fluidifiant la communication entre l'administration et les entreprises.

Quelles grandes étapes ?

2019 : maîtrise d'ouvrage déléguée confiée au MEFSIN par la Direction interministérielle du numérique (DINUM) pour la création du service ProConnect (programme Tech.Gouv, volet Identité numérique) ;

2020-2021 : réalisation du prototype et recherche de portails de services publics expérimentateurs ;

2022 : mise en production de ProConnect sur le portail de la Douane pour la procédure ATVAI (autoliquidation de la TVA due à l'importation) puis sur PortailPro (MFR et la Direction générale des Finances publiques (DGFiP)) ;

2023 : mise en qualité de la base Dirigeants tenue par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ;

2023 : préparation de l'implémentation de ProConnect sur le portail public de facturation (PPF) ;

2023 : transfert de ProConnect à l'Insee pour prendre en charge la maîtrise d'ouvrage et le maintien en conditions opérationnelles du service ;

2024 : déploiement de Proconnect sur le portail Facturation Electronique.

Avec quels partenaires du projet ?

L'Insee, l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) (Plateforme API PISTE), Sopra Steria Next, CGI, OUTSCALE, la DINUM.

Avec quel fonds ?

FTM, le budget du Service du numérique (SNUM) et la DINUM.

Mots-clés

Dématérialisation • Simplification •
Sécurisation

Contact

Secrétariat général (SG) / Service du numérique (SNUM) / Mission « animation, synthèse du numérique et des systèmes d'informations »

Elena POPA
elena.popa@finances.gouv.fr
01 53 18 82 67

50 Sensibilisation des primo-déclarants

Quel problème ?

Bien que les jeunes aient une facilité naturelle pour les réseaux et le numérique, les services d'accueil constatent que ce public n'est pas suffisamment informé des démarches administratives qu'il doit effectuer.

Même si cette tranche d'âge de la population est très largement équipée de smartphone et connectée, il n'en demeure pas moins que les applications d'organismes publics ne lui sont pas totalement intuitives.

Dans les faits, ils se manifestent souvent dans l'urgence lorsqu'ils ont besoin de documents justifiant de leurs revenus pour obtenir des aides ou un logement notamment. Nous souhaitons ainsi les convaincre de l'importance de la déclaration de revenus.

Leurs rapports avec les administrations ne font pas partie de leurs préoccupations. Ils ne perçoivent pas l'utilité d'une démarche spontanée dans un monde où le virtuel et les transferts automatiques de données sont omniprésents.

L'objectif de cette sensibilisation est de leur apporter un minimum de connaissances nécessaires dans leur vie de futur étudiant mais aussi professionnelle. Ces notions sont utiles à une bonne insertion dans la vie sociale.

Quelle solution ?

La Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) du Jura a comme projet une opération de communication spécifique dédiée au public ciblé des jeunes adultes de 17 à 19 ans. Cette opération de sensibilisation consistera à leur présenter

leurs premières démarches de futurs contribuables.

Elle prendra la forme d'une proposition aux lycées et centres de formation d'apprentis volontaires, de consacrer, sur le temps de vie scolaire des élèves, un créneau d'une heure pour la tenue d'une visioconférence.

Nous proposerons deux créneaux pour la tenue d'une visioconférence. Celle-ci sera enregistrée et envoyée aux établissements pour une diffusion libre dans les établissements n'ayant pas pu participer à la présentation.

Quels résultats ?

Faire prendre conscience aux jeunes adultes de l'importance de bien débiter leur vie administrative à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) pour faciliter ensuite l'accueil et la gestion de ces usagers par nos services des impôts des particuliers.

Quelles grandes étapes ?

Fin janvier 2023 : réunion de collaborateurs de faisabilité ;

Février / mars 2023 : prise de contact avec les établissements scolaires et apprentis ;

Avril 2023 : arrêt d'une date ;

Mai 2023 : webinaire.

Avec quel partenaire ?

Le service des impôts des particuliers (SIP).

Mots-clés

Promotion • Primo-déclarant •
Proximité

Contacts

**Direction générale des Finances publiques
(DGFIP) / Direction départementale des Fi-
nances publiques du Jura**

Céline CHATOT

celine.chatot@dgfip.finances.gouv.fr

06 15 28 00 69

Ahmed ALAOUI

ahmed.alaoui@dgfip.finances.gouv.fr

06 03 15 19 90

51 Partenariat avec les acteurs sociaux pour servir les usagers en difficulté

Quel problème ?

Dans un contexte de crise sanitaire et d'isolement de certains acteurs sociaux et d'usagers, faciliter l'accès des publics en difficulté aux obligations déclaratives et fiscales et aux droits qui en résultent devenait d'autant plus utile et nécessaire.

Quelle solution ?

Le service des impôts des particuliers (SIP) de Strasbourg a développé des passerelles personnalisées avec plusieurs associations ou structures sociales de collectivités pour faciliter l'accès des usagers "en difficulté".

Ces "ponts numériques" sont destinés à simplifier, mieux accompagner et faciliter la prise en charge des dossiers fiscaux des intéressés qui nécessitent des attentions particulières.

Parce que ces acteurs "relais" ont été ciblés, les rendez-vous mieux programmés et les relations avec ces intermédiaires durablement établies, l'intégration de l'usager en difficulté (illelectronisme, éloignement de l'emploi, réinsertion...) dans l'univers des finances publiques est facilitée ainsi que les travaux d'accueil.

Quels résultats ?

Ces partenariats permettent, en s'appuyant sur les acteurs sociaux de terrain, de mieux toucher les usagers en difficulté et répondre à leurs besoins.

Ils simplifient la mission d'accueil et le traitement, avec l'aide des partenaires, de situations complexes et atypiques.

3 chiffres clés :

- 88 Partenaires identifiés (de toutes tailles et de tous horizons sociaux) ;
- 5 500 échanges en 2022, pour faciliter et préparer utilement le traitement des situations ;
- 5 services des impôts des particuliers du Bas-Rhin sous convention.

Quelles grandes étapes ?

Septembre 2020 : évaluation du besoin collectif ;

Octobre 2020 : tissage de la toile partenariale ;

Depuis novembre 2020 : mise en place des accompagnements/ponts numériques ;

Une rencontre annuelle permet de fédérer, consolider et faire vivre les partenariats.

Avec quels partenaires ?

Initialement le service des impôts des particuliers de Strasbourg (périmètre métropolitain) et désormais les autres services des impôts des particuliers du département du Bas-Rhin mais aussi 88 associations et collectivités publiques partenaires.

Mots-clés

Faciliter • Accompagner •
Simplifier

Contacts

**Direction générale des Finances publiques
(DGFiP) / Direction régionale des Finances
publiques du Grand Est et du Bas-Rhin**

Nicolas PAIRAULT
nicolas.pairault@dgfip.finances.gouv.fr
03 88 25 37 83

Laurent CABOUFIGUE
laurent.caboufigue@dgfip.finances.gouv.fr
03 88 52 48 59

François HUPPERT
françois.huppert@dgfip.finances.gouv.fr
03 88 25 37 15

52 Un outil interactif de présentation du parcours usager retraite

Quel problème ?

Le projet a été au départ imaginé par des agents du Service des retraites de l'État (SRE), soucieux d'améliorer l'information à l'attention de l'utilisateur. L'intention initiale était de disposer d'un outil pour pouvoir présenter l'offre de services de façon simple et pour valoriser le savoir-faire du SRE.

Quelle solution ?

Le SRE développe, en co-construction avec les usagers et les agents, un outil interactif de présentation du parcours usager retraite, afin de le rendre plus lisible et de faciliter l'orientation des utilisateurs. L'outil devra présenter, de façon personnalisée, l'offre de services existante offerte aux usagers.

Quels résultats ?

Des études qualitatives et des mesures d'audience sur le site permettront d'analyser les comportements utilisateurs après réalisation, au regard des points suivants :

- un usager mieux orienté, plus rassuré ;
- un usager responsabilisé ;
- une présentation de l'offre de services retraite personnalisée, lisible ;
- une information disponible sur retraitesdeletat.gouv.fr enrichie ;
- un outil de partage d'une culture commune entre gestionnaires (Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et employeurs, lot 2 du projet).

Quelles grandes étapes ?

Été 2022 : projet relancé après l'appel à défis « Pour une action publique co-construite avec les usagers et les agents » ;

Autonome 2022 : phase d'écoute usagers ;

Janvier 2023 : finalisation du cadrage du projet lot 1 ;

Février 2023 : premiers développements et cadrage lot 2 ;

Mars 2023 : présentation d'une V0 développée aux usagers pour avis ;

Printemps 2023 : réalisation et déploiement.

Avec quels partenaires ?

Le SRE, les ministères employeurs, le CGR Agence Dumas Associés, le BercyLab et les usagers et comités usagers.

Avec quel fonds ?

Le SRE est lauréat de l'appel à défis « Pour une action publique coconstruite avec les usagers et les agents », piloté par la Direction Interministérielle à la Transformation Publique (DITP).

Mots-clés

Écoute • Collaboration •
Simplification

Contacts

Direction générale des Finances publiques (DGFIP) / Service des retraites de l'Etat (SRE)

Caroline LAIDI

caroline.laidi@dgfip.finances.gouv.fr

02 40 08 83 23

Sylvie RICHARD

sylvie.richard2@dgfip.finances.gouv.fr

02 40 08 82 20

Nadège BERTOMEU

nadege.bertomeu@dgfip.finances.gouv.fr

02 40 08 81 06

53 CartoTabac

Quel problème ?

Le bureau des contributions indirectes au sein de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) est responsable de diverses bases de données riches d'informations, sur les opérateurs des filières avec lesquelles il traite au quotidien. Sur la filière tabac, plus particulièrement, le besoin est double. D'un côté, l'objectif est de valoriser les données douanières issues de l'outil de Gestion informatisée du monopole des tabacs (GIMT) en les mettant en rapport avec des informations provenant d'autres sources de données (notamment publiques) liées à la géolocalisation de certains points d'intérêt, mais aussi de créer une fonctionnalité de calcul de déplacement/itinéraire permettant à l'agent de ne recourir qu'à un seul et même outil dans le cadre de simulations d'implantations/déplacements de débits de tabacs.

Une estimation de 130 utilisateurs a été réalisée avec parmi eux, des agents des services déconcentrés en charge de l'accompagnement des opérateurs de la filière, ainsi que des agents de la direction générale.

Quelle solution ?

CartoTabac est un nouvel outil d'aide à la décision pour les agents de la douane, développé dans le cadre du programme Valorisation Des Données et dédié à la gestion du réseau légal de vente de produits du tabac.

Particulièrement dense, ce maillage est aujourd'hui composé de plus de 21 700 débits de tabac, gérés et suivis par la douane au quotidien.

L'outil Carto Tabac a pour objectif premier de faciliter le travail des services en charge de la gestion du monopole des tabacs, en

leur proposant une application unifiée de visualisation de la donnée regroupant les données d'implantation des débits de tabac et des points de revente.

Quels résultats ?

- Amélioration de la qualité de travail des agents en charge de la gestion du monopole des tabacs ;
- Gain de temps dans la prise de décision en particulier en ce qui concerne l'implantation d'un bureau de tabac/simulation d'impact de l'implantation ou déplacement d'un débit ;
- Alignement avec la Stratégie de la Douane et du Gouvernement (Plan Tabac) ;
- Innovation dans les méthodes de travail.

Quelles grandes étapes ?

Juin 2021 : développement d'un prototype ;

Février 2022 : validation de la valeur métier de l'application lors d'une instance stratégique avec la Directrice générale ;

Janvier 2023 : mise en production de l'application, après une phase d'industrialisation des fonctionnalités du prototype ;

Février 2023 : préparation de l'ouverture aux utilisateurs-cibles de l'application et mise en place des activités de conduite du changement.

Avec quels partenaires ?

La Direction générale, la Délégation à la stratégie, le bureau des contributions indirectes (FID 3), la sous-direction SI, la Direction Nationale des Statistiques et Com-

merce Extérieur (DNSCE) et les services déconcentrés en charge de la gestion du monopole Tabac.

Avec quel fonds ?

FTAP

Mots-clés

Monopole des tabacs • Cartographie •
Données

Contact

**Direction générale des Douanes et des
Droits indirects (DGDDI) / Bureau des contributions indirectes**

Elsa BEUGAS
elsa.beugas@douane.finances.gouv.fr
01 57 53 41 36

54 Viti360

Quel problème ?

Dans le cadre du programme « Valorisation de la donnée en douane », nous avons été sollicités par la Délégation à la stratégie de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI), car nous avons été identifiés comme un bureau gestionnaire de bases de données très riches. Conscients que la consultation des données viticoles par les collègues était rendue complexe par leur dispersion sur de nombreuses applications différentes, nous avons décidé que les réunir sous une même interface faciliterait le travail des collègues.

Viti360 a donc vocation à aider à la préparation des contrôles, à la collecte et l'analyse d'informations dans le cadre d'enquêtes, et à l'accompagnement des viticulteurs. À terme nous espérons l'ouvrir aux viticulteurs, aux caves coopératives et aux négociants pour leurs propres données, voire aux administrations compétentes en viticulture.

Quelle solution ?

En regroupant dans une seule interface les données issues d'une demi-douzaine d'applications douanières, Viti360 permet aux collègues des services à compétence viticole de consulter ces données en quelques clics seulement. Pour chaque entreprise vitivinicole (récoltants, caves coopératives et négociants), on y trouve les éléments relatifs à ses superficies exploitées, sa récolte, sa production, ses stocks, ses expéditions en France et dans l'Union Européenne (UE), et ses exportations vers les pays tiers. Les éléments sont présentés sur une cartographie, et également sous la forme de graphiques et de tableaux.

Quels résultats ?

Les collègues se sont montrés intéressés par les données affichées et par les possibilités d'extraction offertes par l'outil.

Quelles grandes étapes ?

Janvier 2022 : Finalisation des développements d'un prototype ;

Février 2022 : Validation de la valeur métier de l'application lors d'une instance stratégique avec la Directrice générale ;

Février 2023 : Mise en production de l'application, après une phase d'industrialisation des fonctionnalités du prototype ;

Mars 2023 : Préparation de l'ouverture aux utilisateurs cibles de l'application et mise en place des activités de conduite du changement.

Avec quels partenaires ?

La Direction générale, la Délégation à la stratégie, le Bureau des contributions indirectes (FID 3), la Sous-direction SI, la Direction Nationale des Statistiques et Commerce Extérieur, les services déconcentrés en charge de la Viticulture.

Avec quel fonds ?

FTAP

Mots-clés

Viticulture • Cartographie •
Données

Contacts

Direction générale des Douanes et des Droits indirects (DGDDI) / Bureau des con- tributions indirectes

Nadine BABONNEAU
nadine.babonneau@douane.finance.gouv.fr
01 57 53 44 10

Frédéric SIBUET-MASSON
frederic.sibuet-masson@douane.finance.gouv.fr
01 57 53 42 96

55 Cyberwatch

Quel problème ?

La cybersécurité est aujourd'hui au cœur des considérations de toute entité. Aucun système n'est complètement sûr ni sécurisé. C'est un fait, et l'accepter est la base de la maturité en matière de cybersécurité. Par ailleurs, toute évolution, tout développement, toute nouvelle brique peut apporter avec elle de nouvelles défaillances. Parfois fonctionnelles, parfois liées à la sécurité. La base de la sécurisation d'un système est sa connaissance et sa maîtrise.

La connaissance des systèmes permet un pilotage pour la découverte éventuelle d'actifs obsolètes ou avec des non-conformités critiques et la correction de défauts de sécurité appelés communément des "vulnérabilités". Leur détection, connaissance et gestion est une activité incontournable lorsqu'il est question de sécuriser un système

Historiquement, les systèmes pouvaient se voir mis à jour, ou non, selon les besoins et exigences des applications qu'ils supportaient. La mise à jour "pour raison de sécurité" reste un concept relativement récent, en particulier en ce qui concerne les systèmes d'information. Bien sûr, des mises à jour pouvaient toujours être réalisées, mais la connaissance des impacts et la maîtrise du périmètre impacté étaient souvent plus qu'approximatives.

Le Centre Interministériel de Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines (CISIRH) ne disposait pas d'un moyen simple et centralisé pour la découverte des vulnérabilités existantes, et réalisait donc un pilotage plutôt à l'aveugle et sur un périmètre limité. Les mises à jour n'étaient ni systématisées, ni complètes, et consistaient le plus souvent à répondre aux crises majeures qui apparaissaient dans la presse

(shellshock, heartbleed, poodle, spectre, etc...).

Quelle solution ?

Il était donc indispensable de se doter d'un système reconnu capable de cartographier les systèmes d'information, détecter les vulnérabilités, identifier les actifs principaux et prioriser les mises à jour à effectuer. En effet, de nouvelles vulnérabilités sont publiées chaque jour et il est indispensable de connaître rapidement quels systèmes sont impactés, et avec quel niveau de gravité.

Le CISIRH a donc sélectionné une solution française, Cyberwatch, ayant fait ses preuves au sein de l'administration, pour la déployer et en utiliser toutes les fonctionnalités.

De cette manière, le CISIRH est capable de connaître à tout instant et en temps réel l'état de sécurité de base de son parc informatique avec un support très large d'équipements et de technologies et ainsi garantir un niveau de confiance à ses partenaires.

L'outil fonctionnant en récupérant les informations des actifs, il est également devenu une base de connaissance centrale, unique et à jour pour la gestion du parc.

Il est d'ailleurs utilisé pour maintenir à jour la base de connaissance des composants du système d'information.

Quels résultats ?

Le résultat attendu est la connaissance du système d'information. L'objectif était de connaître et de pouvoir piloter les actions de mises à jour des serveurs et équipements, de mettre en place une politique de Maintien en Condition de Sécurité

(MCS) et de pouvoir en suivre l'application et le respect dans le temps.

Il a été possible en 18 mois de réduire de 78% les vulnérabilités présentes sur les systèmes d'informations, sans compter les machines qui ont pu être « décommissionnées » pour obsolescence.

L'outil a pu servir de base de connaissance unique et a été progressivement ouvert à de nombreux agents et prestataires afin qu'ils puissent chacun connaître et suivre l'état des machines sous leurs responsabilités.

Il est devenu un élément incontournable du système d'information, élément qui s'enrichit régulièrement de nouvelles fonctionnalités.

Mots-clés

Visibilité • Centralisation •
Pilotage

Contacts

Centre Interministériel de Services informatiques relatifs aux Ressources Humaines (CISIRH) / Bureau de protection des données et de la sécurité du numérique

Matthieu DEVALLE
matthieu.devalle@finances.gouv.fr
06 38 35 86 32

Alice DELACHAT
alice.delachat@finances.gouv.fr
01 44 97 07 40

56 Les chatbots de l'Insee

Quel problème ?

Les nombreuses demandes adressées à « Insee Contact » (170 000 par an) peuvent survenir en dehors des heures et jours ouvrables. La réponse dans des délais satisfaisants conformément aux engagements « Service public + » peut également être difficile à atteindre en cas d'afflux soudain de demandes, par exemple au démarrage d'une enquête.

Par ailleurs, il a été constaté que certaines demandes « standard » et répétitives ne nécessitaient pas toujours une réponse humaine, celle-ci n'apportant que peu de valeur ajoutée.

Quelle solution ?

En complément de son service de réponses aux questions par téléphone et mail, « Insee Contact », l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a développé sur ses différents sites internet, plusieurs robots conversationnels (*chatbots*) afin de proposer un canal supplémentaire permettant de fournir une réponse instantanée, 7j/7 et 24h/24, aux questions des usagers.

En août 2022, un 1er *chatbot* a été déployé sur le site de réponses aux enquêtes de l'Insee auprès des entreprises (<https://entreprises.stat-publique.fr/>) puis un 2ème en décembre 2022 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr pour accompagner la collecte de l'enquête annuelle de recensement de la population réalisée entre janvier et mars 2023. Depuis avril 2023, un 3ème *chatbot* a été ouvert et permet ainsi d'assister les entrepreneurs dans leurs démarches auprès du répertoire SIRENE. Ces *chatbots*, de type FAQ, permettent désormais de répondre aux questions les plus fréquemment

posées par les internautes sur le site « Insee Contact ».

Quels résultats ?

Les *chatbots* sont fortement utilisés par les usagers, avec à peu près autant de sollicitations par ce canal que par le biais des formulaires de contact. Depuis août 2022, on compte plus de 2 000 conversations usagers/*chatbot* relatives aux enquêtes auprès des entreprises, soit près de 3 200 questions posées par ces dernières. De plus, pendant le recensement de la population (janvier à mars 2023), 2 600 conversations ont été initiées par les usagers, ce qui représente au total près de 4 500 questions.

Les différents *chatbots* mis en place depuis août 2022 ont été disponibles en continu, sans panne ni dysfonctionnement.

Le taux de compréhension des demandes écrites des usagers se situe entre 60 % et 80 %, selon la maturité des *chatbots*. Par ailleurs, dans la mesure où la grande majorité des questions posées par les usagers s'effectue par « clic », à partir des questions proposées par le *chatbot* (64 % pour le recensement de la population par exemple), une bonne réponse est garantie dans 100 % des cas. Aussi, le taux de compréhension global s'avère excellent et se situe entre 80 % et 90 %.

Quelles grandes étapes ?

Septembre-octobre 2021 : Parangonnage de *chatbots* déployés par l'administration (notamment MEFR et MINARM) ;

Février-août 2022 : Constitution puis validation de la base de connaissances, du comportement conversationnel du *chatbot* et du format de la fenêtre de discussion ;

8 août 2022 : Mise en production du premier *chatbot* sur le portail de réponse aux enquêtes de l'Insee auprès des entreprises.

Grâce à l'expérience acquise et capitalisée lors de la réalisation du premier *chatbot*, le délai entre le lancement du projet et la mise en production des *chatbots* suivants a été raccourci à environ deux à trois mois.

Avec quels partenaires ?

À l'Insee : les équipes informatiques chargées de la gestion et de la maintenance des sites internet, assistance à maîtrise d'ouvrage interne, responsables de collecte d'enquêtes, conseillers d'orientation l'Insee Contact.

Partenaire externe : le prestataire « Omnicanal » d'« Insee Contact ».

Mots-clés

Productivité • Réactivité • Disponibilité

Contact

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) / Direction de la diffusion et de l'action régionale

Vincent LAPEGUE
vincent.lapegue@insee.fr
01 87 69 56 28

57 Le SG, partenaire de confiance

Quel problème ?

Dix ans après sa précédente réorganisation, le Secrétariat général (SG) souhaite faciliter l'accès de ses services aux interlocuteurs directionnels, clarifier son offre de service, valoriser ses compétences, fluidifier sa relation avec ses partenaires et renforcer son attractivité auprès des agents.

En tant que « partenaire de confiance » le SG vise plus particulièrement à rendre son action visible et lisible à l'égard des bénéficiaires.

Quelle solution ?

En 2020 le SG a lancé son projet stratégique « Ambition SG » lequel vise à le doter des outils nécessaires pour jouer son rôle de garant de la qualité et de la performance des fonctions supports. Cette démarche innovante s'incarne désormais dans le nouveau positionnement du SG en tant que "Partenaire de confiance". Elle se concrétise plus particulièrement dans sa manière de présenter ses services à destination des directions. Un catalogue de l'ensemble des offres de service a ainsi été élaboré dans un outil accessible sur Alizé. Pour chaque offre, est identifié un référent « porteur d'offre », garant de la qualité de service.

Ces offres sont présentées par grandes filières (Ressources humaines, Numérique, Immobilier, Logistique et cadre de vie, Prévention, protection et sécurité, Communication et évènementiel, Gestion de projet, transformation et innovation, Finances, budget et achats) pour renforcer la lisibilité de l'action du SG à l'égard des directions.

Quels résultats ?

En 2022, 20 offres ont été formalisées comme par exemple la réalisation d'achats pour les services prescripteurs ou l'accompagnement des directions dans leurs projets de transformation immobilière.

30 offres supplémentaires sont en cours de formalisation et aboutiront avant la fin de l'année 2023. Le SG a su ainsi renforcer sa posture « orientée usager » auprès des bénéficiaires et améliorer la qualité du service rendu.

Quelles grandes étapes ?

Fin 2020 : Lancement de la démarche ;

2021 : Identification des axes et objectifs du projet ;

2022 : Élaboration d'une cartographie des offres et formalisation de 20 premières offres ;

2023 : Formalisation de 30 offres supplémentaires.

Avec quels partenaires ?

Les services du SG et les directions du MEFSIN.

Mots-clés

Confiance • Sens du service • Professionnalisme • Agilité

Contacts

Secrétariat général (SG) / Délégation, Synthèse, Coordination et Innovation (DSCI)

Grégoire PARMENTIER

gregoire.parmentier@finances.gouv.fr

01 53 18 44 18

Sophia SKRZYPEC

sophia.skrzypec@finances.gouv.fr

01 53 18 44 11

Lloyd LIGUERI-RICHARD

lloyd.ligueri-richard@finances.gouv.fr

01 53 18 52 85

58 Oh my bot !

Quel problème ?

« Oh my bot ! » répond à une double problématique :

- D'une part, le défi de la recherche de forces de production supplémentaires via l'automatisation des processus ;
- D'autre part, le sujet de l'amélioration de la qualité de vie au travail via la suppression d'irritants pour les agents du Centre de services des ressources humaines (CSRH).

Quelle solution ?

« Oh my bot ! » est la ferme d'automates (ou RPA pour *Robot Process Automation*), développée sous la technologie UI PATH, en cours de construction au sein du CSRH et de la Mission Numérique (SG/SRH2).

Une première brigade de robots (5 automates) est déjà en production et explore des processus métiers RH variés et pour certains mutualisables avec les 14 autres CSRH du MEFSIN.

En 2023, le projet passera à l'échelle avec une seconde vague d'automatisations en cours de conception ou de développement.

Dans cette aventure, les équipes de la Mission Numérique sont accompagnées d'un prestataire (la société Roboyo) et des équipes de SNUM (Bureau des Projets et Applications Numériques (BPAN)).

Quels résultats ?

Pour les agents, le résultat espéré est la diminution des tâches chronophages et à faible valeur ajoutée, sans plus-value intellectuelle, pour un recentrage progressif sur des activités de contrôle ou de pilotage.

Pour les services, une ingénierie des processus, levier de gain de productivité et de soutenabilité de l'accroissement de charge.

Quelles grandes étapes ?

- Un sponsoring fort ;
- Un financement pour les premiers pas ;
- Une contractualisation avec les acteurs du métier ;
- Un accompagnement par des prestataires reconnus ;
- Un cadrage et une expression de besoin ;
- Une expérimentation ;
- Les premiers développements ;
- La recette ;
- La mise en production ;
- La montée à l'échelle ;
- La TMA et les évolutions.

Avec quels partenaires ?

SRH2, le SNUM/BPAN, UI PATH et Roboyo, MEAE (partenaire) et les autres CSRH du MEFSIN.

Avec quel fonds ?

France Relance et FTM

Mots-clés

Automatisation • QVT •
Gisement de ressources

Contacts

Secrétariat Général (SG) / Service des ressources humaines (SRH)

Christine JEANNIN
christine.jeannin@finances.gouv.fr
01 53 44 23 09

Stéphane SUEUR
Stephane.sueur@finances.gouv.fr
01 53 44 21 29

Julien DELADE
julien.delade@finances.gouv.fr
01 53 44 22 10

Cécile THOUVEREY
cecile.thouverey@finances.gouv.fr
01 53 44 24 88

Anaïs DESCOMBES
anais.descombes@finances.gouv.fr
01 53 44 22 35

59 ARC – Application de recrutement des contractuels

Quel problème ?

- Fluidifier la procédure administrative de recrutement : de la pré-sélection d'un candidat contractuel à la fin de sa période d'essai ;
- Réduire les délais de recrutement des contractuels ;
- Suivre sur un même support l'avancée des recrutements et des renouvellements pour tous les acteurs (candidats, directions et services recruteurs, bureau des recrutements de contractuels, Centre de Services des Ressources humaines (CSRH), Contrôleur Budgétaire et Comptable ministériel (CBCM)) ;
- Développer le suivi statistique des recrutements et renouvellements d'agents contractuels et notamment le suivi des délais de recrutement ;
- Recueillir puis intégrer les pièces transmises par les candidats au dossier numérique de l'agent dans le Système d'information sur les ressources humaines (SIRH) SIRHIUS ;
- Améliorer l'attractivité des Ministères économiques et financiers (MEF).

Quelle solution ?

L'application ARC, s'inscrit en premier lieu comme une déclinaison des dispositions de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant sur les modalités de recrutement des agents contractuels au sein des trois fonctions publiques.

Cette application constitue un premier outil spécialisé pour le recrutement des contractuels, intégrant l'ensemble des acteurs du

processus de validation du recrutement (candidat, Bureaux RH, Service RH, CBCM), permettant l'installation administrative et financière du nouvel agent.

ARC prévoit une extension de son périmètre afin de constituer progressivement un seul point d'entrée pour l'embarquement (*onboarding*) des nouveaux arrivants, quel que soit leur statut.

ARC permettra via l'application, d'assurer, le recueil et la mise à disposition des informations pour l'*onboarding* de tous les agents arrivant en administration centrale.

Quels résultats ?

- La position de partenaire de confiance du Secrétariat général (SG) auprès des directions des MEF en sera confortée ;
- Le ministère disposera alors d'un outil de *reporting* assurant une information exhaustive et instantanée, à la disposition des décideurs, des gestionnaires RH, tant pour faciliter le pilotage et la qualité de service, que pour enrichir le dialogue social ;
- La mise à disposition pour le CBCM d'un support de contrôle interne a posteriori ;
- La dématérialisation complète de la chaîne de recrutement suivant une démarche écoresponsable et son partage par chaque acteur du recrutement, et celle d'un tableau de bord de suivi de chacune de ses étapes ;
- L'amélioration de l'expérience utilisateurs.

Quelles grandes étapes ?

Première phase du projet :

- Lancement du projet en présence de Mme Véronique Gronner, cheffe du service RH des MEF, sponsor du projet, le **18 juillet 2022**
- Phase de co-construction avec le comité utilisateurs) **jusqu'à fin mars 2023**
- Phase de tests **à compter de mi-juin 2023**
- Mise en service au **dernier trimestre 2023**

Présentation de la trajectoire :

- Planification et construction en **2023** d'un formulaire intégré dans ARC (iso-périmètre) concentrant l'ensemble des documents et informations de l'onboarding des contractuels ;
- Conception en **2024** d'un formulaire pour les titulaires (mutualisant le codage de celui des contractuels) ;
- Déploiement en **2024** d'un projet ARC "titulaires" ;
- Articulation du projet avec le développement de la carte multiservices Rossignol (Service du Numérique – Service de l'Environnement Professionnel-Service RH du SG des MEF) en **2024**.

Avec quels partenaires ?

Equipe projet : le Bureau des agents contractuels (SRH2C), le Bureau du Conseil de l'innovation et de l'animation (SRH2D), le Service du numérique (SNUM) ;

Contributeurs : les BRH partenaires du comité utilisateurs (Direction générale du Trésor, Direction générale des Entreprises, Direction du Budget, Secrétariat général (SNUM, SIEP, SIRCOM), CBCM et Centre de Service RH.

Dans le cadre de la démarche "Dites-le nous une fois" la Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI).

Prestataires : CEGID (Talentsoft) et Néocase.

Avec quel fonds ?

FTM

Mots-clés

Expérience utilisateur • Attractivité •
Mobilité

Contacts

Secrétariat Général (SG) / Service des ressources humaines (SRH)

Véronique GRONNER
veronique.gronner@finances.gouv.fr
01 53 18 38 00

Gwenn LEAUSTIC
gwenn.leaustic@finances.gouv.fr
01 53 44 24 80

Anne LE VAILLANT
anne.le-vaillant@finances.gouv.fr
01 53 44 27 85

Elijah MOREL
elijah.morel@finances.gouv.fr
01 53 44 21 15

Irmgard MULLER
irmgard.muller@finances.gouv.fr
01 53 44 27 07

Antoine LEFEUVRE
antoine.lefeuvre@finances.gouv.fr
01 53 44 26 32

Christelle DESBOIS
christelle.desbois@finances.gouv.fr
01 53 44 25 90

Vincent MERIAU
vincent.meriau@finances.gouv.fr
01 53 44 20 84

60 Les usages innovants de la visioconférence

Quel problème ?

Les solutions de visioconférence déployées à Bercy (Visiby, Webex, Webinaire de l'Etat, Webconférence de l'Etat) n'ont pas cessé d'évoluer au cours des derniers mois. Elles intègrent désormais des innovations, encore insuffisamment connues, alors que leurs apports pour les agents et le travail en équipe peuvent être substantiels.

Quelle solution ?

L'enjeu est ainsi de présenter les fonctionnalités innovantes de visioconférence, qui ont émergé depuis 2022.

- Outils collaboratifs : tableau blanc intelligent, sondages et quizz, enregistrement du chat et co-édition du compte rendu en ligne, organisation du travail en sous-groupe, apartés entre plusieurs sites distants, partage de vidéos, enregistrement de la conférence
- Echanges multilingues : sous-titrage, interprétariat en direct et choix du canal de traduction ;
- Any device : rejoindre une conférence avec son smartphone en situation de mobilité ;
- Fonctionnalités avancées et apports de l'intelligence artificielle : amélioration du confort sonore et visuel des réunions en salle Visiby (annulation des bruits ambiants, auto Zoom sur les intervenants), exploitation des éléments clés de la réunion.

Toutes ces fonctionnalités sont désormais largement accessibles aux agents ; elles leur permettront de tirer parti pleinement des solutions de visioconférence, avec de nouveaux outils collaboratifs, de nouvelles

facilités d'échanges à l'international et les différents apports de l'intelligence artificielle.

Quels résultats ?

Les résultats et bénéfices réalisés sont les suivants :

- des réunions plus efficaces et plus interactives ;
- une expérience utilisateur de meilleure qualité ;
- une intégration des outils : éviter d'utiliser un second outil (Klaxoon par exemple) pour l'interactivité ;
- un accès plus aisé aux conférences et aux outils d'interactivité (App mobile, composition automatique de l'audioconférence).

Quelles grandes étapes ?

L'ensemble des fonctionnalités présentées est opérationnel.

2023 connaîtra une accélération des innovations liées à l'intelligence artificielle et des solutions pour gagner du temps.

Avec quels partenaires ?

Les services du numérique des directions, les fournisseurs de solutions (CISCO, ou open source JITSY, BIG BLUE BUTTON), intégrateurs de solutions (EXAPROBE, SNAPCOM) et la Direction interministérielle du numérique (DINUM).

Mots-clés

Collaboratif • Echanges multilingues • Intelligence artificielle

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service du numérique (SNUM)

Pierre KOCHANSKI

pierre.kochanski@finances.gouv.fr

01 53 18 73 80

Jérôme PERUILHE

jerome.peruilhe@finances.gouv.fr

01 53 18 29 84

Liron BITTAN

liron.bittan@finances.gouv.fr

06 20 35 54 79

61 Prométhée

Quel problème ?

Afin de permettre aux agents de suivre leurs demandes de services informatiques et leurs incidents à chaque étape de leur réalisation et moderniser le fonctionnement global de la gestion de parc informatique, le Secrétariat général (SG) se dote d'une nouvelle génération d'outil de gestion des services informatiques.

Le centre de service informatique actuel (le 88 000) répond à de nombreux appels d'utilisateurs et à enregistre de nombreux tickets. L'accès au catalogue de services Prométhée au travers d'un portail self-service facile à utiliser offre à tous les agents un accès simplifié aux offres de services numériques.

Quelle solution ?

Prométhée, c'est réunir dans un même portail toutes les offres de service aux agents pour répondre à toutes les attentes des utilisateurs :

- J'ai un besoin ;
- J'ai un problème ;
- Je dépose et suis mes demandes ;
- Je visualise mon matériel.

Le portail de services numériques Prométhée a pour ambition de proposer une interface graphique simple, une nouvelle expérience avec une capacité à évoluer et innover, de la rapidité et de la simplicité d'utilisation.

Prométhée enrichira l'expérience utilisateur par la contextualisation des connaissances, par un usage guidé et interactif dans le portail de service numérique Prométhée qui permettra d'améliorer l'usage des connaissances par les utilisateurs et libérera une partie de la charge des équipes supports.

Quels résultats ?

L'application Prométhée est devenue depuis décembre 2021 l'outil du quotidien des agents du service du numérique ainsi que des assistants informatiques de proximité.

Le portail de services numériques Prométhée est ouvert depuis le décembre 2022 à l'ensemble des agents de l'administration centrale.

Prométhée sera progressivement enrichi d'ici 2025 de fonctionnalité de cartographie des logiciels, de gestion des bases de données, et de fonctionnalités pour améliorer le parcours utilisateur.

Quelques Chiffres clés :

- 300 agents en *back-office* sur Prométhée ;
- 20 % de sollicitations émises depuis le portail Prométhée depuis son ouverture ;
- 20 % de réponses à l'enquête de satisfaction pour un taux de satisfaction de 95 %.

Quelles grandes étapes ?

2020 : choix du logiciel EasyVista ;

2020/2021 : intégration de la plateforme EasyVista dans le système d'information de l'administration centrale ;

Décembre 2021 : mise en service de la phase 1 : gestion du parc informatique de l'administration centrale ;

Décembre 2022 : mise en service de la phase 2 : ouverture du portail agent ;

T1 2023 : enrichissement du portail agent ;

2023/2025 : Enrichissement.

Avec quels partenaires ?

Le Service du numérique (SNUM) du SG, l'éditeur EasyVista et les assistants Informatiques de proximité (AIP).

Mots-clés

Portail • Expérience digitale •
Optimisation

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service du numérique (SNUM)

Anne-Lise THOUROUDE
anne-lise.thouroude@finances.gouv.fr
01 53 18 74 18

Eric PIANOSI
eric.pianosi@finances.gouv.fr
01 53 18 98 61

Agir pour la transition écologique

62 La démarche Bercy Vert

Quel problème ?

Le renforcement de la lutte contre le réchauffement climatique nécessite une transformation radicale du fonctionnement des services.

Lancée en 2020, la démarche « Bercy Vert » regroupe l'ensemble des actions permettant d'accélérer la transition écologique du ministère.

Quelle solution ?

Coordonnée par le Secrétariat général, la démarche Bercy Vert s'appuie sur des correspondants « verts » dans toutes les directions et sur tout le territoire pour notamment décliner les engagements interministériels « Services Publics Eco-responsables » (mobilités durables, numérique éco-responsable, achats durables, sobriété énergétique, préservation de la biodiversité, sensibilisation et formation des agents).

Les services du Secrétariat général mettent également en place des actions inspirantes, et/ou accompagnent les services pour expertiser les actions les plus adaptées.

Ils recherchent et proposent de nouvelles initiatives innovantes ou bonnes pratiques.

Quels résultats ?

Depuis 2020, de nombreuses actions ont été réalisées et 84% des agents adhèrent aujourd'hui à la démarche.

Les mesures de sobriété ont notamment permis de diminuer les consommations énergétiques.

Avec la réalisation des bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), le ministère dispose pour la première fois d'une vision globale de son impact carbone et d'un plan de transition partagé avec les directions.

En 2023, l'engagement du ministère est renforcé : « Bercy Vert, on accélère ! ».

Quelles grandes étapes ?

2020 : lancement de la démarche ;

2021 : début du chantier de BEGES ;

2022 : implication de tous les agents en innovation participative avec « Tous acteurs de Bercy Vert » ;

2023 : lancement de « Bercy Vert on accélère ».

Avec quels partenaires ?

Le Commissariat Général au Développement Durable, pilote du dispositif « Services Publics écoresponsables ».

Mots-clés

Exemplarité • Transition •
Ministériel • Bilan carbone

Contact

Secrétariat général (SG) / Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI)

Béatrice KÜPER
beatrice.kuper@finances.gouv.fr
01 53 18 73 64

63 Le numérique éco-responsable

Quel problème ?

L'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) a mis l'accent depuis 2022 sur le numérique responsable, le changement climatique, la sensibilisation des cadres supérieurs aux enjeux de la transition écologique et l'appropriation des écogestes par les agents. Il a alors mené une réflexion avec son pôle pédagogique pour répondre à la problématique suivante : comment sensibiliser à la fois nos formateurs et nos stagiaires ?

Quelle solution ?

Le numérique responsable est une priorité gouvernementale que l'IGPDE s'est engagé à intégrer progressivement dans toutes ses formations liées au numérique.

Afin d'introduire ce sujet auprès de ses publics, l'IGPDE a créé trois outils :

- Une exposition intitulée « Monde virtuel, pollution réelle : l'itinéraire insoupçonné de nos appareils numériques » qui évoque le cycle de vie des outils numériques de la fabrication à la fin de vie ;
- Un jeu de plateau « Le coût du clic » qui permet d'appréhender de façon simple les chiffres clés du numérique autour de quatre activités différentes ;
- Un jeu de cartes « Numérique éthique » sur les écogestes numériques qui aborde six thématiques autour du matériel et de son utilisation et propose plusieurs modes de jeu.

Quels résultats ?

25 % de nos formateurs formés depuis début 2023.

L'exposition a déjà été présentée lors de 3 événements (Journées numériques, Douanes verte, Quinzaine des cadres supérieurs).

Tous les outils pourront également être mis à disposition des différentes directions qui pourront les proposer à leurs équipes.

Quelles grandes étapes ?

Automne 2022 : premiers prototypes testés et validés ;

Janvier 2023 : 1er atelier à destination des formateurs animé en présence de la MINU-MECO (Mission Interministérielle du Numérique Ecoresponsable) ;

Janvier 2023 : Journées numériques de l'IGPDE, les jeux ont été à nouveau utilisés lors de différentes animations. L'exposition a servi de cadre et d'illustration à ces activités.

Avec quels partenaires ?

Le pôle pédagogique de l'IGPDE, Kaperli (éditeur de jeux) et le SNUM.

Avec quels fonds ?

FTM

Mots-clés

Numérique éco-responsable • Gamification
• Formation

Contacts

Secrétariat général (SG) / Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)

Julien VIGNERON
julien.vigneron@finances.gouv.fr
01 58 64 80 47

Carine COUPLAN
carine.couplan@finances.gouv.fr
01 58 64 80 15

Marguerite JAN
marguerite.jan@finances.gouv.fr
01 58 64 80 96

Nathalie VAGLIO
nathalie.vaglio@finances.gouv.fr
01 58 64 81 98

64 Éco-responsabilité et informatique

Quel problème ?

Avec la dématérialisation des services, les technologies numériques contribuent à diminuer notre impact environnemental. Mais ils sont aussi, notamment avec l'usage d'Internet ou la fabrication des équipements, responsables de près de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (autant que la totalité du transport aérien).

Parmi les actions prioritaires de la démarche « Bercy Vert », pilotée par le Secrétariat général (SG) depuis 2020, figure donc la réduction de l'empreinte carbone des activités du ministère liées au numérique.

Il s'agit de se mobiliser collectivement pour adopter de nouveaux usages et comportements dans tous les domaines des activités numériques, par exemple la conception des services numériques, l'optimisation des centres de données, l'achat des équipements et des matériels bureautiques, leur usage, leur durée de vie, leur recyclage, les écoresponsables numériques etc.

Quelle solution ?

L'évaluation et l'amélioration de l'impact environnemental du numérique dans les administrations sont inscrites dans les programmes interministériels pilotés par les Ministères de la Transition écologique, de la transition énergétique et la direction interministérielle du numérique (DINUM).

Le Service du numérique (SNUM) du SG veille à la participation active du MEFSIN à ces travaux interministériels, en lien avec les Direction des systèmes d'information (DSI)

directionnelles et leurs référents « écoresponsable numérique » ainsi que la mission « Bercy Vert » de la Délégation Synthèse, Coordination et Innovation (DSCI), en charge de la déclinaison ministérielle des engagements « Services Publics Eco-responsables ».

Après un état des lieux, réalisé en 2021 à l'occasion d'un « audit de maturité », une stratégie ministérielle pour un « numérique éco-responsable » a été élaborée en 2022. Certaines des mesures qui y sont identifiées sont également préconisées dans les « plans de transition » directionnels résultant des Bilans des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), réalisés en 2022.

Ce plan d'actions numérique écoresponsable coconstruit avec les directions informatiques du ministère est engagé depuis janvier 2022 avec un premier niveau de synthèse d'avancement établi début 2023.

Ces éléments avec leurs illustrations d'impact sur l'environnement seront présentés lors de BercyINNOV.

Quelles grandes étapes ?

Les actions à mener vont se déployer progressivement d'ici **2025** et se décliner dans toutes les directions. Elles seront coordonnées et suivies conjointement par le SNUM et la DSCI.

Ce plan d'actions pour un numérique « écoresponsable » comprend un ensemble d'actions articulées autour de 7 axes thématiques :

L'axe 1 « Gouvernance et stratégie » comprend des actions visant à créer une gouvernance dédiée au numérique responsable (pour mesurer, suivre et animer) et à formaliser la stratégie (par l'élaboration de feuilles de routes directionnelles).

L'axe 2 « Sensibilisation et bonnes pratiques » comprend des actions de formation des collaborateurs, de sensibilisation générale aux enjeux du numérique, et de mise en œuvre de bonnes pratiques.

L'axe 3 « Achats durables » comprend des actions pour développer les achats de matériels durables, réparables ou reconditionnés.

L'axe 4 « Conception de services numériques » comprend des actions visant à encourager l'utilisation du Référentiel Général d'Eco-conception de Services Numériques ou d'outils d'évaluation automatique.

L'axe 5 « Salle serveur et centres de données » comprend des actions pour mesurer et réduire la consommation d'énergie des plateaux informatiques et des centres de données.

L'axe 6 « Phase d'usage » comprend des actions pour optimiser l'usage des matériels (inventaires précis, mises à jour, redéploiements internes, protections, mutualisations).

L'axe 7 « Fin d'usage » comprend des actions pour développer les dons de matériels non utilisés ou la récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Des indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) sont proposés pour permettre de mesurer l'avancement de chaque action.

Pour chaque action a été identifiée au moins une direction pilote. Près de la moitié des actions seront mises en œuvre par toutes les directions.

Trois niveaux d'engagement ont été définis pour l'année **2022** pour distinguer si l'action sera :

- complètement déployée dans l'année (« Réalisation ») ;
- seulement expérimentée, par exemple sur un périmètre ou un dispositif précis, ou sur un type de matériel (« Expérimentation ») ;
- ou fera l'objet d'une étude préalable de faisabilité (« Réflexion »).

La réalisation de certaines actions sera par ailleurs soumise à des prérequis, par exemple la notification du marché interministériel pour l'achat de matériels reconditionnés.

Avec quels partenaires ?

Le MEFSIN, toutes les directions et prestataires des BEGES.

Mots-clés

Ecoresponsabilité • Engagement • Numérique

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service du numérique (SNUM)

Pierre KOCHANSKI
pierre.kochanski@finances.gouv.fr
01 53 18 73 80

Secrétariat général (SG) / Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI)

Beatrice KUPER
beatrice.kuper@finances.gouv.fr
01 53 18 73 64

65 Tous Acteurs de Bercy Vert

Quel problème ?

La démarche Bercy Vert vise à fédérer tous les agents autour d'objectifs communs et à susciter des initiatives innovantes partout sur le territoire pour adopter collectivement et durablement des comportements écoresponsables.

Quelle solution ?

Tous Acteurs de Bercy Vert est le premier challenge d'innovation verte participative ouvert à tous les collaborateurs du MEFSIN. Son ambition : Impliquer les collaborateurs de tous les services dans la démarche Bercy Vert et les sensibiliser à la transition écologique, en partant de leurs idées et en finançant leurs projets.

Quels résultats ?

En 2022 : près de 600 idées ont été déposées sur la plateforme. 11 directions des MEF et 84 départements de métropole et d'outre-mer sont représentés. 200 projets ont été enrichis et ce sont finalement 88 projets qui ont été lauréats et financés.

Le dispositif a été primé aux Trophées de l'innovation participative par l'association Innov'Acteurs **en 2022**.

Quelles grandes étapes ?

Mai 2022 : dépôt des idées, présélection ;

Juin 2022 : enrichissement des projets, vote des agents, notation des projets par les correspondants Bercy Vert et les experts ;

Juillet 2022 : cérémonie d'annonce des lauréats ;

T3 et T4 2022 : financement et mise en œuvre des 88 projets lauréats ;

T1 2023 : première mesure d'impact des projets ;

T2 2023 : phase de déploiement : identification d'améliorations de projets, d'élargissement de leur périmètre et même de duplications.

Avec quels partenaires ?

Réseau des correspondants de la démarche Bercy Vert dans les directions et l'association pour le développement de l'innovation participative Innov'Acteurs.

Avec quel fonds ?

FTM

Mots-clés

Participatif • Bercy Vert • Engagement

Contacts

Secrétariat général (SG) / Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI) / Mission Innovation (MI)

Camille LAPIERRE
camille.lapierre@finances.gouv.fr

May BARTHELEMY
may.barthelemy@finances.gouv.fr

Manon LOMBARD
manon.lombard@finances.gouv.fr

L'adresse fonctionnelle :
tousacteursdebercyvert@finances.gouv.fr

66 Dispositif Mostiglass d'économie d'énergie

Quel problème ?

L'augmentation des températures l'été ainsi que les risques d'invasion de moustiques conduisent certains services à se poser la question suivante : comment améliorer les conditions de travail tout en préservant la biodiversité locale et l'environnement ?

Quelle solution ?

Il existe un dispositif amovible ou fixe qui protège initialement durant les périodes estivales les bureaux et habitations contre l'infestation de tous moustiques et insectes, notamment le fameux tigre, sans recourir aux insecticides.

Via l'effet VENTURI, au-delà d'une température extérieure de 20°, le percement multiple breveté du polycarbonate rigide de 2 mm d'épaisseur mis en œuvre, en forme d'entonnoir, permet à l'air extérieur de se rafraîchir en traversant les multiples trous.

Ainsi, avec une température extérieure de 35°, l'écart peut atteindre au maximum les 9,6° 1.

A 29°, le gain attendu serait de 4° dans la pièce équipée, rendant l'environnement de travail agréable (~25°).

Ce dispositif règle également les problèmes de courant d'air, susceptibles de gêner le bon fonctionnement du service.

Le calibrage des trous et la technique de percement ont été validés par des spécialistes du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS). Le traitement appliqué en bordure de perforation permet de canaliser la lumière sans éblouissement.

L'efficacité anti-moustique a quant à elle été validée par un laboratoire accrédité auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La Mostiglass fresh fait l'objet d'un brevet étendu à l'Union Européenne (UE) et est commercialisée par la jeune pousse française GoCap depuis 2018.

www.mostiglass.fr/int/index_pc_fr.html

La Mostiglass est fabriquée sur mesure en France en Nouvelle Aquitaine dans un atelier automatisé et à l'unité, pour un coût plutôt modique (de 100 € HT le m² pour une plaque basique amovible à environ 300 € HT du m² pour une plaque coulissante intégrée à demeure dans un cadre aluminium).

Quels résultats ?

- Amélioration des conditions de travail ;
- Préservation de l'environnement et de la biodiversité locale.

Quelles grandes étapes ?

Le projet est d'équiper - à titre expérimental - la façade sud-ouest de l'étage sous les toits de la direction interrégionale Grand Est ainsi que le rez-de-chaussée qui souffre en été et est envahi par les insectes dès que les fenêtres sont ouvertes pour aérer. Nous avons aussi en parallèle un projet de végétalisation de la façade et par la même de protection de la biodiversité.

Devis réalisé en **juin 2022**, dispositif en place sur 6 fenêtres.

Avec quels partenaires ?

La Direction Interrégionale du Grand Est
GoCap

Mots-clés

Environnement • Conditions de travail •
Partenariat

Contacts

**Direction générale des douanes et des
droits indirects (DGDDI) / Direction inter-
régionale du Grand Est**

Gaëlle BIDAULT GRANDGIRARD
gaelle.bidault@douane.finances.gouv.fr
09 70 27 74 89

Carole THIRIOT
carole.thiriot@douane.finances.gouv.fr
09 70 27 76 46

67 Tri participatif des déchets

Quel problème ?

La valorisation des déchets implique deux problématiques. La première, c'est d'effectuer un tri pragmatique des déchets pour qu'ils puissent être valorisés (exigence gouvernementale). La deuxième, c'est de susciter une prise de conscience et un engagement personnel de tous pour rendre effectif le recyclage des déchets professionnels, dans la continuité de la démarche de tri souvent engagée à la maison.

L'innovation implique un changement dans le rapport aux déchets : les déchets produits par les agents devront être triés et apportés aux points de tri créés et installés au sein du service. Les poubelles individuelles installées dans les bureaux ne seront plus vidées par le personnel d'entretien.

Donc l'aspect participatif, volontariste et responsabilisant est essentiel.

Quelle solution ?

Le centre des Finances publiques (CFP) de Fréjus (qui regroupe 3 services et 90 agents) a initié un projet de tri des déchets, participatif et responsabilisant, en vue de leur retraitement par un syndicat mixte (Smiddev).

Les agents des services disposent de contenants individuels ainsi que de bacs de tris de proximité (à chaque étage) pour le papier, les emballages plastiques et métalliques, et les déchets organiques, qui nécessitent l'implication de chacun pour rendre effectif ce tri. Les agents organisent eux-mêmes le ramassage pour la collecte par le syndicat mixte. Un composteur sera prochainement mis en place pour les déchets organiques.

Quels résultats ?

100 kgs de papier collecté par mois, de bonne qualité pour un recyclage, installation dans l'enceinte du CFP de 2 colonnes de tri, papiers et emballages. L'objectif est d'obtenir un tri effectif optimal et l'adhésion des agents : 85 agents sensibilisés au tri lors de 5 réunions ; 4 correspondants durables, facilitateurs dans chaque service.

Quelles grandes étapes ?

1° Trouver le bon partenaire (ici le Syndicat mixte SMIDDEV) :

- qui établit un état des lieux et un rapport pour définir le plan ;
- fournit le matériel logistique pour la collecte et le recyclage des déchets
- et fait de la sensibilisation des agents au tri (1h30 de présentation) + des sessions complémentaires : femmes de ménage, usage du composteur.
- et procède à la distribution de sac et guides de tri, dépliants, visuels de tri personnalisés, etc.

2° Installer des points de tri de proximité avec des bacs de tri portant un code couleur : papier/emballages/ordures ménagères ou des bacs spécifiques : verre, déchets alimentaires et un espace de stockage mini-déchèterie.

Avec quels partenaires ?

Les agents du centre des Finances publiques, le syndicat mixte partenaire, le service de direction en appui.

Mots-clés

Participatif • Ecoresponsable • Partenariat

Contact

**Direction générale des Finances publiques
(DGFIP) / Direction départementale des Fi-
nances publiques du Var**

Patrick DESBIOLLES

patrick.desbiolles@dgfip.finances.gouv.fr

04 92 40 16 11

68 Panneaux solaires en cité administrative

Quel problème ?

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, le plan de sobriété énergétique présenté par l'Etat le 6 octobre 2022 a notamment pour objectif de multiplier par dix, d'ici 2050, la production d'énergie d'origine solaire.

Quelle solution ?

Une unité de production photovoltaïque, a été installée sur le bâtiment technique de la cité administrative Travot à La Roche-sur-Yon.

Ce projet, mené conjointement par la préfecture et la Direction départementale des Finances publiques de la Vendée, s'inscrit dans le cadre du volet immobilier du plan France Relance doté de 4 milliards d'euros pour la rénovation des bâtiments publics avec un objectif de performance environnementale.

Quels résultats ?

La consommation électrique de la Cité Travot représente 281 MWh par an. L'installation de panneaux solaires permettra :

- la production de 16 % d'énergie verte par an ;
- une économie de 5 000 € par an sur la facture d'énergie ;
- 5,2 tonnes de gaz à effet de serre évités par an ;
- une autoconsommation totale de l'énergie produite sur les trois mois d'été ;
- l'alimentation des 4 bornes de recharges de véhicules électriques installées en 2022.

Quelles grandes étapes ?

Décembre 2020 : publication des projets retenus au titre du Plan de Relance ;

Juin 2021 : résultat de l'étude de faisabilité photovoltaïque ;

Octobre 2021 : début des travaux ;

Février 2022 : fin des travaux ;

Octobre 2022 : réception des travaux et mise en production des panneaux photovoltaïques ;

Janvier 2023 : inauguration conjointe de l'installation photovoltaïque par M. Gérard GAVORY, Préfet de la Vendée et M. Alfred FUENTES, Directeur départemental des Finances publiques de la Vendée.

Avec quels partenaires ?

Les services du Responsable de la Politique Immobilière de l'Etat (RPIE) de Nantes ont suivi le projet dans le cadre du Plan de Relance, la Préfecture et la DDFIP de la Vendée.

Avec quels fonds ?

Plan France Relance

Mots-clés

Photovoltaïque • Solaire • Sobriété

Contacts

Direction générale des finances publiques (DGFiP) / Direction départemen- tale des finances publiques de la Vendée

Alfred FUENTES
alfred.fuentes@dgfip.finances.gouv.fr
02 51 36 58 58

Benjamin ALLARD
benjamin.allard@dgfip.finances.gouv.fr
02 51 36 30 08

Pierre PASQUIET
pierre.pasquiet@vendee.gouv.fr

Yohan VERMEERSCH
yohan.vermeersch@finances.gouv.fr
02 40 20 76 60

Maxime POCHOLLE
maxime.pocholle@dgfip.finances.gouv.fr
02 51 36 58 58

69 Promouvoir l'usage des véhicules électriques

Quel problème ?

L'investissement dans des véhicules électriques est un axe fort de la démarche éco-responsable menée par la direction. Cependant, il est observé une sous-utilisation des véhicules électriques liés souvent à l'appréhension des agents lors de la prise et du retrait du véhicule sur sa zone de stationnement. En effet, les manipulations de charge électrique semblent être un frein à l'usage de ces véhicules par les utilisateurs néophytes.

Quelle solution ?

Afin d'encourager et d'accompagner l'usage des véhicules électriques, la direction a décidé de réaliser en local, une vidéo pédagogique à destination des agents. Cette vidéo, explique concrètement toutes les actions à effectuer lors du retrait et du retour du véhicule sur sa zone de stationnement.

Quels résultats ?

Augmenter l'utilisation des véhicules électriques permettra à la direction d'acculturer les agents à la conduite éco-responsable afin de réduire à terme son impact carbone. Des gains en frais de carburant et en remboursements de frais de déplacements sont également attendus.

Quelles grandes étapes ?

Décembre 2022 : tournage vidéo (enregistrement des images) et installation d'un logiciel de montage vidéo approuvé DGFIP ;

Janvier 2023 : montage et enregistrement voix off ;

Février 2023 : diffusion de la vidéo.

Avec quels partenaires ?

Communication – Division BLI (budget logistique Immobilier).

Mots-clés

Eco-responsabilité • Accompagnement • Communication

Contacts

Direction générale des finances publiques (DGFIP) / Direction régionale des finances publiques du Centre Val de Loire et Loiret

Eric SALAUN
eric.salaun@dgfip.finances.gouv.fr
02 38 79 69 02

Arthur GOUAUX-LONDE
arthur.gouaux-londe@dgfip.finances.gouv.fr
02 38 79 69 88

Fabienne BLANCHET
fabienne.blanchet@dgfip.finances.gouv.fr
02 98 52 35 53

70 SignaléFIP

Quel problème ?

L'objectif de cette innovation était de répondre aux enjeux de développement durable et de santé au travail de l'équipe de production.

Quelle solution ?

Résolument tourné vers une démarche écoresponsable, le Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC) a investi en juillet 2022 dans une machine de haute technologie permettant de réaliser des impressions durables et écologiques sur tous formats et matières. Avec SignaléFIP, la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) dispose d'un outil de production en capacité de répondre à tous les besoins signalétiques de la Centrale et du réseau et ce dans les meilleurs délais. L'acquisition de cette machine rentre dans le champ de la labellisation Imprim'vert dont est certifié le SDNC depuis plusieurs années et conforte son engagement éco-responsable.

Quels résultats ?

Bénéfices environnementaux et en termes de santé au travail. Rapidité d'exécution et qualité accrue.

Quelles grandes étapes ?

T1 2022 : sourcing et lancement des procédures d'appel d'offres ;

Juillet 2022 : livraison de la machine au Service de la documentation nationale du cadastre (SDNC).

Mots-clés

Eco-responsabilité • Qualité • Partenariat

Contact

Direction générale des Finances publiques (DGFiP) / Service de la documentation nationale du cadastre (SDNC)

Emilie THILLOU
emilie.thillou@dgfip.finances.gouv.fr
06 20 02 41 99

71 Le Juste Mail

Quel problème ?

Nos usages numériques sont aujourd’hui questionnés pour leur impact sur l’organisation du travail (Qualité de vie au travail, Risques (QVT), PsychoSociaux (RPS)) dans une période post-covid, mais aussi pour leur impact carbone. Or, ces effets ne sont pas objectivés faute de données quantitatives ou qualitatives.

Quelle solution ?

Le Juste Mail a pour objectif d’objectiver, dans un premier temps, nos usages numériques et leurs impacts sur l’organisation du travail, ainsi que sur notre empreinte carbone et de contribuer à l’amélioration de nos pratiques. Pour ce faire, le projet :

- analyse des flux et de la volumétrie de méls au-travers d’indicateurs quantitatifs (nombre de mail échangés et leur impact carbone) et qualitatifs permettant par exemple de mesurer l’effectivité de la mise en œuvre du droit à la déconnexion ;
- compare ces résultats (baromètre numérique) avec ceux d’organisations de profil similaire afin de déterminer des axes d’amélioration ;
- accompagne au changement pour tester de nouveaux usages ;
- évalue l’impact de ces nouveaux usages.

Quels résultats ?

Nous avons choisi notre baromètre numérique soit 20 indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant par exemple de mesurer la pénibilité numérique, le respect du droit à la déconnexion, l’impact environnemental des mails échangés.

Le projet sera expérimenté par 4 équipes issues du SG, de la DGFIP et de l’IGPDE.

Quelles grandes étapes ?

Janvier – juin 2023 : phase préparatoire : audit faisabilité technique et juridique (RGPD)

Juillet 2023 : lancement du projet

T3 2023 : audit

T4 2023 : adoption du plan d’actions et campagne de mobilisation des équipes pour un bilan au **S1 2024**.

Avec quels partenaires ?

L’Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), le Service du numérique (SNUM), les organisations syndicales (OS), le Service des ressources humaines (SRH), la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), Direction générale de l’administration et de la fonction publique (DGAFP) (lauréat FIACT) et Mail-loop.

Avec quels fonds ?

FIACT

Mots-clés

Sobriété numérique • Droit à la déconnexion • Transformation

Contact

Secrétariat général (SG) / Service des ressources humaines (SRH) / Bureau des transformations RH (SRH1B)

Elodie FRADET
elodie.fradet@finances.gouv.fr

72 IA au service de l'efficacité énergétique des bâtiments

Quel problème ?

Le parc immobilier du ministère est constitué de plus de 3500 bâtiments représentant plus de 4 millions de m².

Le plan de sobriété présenté par le Gouvernement le 6 octobre 2022, évoque le potentiel d'économies d'énergie lié à l'optimisation du fonctionnement des systèmes des bâtiments.

On constate pour l'heure que d'une part, le système d'information de l'immobilier de l'Etat n'est pas suffisamment bien renseigné (en moyenne 10% des bâtiments des MEF ont des systèmes techniques décrits et évalués dans le Référentiel Technique) et que d'autre part, cette évaluation ne repose pas sur des critères de notation communs et partagés entre les sites.

Quelle solution ?

Diverses expérimentations menées ces dernières années ont démontré l'intérêt de développer de nouveaux logiciels basés sur des technologies d'intelligence artificielle autoapprenantes pour appuyer les activités des services de l'Etat dans l'objectif d'améliorer la qualité et l'efficacité de leurs missions.

Ces technologies affichent des premiers résultats très prometteurs dans le domaine de l'optimisation de la Gestion Technique automatisée des Bâtiments (GTB) avec à la clef, des économies d'énergie conséquentes générées en optimisant le pilotage et donc la consommation des systèmes techniques.

C'est pourquoi la MMSI propose d'une part, de mener une large expérimentation avec

les 4 acteurs européens les plus avancés dans l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la GTB, et dont les solutions peuvent répondre à la diversité des typologies du parc, de façon à vérifier leurs promesses de gain énergétique (-30% en moyenne) et de rapidité d'installation, et d'autre part, d'adosser de nouvelles fonctionnalités comme par exemple l'évaluation de la gestion technique des installations selon une grille de notation standardisée ou encore, le pré-diagnostic des dysfonctionnements techniques en lien avec les équipes de maintenance.

Quels résultats ?

Pour les usagers et agents le projet tend à améliorer le confort d'usage, y compris la qualité de vie au travail.

Les équipes en charge de l'exploitation-maintenance des bâtiments, notamment le service de l'immobilier et de l'environnement professionnel concernant l'administration centrale, pourront dans leurs métiers (gestionnaires de parcs immobiliers, agents réalisant le suivi énergétique, coordinateurs énergie du ministère) se munir de ce logiciel.

Enfin, les bénéfices de ce projet sont également financiers et environnementaux. Cette baisse de la consommation énergétique engendrera une baisse de la dépense énergétique associée, des émissions carbone et potentiellement, une baisse des coûts de maintenance.

Quelles grandes étapes ?

Mois 1 à 2 : lancement du projet

- appel à candidature et sélection des sites volontaires ;
- planification et organisation des visites ;
- rédaction d'un cahier des charges pour les fonctionnalités supplémentaires ;

Mois 3 à 8 : développement des fonctionnalités et équipement des sites volontaires de l'une des 4 solutions testées ;

Mois 9 : premières restitution et conclusions de l'expérimentation ;

Mois 10 à 12 : exploitation des résultats
• rédaction d'un retour d'expérience.

Avec quels partenaires ?

Les directions et opérateurs MEFSIN, la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE), 4 prestataires et 1 BET externe.

Mots-clés

Économie d'énergie •
Intelligence artificielle

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel (SIEP)

Laura ROSSI
Laura.rossi@finances.gouv.fr
01 53 18 38 28

Nicolas BLONDEL
nicolas.blondel@dgfip.finances.gouv.fr
01 53 18 14 32

Hugo BERTHELE
Hugo.berthele@dgfip.finances.gouv.fr
06 11 80 11 26

Lionel DINIZ LOPES
lionel.diniz-lobes@finances.gouv.fr
01 53 18 16 79

David PILLON
david.pillon@finances.gouv.fr
06 13 13 42 74

Vincent PANNETIER
vincent.pannetier@finances.gouv.fr
06 74 64 66 20

Pascal REIS
pascal.reis@finances.gouv.fr
01 53 18 37 36

73 C'Bilan

Quel problème ?

Notre objectif initial est d'améliorer la mesure des émissions de gaz à effet de serre liées aux achats, en exploitant les bilans gaz à effet de serre de nos prestataires. Cependant, la qualité globale de ces bilans est médiocre, avec seulement 10% des entreprises capables de connaître leurs émissions de manière exhaustive. La méconnaissance de l'impact carbone des acteurs en France est un frein à la mise en œuvre de plans d'action efficaces et donc à la transition écologique. C'Bilan répond à cette problématique globale en insistant sur le cas d'usage des achats responsable.

Quelle solution ?

C'Bilan est un outil numérique s'appuyant sur la *machine Learning* permettant de compléter et de fiabiliser les bilans carbone lacunaires des prestataires de la Caisse des Dépôts et des Consignations en estimant des postes d'émissions manquants (ex : émissions de gaz à effet de serre des déplacements professionnels, des achats, ...). Le but global est l'amélioration de la mesure des émissions de gaz à effet de serre des achats qui est le poste d'émission le plus important mais également le plus méconnu. C'Bilan permet d'améliorer la qualité des bilans carbone et offre un panel de potentielles utilisations qui participeront à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des acteurs (engagement de la chaîne d'approvisionnement dans une démarche bas-carbone, contrôle des entreprises ne réduisant pas leur impact carbone, ...).

Quels résultats ?

Actuellement seulement **10%** des bilans carbone publiés sont exhaustifs, C'Bilan permet d'atteindre **100%**.

C'Bilan permet de compléter le scope 3, qui peut représenter jusqu'à **95%** des émissions de gaz à effet de serre pour un acteur.

Quelles grandes étapes ?

Février 2022 : finalisation et validation de la preuve de concept : C'Bilan ;

T3 2022 : adaptation de C'Bilan à l'évolution réglementaire (Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de GES) ;

Septembre 2023 : mise à disposition interne prévue de l'outil C'Bilan sous forme de minimum viable Product avant une préparation de l'ouverture externe.

Mots-clés

Action climatique • Machine Learning • Achats responsables

Contact

Caisse des Dépôts et des Consignations – Partenaire de l'association les 2 Rives

Quentin THOMAS
quentin.thomas@caissedesdepots.fr
 06 89 14 07 32

74 AdaptaVille

Quel problème ?

Les collectivités de la Métropole du Grand Paris, comme toutes les villes denses, sont en première ligne face aux impacts du changement climatique. De nombreuses solutions d'adaptation et bonnes pratiques existent mais sont souvent disparates et méconnues. L'identification des solutions et expérimentations, avec leurs avantages et leurs inconvénients, est décisive. AdaptaVille a vocation de permettre aux acteurs de la transition du territoire de s'inspirer de solutions déjà mises en œuvre et expérimentées afin de répliquer des solutions qui ont faites leur preuve.

Quelle solution ?

AdaptaVille est un dispositif d'accompagnement des acteurs du milieu urbain qui repose sur deux piliers : une plateforme de solutions répliquables dans la ville dense et un programme d'animation territorial pour les acteur·rices du Grand Paris qui souhaitent mettre en œuvre des actions concrètes pour s'adapter au changement climatique.

Avec nos partenaires (la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, l'ADEME, Icade, et nos partenaires experts), nous sélectionnons des solutions inspirantes et répliquables sur le territoire, mises en œuvre par d'autres villes ou acteurs : solutions fondées sur la nature, préservation de la ressource en eau, changement des comportements et des usages, revêtements, etc.

Nous qualifions ces solutions et les mettons en valeur sur notre plateforme web, qui répertorie aujourd'hui plus d'une cinquantaine de fiches solutions. Ces fiches solutions détaillées donnent des informations pratiques sur la complexité de mise en

œuvre d'une solution, son coût, les fournisseurs existants, des retours d'expérience, etc. Ces informations sont récoltées grâce à des entretiens avec les acteurs concernés.

Nous faisons aussi connaître ces solutions dans le cadre de l'animation de notre réseau de professionnels via des visites de site, des webinaires, et des rencontres tout au long de l'année. Nous facilitons le passage à l'action via des ateliers participatifs sur des sujets opérationnels comme par exemple comment déployer des ombrières en ville, quelles solutions immédiates mettre en œuvre sur le bâtiment, etc.

Quels résultats ?

- Plus de 50 fiches solutions en ligne ;
- Plus de 95 000 visiteurs depuis le lancement de la plateforme ;
- Plus de 800 participants à nos événements.

AdaptaVille répond à de réelles attentes des professionnels : retours d'expérience, mises en relation, informations pratiques etc. Le volet animation avec des événements organisés toute l'année est aussi très attendu et permet aux acteurs de se rencontrer, d'échanger et de s'approprier les thématiques abordées.

Quelles grandes étapes ?

18 mai 2021 : lancement de la plateforme ;

28 septembre 2021 : lancement du premier appel à candidature ;

24 octobre 2022 : rencontres annuelles AdaptaVille avec plus de 200 participants et lancement du deuxième appel à candidature.

Les appels à candidature sont des moments phares du projet et permettent d'identifier de nouvelles innovations à valoriser.

Pour les deux prochaines années du projet, nous prévoyons de renforcer le volet animation, avec plus d'ateliers, de visites, de rencontres.

Mots-clés

Adaptation • Villes • Solutions

Contact

**Agence Parisienne du Climat – Partenaire
de l'association les 2 Rives**

Justine BICHON
justine.bichon@apc-paris.com
06 31 74 17 32

Cécile GRUBER
cecile.gruber@apc-paris.com
06 31 02 53 69

Marin PUGNAT
marin.pugnat@apc-paris.com

Mathis MOINARD
mathis.moinard@apc-paris.com

Les démarches **à l'honneur**

Bercy Vert

La démarche Bercy Vert traduit la volonté du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) d'accélérer la réduction de l'impact environnemental de ses activités : économies d'énergie, mobilité douce, achats durables, numérique éco-responsable, recyclage... L'urgence d'agir est une évidence et chacun(e) peut, dans son activité quotidienne, contribuer à ces objectifs. Ainsi, le MEFSIN a déployé une large communication pour encourager les collaborateurs à adopter dans leur quotidien professionnel des petits gestes « éco-vertueux », qui, mis bout à bout, aident à améliorer notre environnement et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Lors de BercyINNOV, vous pourrez découvrir les innovations inscrites dans le cadre de la démarche Bercy Vert dans la section « Agir pour la transition écologique ».

Les thématiques suivantes sont valorisées :

- Economie d'énergie ;
- Numérique éco-responsable ;
- Valorisation des déchets ;
- Sensibilisation et formation des agents.

La démarche Bercy Vert

p. 116

Le renforcement de la lutte contre le réchauffement climatique nécessite une transformation radicale du fonctionnement des services.

Lancée en 2020, la démarche « Bercy Vert » regroupe l'ensemble des actions permettant d'accélérer la transition écologique du ministère.

Association les 2 Rives

pp. 133-135

Bercy Vert est partenaire de l'Association les 2 Rives : communauté de pratiques, comptant des acteurs publics, des organisations privées et des associations opérant sur le territoire. Elles échangent, expérimentent et produisent de la connaissance sur le sujet de l'économie circulaire appliquée à l'échelle d'un quartier d'affaire.

Nouveaux espaces de travail

Le Secrétariat général du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numériques s'engage dans la transformation des espaces de travail et de convivialité. Les objectifs visent à faciliter le nomadisme, le travail hybride et le mode projet et à permettre la collaboration entre les équipes, l'innovation et la convivialité.

Lors de BercyINNOV, vous pourrez découvrir les nouveaux espaces de travail :

Nouveaux espaces de travail en administration centrale

pp. 28-30

Dans une société moins verticale, plus numérique, plus participative, les méthodes de travail évoluent vers plus de mobilité, de transversalité et de collaboratif. Il faut des lieux qui favorisent la créativité et le travail en mode projet.

En outre, le ministère est engagé dans des démarches de transformation profonde et, comme bon nombre d'organisations, de renforcement de la qualité de vie au travail à travers une approche globale qui vise à créer les conditions d'un environnement favorable : articulation vie professionnelle/vie personnelle, développement du télétravail, espace de travail nomade, prévention du stress.

Les nouveaux espaces de travail de la DIE

pp. 31-32

La Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) a souhaité réaménager ses locaux de Necker pour regrouper l'ensemble de la direction au même étage et améliorer la fluidité des échanges entre les équipes. Les espaces de

travail nécessitaient d'être adaptés aux nouveaux besoins et usages (développement du télétravail, accroissement des réunions hybrides, travail en mode projet et agile...). Les espaces de la DIE doivent favoriser les interactions et être le lieu du collectif.

Le projet de réaménagement, dans le bâtiment Necker à Bercy, constitue par ailleurs la mise en œuvre concrète des préconisations du rapport sur l'immobilier public de demain, piloté par la DIE, selon lesquelles l'immobilier doit être défini à partir des individus et de leurs.

Espace de co-working

pp. 32-34

Le centre des Finances publiques de la ville de Grimaud, dans le Var, a fermé, dans le cadre d'une opération de restructuration.

Cette fermeture a fait apparaître deux besoins :

- maintenir, au bénéfice des usagers de la zone géographique de Grimaud, un guichet d'accueil (une demi-journée/semaine pour les particuliers et une demi-journée/semaine pour les professionnels sur rdv) ;
- donner la possibilité aux agents des services restructurés de continuer à exercer localement une partie de leur activité professionnelle.

Espace de travail innovant

p. 35

La mise en œuvre de cet espace de travail innovant vise à répondre à des besoins variés dans un même lieu : cet aménagement permet aux utilisateurs de s'installer au meilleur endroit, en fonction de la mission à réaliser.

La création de cet espace innovant tient compte des nouvelles orientations en matière de conception des espaces de travail et de notre volonté de rationaliser l'occupation de nos locaux.

Aménagement des espaces de convivialité

p. 36

L'amélioration des conditions de vie au travail est un axe majeur de la politique RH de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). L'installation d'espaces de convivialité répond à une problématique plus large d'utilisation des espaces et s'inscrit dans la démarche à venir des nouveaux aménagements des espaces de travail.

Offre de service innovation

Le Secrétariat général accompagne les agents et directions du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique dans leur démarche de transformation.

Lors de BercyINNOV, vous pourrez découvrir les offres de services innovantes :

La Mission Innovation : une énergie pour vous accompagner !

pp. 71-72

Vous avez besoin d'accompagnement pour : expérimenter, mener vos transformations, mobiliser vos équipes, comprendre et apprendre l'innovation, lancer un projet d'innovation participative, recueillir l'avis de panels de collaborateurs, chercher des solutions auprès de start-ups, etc. ? La Mission Innovation du SG vous accompagne avec des dispositifs sur mesure.

Bercy HUB : faire de la donnée un actif stratégique

p. 73

La donnée est au cœur de la transformation numérique de l'administration. Le Bercy HUB accompagne les directions et services du ministère et décline cette approche stratégique en services opérationnels pour les métiers.

ARCHE - Le moteur de recherche du changement

pp. 74-75

La montée en puissance de l'accompagnement RH des transformations est aujourd'hui un axe prioritaire pour les services publics. Des offres internes se structurent dans l'ensemble de la fonction publique pour accompagner les managers et leurs équipes en regroupant tous les acteurs professionnels de l'accompagnement relationnel : médiateurs, coaches, facilitateurs, etc.

Face à ces offres multiples, une clarification de l'offre disponible d'accompagnement du changement dans les projets de transformation s'avère nécessaire au sein de la DGFIP.

La mise en œuvre d'un accompagnement RH de proximité de plus en plus individualisé permet ainsi l'autonomisation et la responsabilisation des acteurs locaux.

La fabrique design et data au service des projets de transformation

pp. 76-77

Vous avez déjà été confrontés aux cas-têtes suivants : des indicateurs illisibles ; des produits qui ne trouvent pas leurs utilisateurs ; des transformations complexes à anticiper ; des points communs entre ces différents problèmes ou enjeux ; des utilisateurs finaux et leur écosystème pas ou peu sollicités autour de représentations concrètes pendant l'imagination, l'élaboration puis la finalisation des produits ou services ? Pour mener ses travaux, le Laboratoire de Transformations s'appuie sur une équipe d'experts en design, data science et gestion de projets innovants.

Ambition SG

Coordination des politiques transversales du ministère, pilotage des fonctions support ministérielles et du dialogue social, accompagnement de la transformation, telles sont les principales missions du Secrétariat général (SG), partenaire de confiance des ministères économiques et financiers. Le projet Ambition SG vise à améliorer la visibilité et la qualité de l'offre de service du SG ainsi que sa performance tout en développant la transversalité et le bien-être au travail des agents.

Lors de BercyINNOV, vous pourrez découvrir les innovations qui répondent aux objectifs d'Ambition SG :

Le SG, partenaire de confiance

pp. 105-106

Dix ans après sa précédente réorganisation, le SG souhaite faciliter l'accès de ses services aux interlocuteurs directionnels, clarifier son offre de service, valoriser ses compétences, fluidifier sa relation avec ses partenaires et renforcer son attractivité auprès des agents.

En tant que « partenaire de confiance » le SG vise plus particulièrement à rendre son action visible et lisible à l'égard des bénéficiaires.

Oh my bot !

pp. 107-108

« Oh my bot ! » répond à une double problématique :

D'une part, le défi de la recherche de forces de production supplémentaires via l'automatisation des processus ;

D'autre part, le sujet de l'amélioration de la qualité de vie au travail via la suppression d'irritants pour les agents du CSRH.

ARC - Application de Recrutement des Contractuels

pp. 109-110

L'application ARC, s'inscrit en premier lieu comme une déclinaison des dispositions de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique portant sur les modalités de recrutement des agents contractuels au sein des trois fonctions publiques.

Cette application constitue un premier outil spécialisé pour le recrutement des contractuels, intégrant l'ensemble des acteurs du processus de validation du recrutement (candidat, Bureaux RH, Service RH, CBCM), permettant l'installation administrative et financière du nouvel agent.

Les usages innovants de la visioconférence

pp. 111-112

Les solutions de visioconférence déployées à Bercy (Visiby, Webex, webinaire de l'Etat, Webconférence de l'Etat) n'ont pas cessé d'évoluer au cours des derniers mois. Elles intègrent désormais des innovations, encore insuffisamment connues, alors que leurs apports pour les agents et le travail en équipe peuvent être substantiels.

Prométhée

pp. 113-114

Afin de permettre aux agents de suivre leurs demandes de services informatiques et leurs incidents à chaque étape de leur réalisation et moderniser le fonctionnement global de la gestion de parc informatique, le Secrétariat Général se dote d'une nouvelle génération d'outil de gestion des services informatiques.

Le centre de service informatique actuel (le 88 000) répond à de nombreux appels d'utilisateurs et à enregistre de nombreux tickets. L'accès au catalogue de services de Prométhée au travers d'un portail self-service facile à utiliser offre à tous les agents un accès simplifié aux offres de services numériques.



Les autres formats de la 5^e édition

Table-ronde **et conférence**

Transformer, Innover : quelle place pour les usagers ?

En s'appuyant sur les différents chantiers au sein de leurs directions mais aussi des politiques publiques dont ils ont la charge, nos invités reviendront sur la place des usagers et de l'innovation dans la transformation de leurs organisations.

Lieu : Hall Bérégovoy

Personnalités invitées du MEFSIN :

- Anne BLONDY-TOURET, Secrétaire générale du MEFSIN (SG)
- Jérôme FOURNEL, Directeur général des Finances publiques (DGFIP)
- Isabelle BRAUN-LEMAIRE, Directrice générale des Douanes et des Droits indirects (DGDDI)
- Thierry LAMBERT, Délégué interministériel à la Transformation publique (DITP)

Prospective 2023-2035 – horizon 2050 : méga tendances, grandes transitions, risques majeurs

Présentation d'une synthèse des meilleurs travaux mondiaux de prospective.

Pour tout comprendre sur les grandes évolutions du monde et de leur impact prévisible sur la définition et la conduite des stratégies d'innovations à l'horizon 2050.

Lieu : Hall Bérégovoy

Expert :

- Marc GIGET, président du Club de Paris des Directeurs de l'Innovation et membre de l'Académie des Technologies.

Inspirations

Des conférences flash pour s'inspirer

Programmées tout au long de la journée, les conférences flash offriront l'opportunité d'inviter des experts renommés dans leur domaine respectif pour présenter des sujets d'avenir. Elles seront également ouvertes aux directions du MEFSIN dont l'innovation apporte un éclairage prospectif, des cas d'usages et des bonnes pratiques inspirantes.

Ces sessions inspirantes dureront 20 minutes chacune et se succéderont dans le Hall Bérégovoy, mettant en avant des sujets d'innovation, généralement sans débat. Elles seront animées par Pierre SEDZE, journaliste-conférencier, spécialisé dans les sujets techs et environnementaux.

Retour vers le futur du travail

Questionner la valeur et le sens du travail dans l'histoire. L'approche historique permet d'identifier les « variants » pour mieux comprendre les clivages qui émergent aujourd'hui et les renégociations du « temps de travail » autour des notions de valeurs, objectifs et sens.

Experte :

- Nelly LABERE, maître de conférences, membre de l'Institut Universitaire de France, chercheuse sur l'histoire des représentations du Moyen-Âge au 21^{ème} siècle.

L'agilité, de la méthode à l'état d'esprit

Tout le monde parle de l'agilité comme une méthode de gestion de projet. C'est en partie vrai, mais très réducteur. L'agilité c'est avant tout une façon d'appréhender et de se servir de la complexité des situations au

lieu de les gérer à posteriori. Cet état d'esprit repose sur une culture qui prône des valeurs : pensée orientée client, adaptation au changement, priorisation par la valeur, expérimentation et droit à l'erreur... Cet état d'esprit est indispensable pour suivre le rythme d'un monde où tout s'accélère et où les plans ne peuvent pas être tenus à jour compte-tenu de la fréquence du changement : contextes variés et ambigus, évolutions des exigences des clients, innovations technologiques, et pressions réglementaires.

Expert :

- Fabrice BLOCH, chef de division à l'Insee, statisticien public, président d'Agile France, formateur en agilité, *design-thinking* et en leadership.

Trouver du sens dans son travail : des aspirations alliant l'individuel et le collectif

L'individu construit du sens dans son travail en lien avec ses aspirations individuelles, les contraintes du travail et de la structure qui l'emploie, mais avec une quête croissante de conciliation entre les sphères de vie.

De quelles manières les individus perçoivent leur travail à la croisée de leurs aspirations individuelles et de leurs valeurs personnelles et de quelles façons ces éléments d'ordre personnel se conjuguent avec des évolutions organisationnelles, collectives et sociétales ?

Experte :

- Caroline ARNOUX-NICOLAS, psychologue, psychothérapeute et maître de conférences en psychologie à l'université Paris-Nanterre.

Sociologie et ergonomie des incivilités

Le travail au contact des usagers est par nature complexe. Les agents exposés à des situations d'incivilités doivent opérer à la fois un travail émotionnel et de régulation. Ces dernières années, on constate une croissance constante des incivilités rencontrées par les agents en contact avec les publics. Quelles sont les facteurs d'incivilités ? Quelles sont les mesures mises en œuvre pour protéger les agents ? Comment la gestion des incivilités peut-elle permettre de repenser la relation avec les usagers et transformer les organisations ?

Expert :

- Marc GUENOUN, directeur de projets au sein du Service Expérience Usagers de la Direction interministérielle de la Transformation publique (DITP).

Comment valoriser les publications statistiques auprès des usagers ?

La Bibliothèque Numérique de la Statistique Publique (BNSP) a pour ambition de faciliter, pour tous, l'accès aux publications de la statistique publique. Le projet BNSP a vu le jour en 2019 et est entré en production le 21 septembre 2021. C'est une innovation organisationnelle, fondée sur un partenariat avec la BNF afin de l'intégrer dans le réseau Gallica Marque Blanche ; mais également une innovation de contenu enrichi (actualités, moteur, une API), et d'expérience utilisateur (le responsive design, le partage de contenu au sein du réseau).

Experts :

- Camille BEAUREPAIRE, cheffe de section « Valorisation et services au public », Bibliothèque Alain Desrosières.
- Bruno DEMEULEMEESTER, administrateur de la Bibliothèque Numérique de la Statistique Publique (BNSP).

Le rôle des collaborateurs, des acteurs de l'environnement territorial... dans le projet Hôpital Nord de l'APHP

La création du futur grand hôpital à Saint-Ouen, le plus important projet de construction de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris l'AP-HP depuis 20 ans, installé sur le l'ancien site industriel de PSA, va permettre de créer aussi une « forêt urbaine » ouverte sur la ville au bénéfice du quartier et des usagers. Quelle a été la participation des collaborateurs, des usagers, des quartiers et des acteurs du territoire dans ce projet ? Comment est assurée la prise en compte du bien-être des patients, la qualité de vie au travail et la large place donnée à la végétalisation ?

Expert :

- Jean-Baptiste HAGENMÜLLER, directeur délégué chez AP-HP, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Lab Trésor : la recherche au service de la conduite de la politique économique

Le Lab Trésor offre la possibilité aux agents du Trésor de mener des projets de recherches en collaboration avec des chercheurs académiques extérieurs. Il a été créé afin d'enrichir la réflexion de la direction dans le pilotage de l'action publique en produisant des analyses stratégiques et prospectives. La direction générale du Trésor a souhaité ainsi s'offrir la possibilité de s'extraire de l'urgence quotidienne et réfléchir notamment à de nouvelles manières de

penser les enjeux économiques d'aujourd'hui et de demain. Quels sont les liens du Lab Trésor avec la recherche académique ? Quel est l'impact de cette collaboration sur la manière de travailler au Trésor ? Deux études récentes du Lab viendront illustrer le propos.

Experts :

- Cyprien BATUT, secrétaire général du Lab Trésor à la DG Trésor.
- Arianne ALLA, ancienne stagiaire à la DG Trésor, et maintenant économiste Concurrency chez Oiko Economics.
- Guillaume CLAVERES, adjoint à la Cheffe du bureau Economie internationale à la DG Trésor.

Introduction au biomimétisme

Le biomimétisme est une stratégie d'innovation qui consiste à s'inspirer des organismes vivants pour faire évoluer les technologies et les organisations humaines vers plus de sobriété, d'efficacité et de respect de l'environnement. Les enjeux du déploiement du biomimétisme résident aujourd'hui dans le dépassement de cas particuliers par la construction de méthodologies génériques et l'appropriation plus large de cette approche par les start-ups, industriels, chercheurs et collectivités publiques.

Experte :

- Laura MAGRO, directrice du développement scientifique Ceebios, coordinatrice du consortium BiOMlg et également ingénieure-docteure pluridisciplinaire, à l'interface entre recherche et industrie.

Nouvelle génération : quelles sont vos aspirations ?

Focus sur cette nouvelle génération dite militante, responsable et aux multiples facettes. Née à la fin des années 90 dans un monde devenu numérique, elle représente

les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui commencent peu à peu à rentrer sur le marché du travail, mais représenteront 20 % des effectifs d'ici 2030. Une population qui souhaite imposer son « style de vie » aux entreprises dans lesquelles elle travaille : développement personnel, mobilité, autonomie...

Expertes :

- Jasmine MANET, franco-britannique, diplômée d'HEC Paris (promotion 2020), directrice générale de Youth Forever, co-fondatrice de Vocation, LinkedIn Top Voice 2022
- Sophie MALBE, responsable du Club Paris&Co, regroupant plus de 30 membres grandes entreprises, ETI et institutions.

Ateliers **pratiques**

Le PassInnov

Le PassInnov, c'est un ensemble de modules d'1h30 dont l'objectif est de vous permettre de tester et expérimenter des méthodes d'intelligence collective et des outils collaboratifs. Vous travaillerez de façon théorique et pratique sur les savoir-faire et savoir être pour plus de transversalité et d'efficacité au travail.

Lors de BercyINNOV vous pourrez tester les modules créativité, *design thinking* et gestion de communauté.

Découvrir le Design Thinking

Lieu : Espace ateliers
15 places par session

Le *design thinking* ("pensée design") est plus qu'une méthode : c'est toute une approche de l'innovation, centrée sur l'humain. Elle se fonde sur des principes clés et utilise une variété de méthodes et d'outils. L'objectif principal est de résoudre des problèmes se plaçant au plus près des besoins des utilisateurs et grâce à la co-créativité.

Durant cet atelier vous aurez l'opportunité d'appliquer chaque phase du processus de l'empathie jusqu'à la phase de test.

Animé par Erwin RICLET de la fabrique à projet du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Stimuler votre créativité

Lieu : Espace ateliers
15 places

Venez découvrir et expérimenter des outils pour favoriser la production d'idées innovantes en réponse à un problème, un besoin ou la mise en place d'un nouveau service.

L'intention de ce module est de vous faire expérimenter des méthodes d'idéation, de génération d'idées, réutilisables dans votre

environnement professionnel et de laisser la part belle aux échanges.

Animé par la Mission Innovation du Secrétariat général du MEFSIN et son partenaire SchoolLAB.

Faire vivre une communauté

Lieu : Espace ateliers
15 places par session

Découvrez les différentes typologies de communauté afin de vous projeter dans la création/dynamisation d'une communauté fictive ou réelle. Ce module a pour objectif de créer des échanges entre pairs pour questionner et partager vos pratiques via :

- une compréhension théorique des typologies de communautés et des types d'animation ;
- une mise en pratique visant à rendre concret la création d'une communauté et sa mise en dynamique ;

Ce module est ouvert à toutes personnes souhaitant mieux comprendre le concept de communauté puis mettre en pratique cette théorie sur un cas fictif ou réel.

Animé par la Mission Innovation et son partenaire SchoolLAB.

Pour s'inscrire rendez-vous sur la plateforme : bercyinnov.fr

Contacts

Secrétariat général (SG) / Délégation, Synthèse, Coordination et Innovation (DSCI)

Arthur LEMONNIER
arthur.lemonnier@finances.gouv.fr
06 65 45 92 71

Facilitez votre vie au travail !

Jean-Yves Reynaud et Jean-Luc NEVE vous proposent de découvrir des ateliers qu'ils ont eux-mêmes créés en mêlant leurs compétences de coach/consultant/formateur/facilitateur. Lors de ces formats innovants vous allez découvrir les vertus de l'échec, exploiter votre écoute comme un superpouvoir, réconcilier la performance et l'équilibre de vie mais également découvrir un outil de diagnostic de votre fonctionnement en équipe.

Les belles foirées : faire de l'échec un atout

Lieu : Espace ateliers
25 places

Des orateurs réputés, une salle comble, des échecs partagés et des leçons apprises. Venez découvrir l'atelier qui va changer votre regard sur l'échec en 1h30 chrono ! Des histoires inspirantes, des astuces utiles et des stratégies pour surmonter les obstacles vous attendent. Ne manquez pas cette chance de faire de l'échec un allié.

Animé par Jean-Yves REYNAUD

Agilité personnelle : réconcilier performance et équilibre de vie

Lieu : Espace ateliers
25 places

Trouvez l'équilibre entre performance et bien-être avec notre atelier sur l'agilité personnelle ! Apprenez à déterminer ce qui compte vraiment, à organiser votre temps efficacement et à atteindre vos objectifs professionnels sans sacrifier votre vie personnelle. Découvrez comment gagner du temps et avoir un impact maximal au travail sans y passer plus de temps. Ne manquez

pas cette occasion de trouver votre équilibre !

Animé par Jean-Yves REYNAUD

L'écoute : développer son super pouvoir

Lieu : Espace ateliers
25 places par session

Prêts à découvrir votre super-pouvoir caché ? Rejoignez-nous dans notre atelier expérimentiel et apprenez à écouter pour offrir à l'autre un espace où il peut s'exprimer pleinement. Plongez dans le monde de la présence et transformez votre façon d'interagir avec les autres. Ne manquez pas cette occasion unique de libérer votre super-pouvoir d'écoute !

Animé par Jean-Yves REYNAUD et Jean-Luc NEVE

L'Equipomètre : l'outil pour soigner l'esprit d'équipe

Lieu : Espace ateliers
25 places par session

Cet atelier vous permet de découvrir un outil d'autodiagnostic que vous pourrez ensuite appliquer à votre équipe. Il permet une vérification mensuelle de quinze points de contrôle majeurs de la vie d'une équipe. L'autodiagnostic en main, l'équipe se saisit des conclusions à sa guise, en fonction des points qui lui semblent importants pour mieux fonctionner. Un outil spécifique, le Débriefomètre a été créé pour identifier à la fois ce que chacun peut faire pour aider le collectif, mais aussi ce que le collectif peut faire pour chacun.

Animé par Jean-Luc NEVE

**Pour s'inscrire rendez-vous sur la
plateforme : bercyinnov.fr**

Contacts

Jean-Yves REYNAUD
jluc.neve@gmail.com

Jean-Luc NEVE
jyreynaud@gmail.com

L'atelier du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME

Cap vers Bercy 2050 : tous dans le même bateau ?

Lieu : Espace atelier
20 places

La neutralité carbone à l'horizon 2050 appartient désormais au langage commun. Si sa définition est à peu près partagée, le chemin pour l'atteindre reste encore flou. Rendez-vous le 29 juin prochain pour découvrir 4 trajectoires pour conduire la France vers la neutralité carbone en 2050. Quel chemin choisirez-vous ? Un atelier proposé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Animé par Maja OLOW-LAFON et Léa KE-MARREC de la Fabrique d'innovation pour les transitions du Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires ainsi que Jean-Louis BERGEY de l'ADEME.

Pour s'inscrire rendez-vous sur la plateforme : bercyinnov.fr

Contacts



Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires / Fabrique d'innovation pour les transitions

Maja OLOW-LAFON
maja.olow@developpement-durable.gouv.fr



Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Jean-Louis BERGEY

Télébox

Quel contexte ? Suite à la crise sanitaire, la fonction publique a vu le nombre de télétravailleurs augmenter exponentiellement.

Quel objectif ? Répondre à tout ce que les agents ont toujours voulu savoir sur le télétravail sans oser le demander, qu'ils soient déjà télétravailleurs ou pas.

L'escape game du télétravail

Lieu : Hall Vauban
5 places par session

Pour vivre un *escape game* au cours duquel les participants vont utiliser leurs connaissances ou en acquérir grâce aux ressources proposées. Pour prolonger l'expérience, un podcast constitué de conseils d'experts vous est proposé pour faciliter la mise en œuvre du télétravail.

Pour s'inscrire rendez-vous sur la plateforme : bercyinnov.fr

Contacts

Secrétariat général (SG) / Service des ressources humaines (SRH)

Elodie FRADET
elodie.fradet@finances.gouv.fr

Sandrine OGE
sandrine.oge@finances.gouv.fr

L'atelier culinaire

Plus collaboratif qu'une réunion en plénière, plus participatif qu'une séance de yoga... BercyINNOV et l'Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières (AGRAF) vous invitent à un partage d'expériences, à vivre la culture de l'innovation à travers la cuisine et les enjeux de la transition alimentaire.

Les participants, accompagnés des chefs de l'AGRAF et du Chef doublement étoilé Jean-Luc Rabanel, prépareront une gastronomie salée et sucrée, dont les mots clefs seront Végétal, Bio, Réduction des déchets, DIY* (*Do It Yourself Fais-le toi-même), Saisonnalité, Circuits courts, Respect de la planète, Engagements durables, Créativité, Pédagogie

Les productions de l'atelier seront dégustées lors de la soirée BercyINNOV.

Alors, rejoignez une brigade de cuisiniers le temps d'un après-midi, créez du lien avec les autres participants et ...

Un, deux, trois, cuisinez !

Innover en cuisinant

Lieu : Restaurant administratif Diderot
60 places

Pour expérimenter le développement durable culinaire à travers des recettes innovantes, créer du lien entre innovateurs férus de cuisine et ...se régaler lors de la soirée !

Pour s'inscrire rendez-vous sur la plateforme : bercyinnov.fr

Contacts

Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières (AGRAF)

Anne MODOLO
anne.modolo@agraf-asso.fr
01 57 53 23 85

Régis ALLARD
regis.allard@agraf-asso.fr



www.agraf-asso.fr

Les ateliers du potager

Inauguré en juin 2021, le potager d'Olive se compose de plusieurs parcelles potagères en hauteur, de bacs fruitiers et d'un figuier. Vous souhaitez découvrir un lieu atypique au sein du Ministère ou tout simplement partager un moment convivial et gourmand, les jardiniers de la société PEAS&LOVE vous donnent rendez-vous sur le potager à partir de 13h30 et jusqu'à 17h30 pour des ateliers de découverte, de jardinage et culinaire

Découverte du potager de Bercy

Lieu : le potager d'Olive
En continu et sans inscription

Découverte du potager, dégustation de sirops et de jus détox à préparer sur place.

Atelier vert de terre : « de la graine à l'assiette »

Lieu : le potager d'Olive
20 places par session

Découverte des plantes du potager et de leur méthode de reproduction. Fourniture de graines et ateliers « bouturage ».

Atelier culinaire : confection de glaces

Lieu : le potager d'Olive
20 places par session

Réalisation de glaces avec les ingrédients du potager.

Pour s'inscrire rendez-vous sur la plateforme : bercyinnov.fr

Contact

Peas & Love

Nicolas BRASSIER
06 89 12 57 66



www.peasandlove.com

Animations

Innovation dating

Les startups pour le futur du travail !

La Mission Innovation et son partenaire Paris & Co vous convient à leur innovation dating. Venez assister aux pitches de 14 startups qui présenteront leurs solutions sur le futur du travail.

Après la séance de pitches, un moment de networking avec les startups est prévu pour échanger sur leurs solutions.

Envie de préparer l'avenir ? Vous vous intéressez aux évolutions permanentes du travail et cherchez des solutions ? Alors venez assister à l'innovation dating sur le thème du futur du travail !

Lieux : Hall Bérégovoy (pitches de startups) et Club (cocktail ouvert à tous, rencontre avec les startups)

Contacts

Paris&Co

Sophie MALBE
Sophie.malbe@paris&co.fr

PARIS&CO

www.parisandco.paris

Secrétariat général / Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI) / Mission Innovation (MI)

Pierre HERNANDO
pierre.hernando@finances.gouv.fr

Loubia VEXLARD
loubia.vexlard@finances.gouv.fr

L'adresse fonctionnelle :
mission.innovation@finances.gouv.fr

Le parcours des associations

Partez à la chasse aux trésors

Les associations de Bercy vous invitent à partir à leur découverte à travers un parcours ludique dans le ministère.

Venez à la rencontre des associations pour retirer votre carte dans le hall Bérégofoy et partez à l'aventure à travers Bercy et, qui sait ? A l'issue de votre parcours peut être aurez-vous la chance de remporter quelques trésors !

Lieu : Hall Bérégofoy du bâtiment Colbert et... partout dans Bercy !

Contacts



www.agraf-asso.fr



www.alpaf.finances.gouv.fr



portail.atscaf.fr



www.coopminefi.fr



csmfinances.fr



www.epafvacances.fr

**Association
Place
des Arts** | La culture aux
ministères
économiques
et financiers

laplacedesarts.fr

La pièce de théâtre

L'innovation en scène

Et si Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, innovateur en son temps en termes d'urbanisme, d'architecture ou encore d'un audacieux programme de réforme fiscale, jouait les Michael J. Fox dans un « Retour vers le futur » à BercyINNOV ?

En partenariat avec la société « Théâtre à la Carte », nous vous invitons à faire un voyage dans le temps en sa compagnie pour vivre l'innovation autrement à travers un regard...historiquement actuel !

Lieu : Allée Jean Monnet

Contact

Rémi DROUIN

r.drouin@theatrealacarte.fr

06 85 38 75 53



www.theatrealacarte.fr

Le prix BercyINNOV

Le meilleur de l'innovation récompensé

BercyINNOV c'est la mise en lumière des innovations de l'année.

Votez lors de votre visite de BercyINNOV pour les innovations que vous souhaitez voir sous le feu des projecteurs !

Ainsi, les traditionnels Prix de l'Innovation, en présence de la Secrétaire générale, récompenseront dans différentes catégories des projets innovants, pour valoriser les initiatives porteuses du ministère.

Rendez-vous en fin de journée pour découvrir les innovations primées par les agents !

Lieu : Hall Bérégovoy

La soirée

Célébrez l'innovation !

La soirée BercyINNOV sera à l'image de la journée (avec de la musique en plus !)

Nous vous invitons, en partenariat avec toutes les associations du ministère à poursuivre les échanges, continuer à tisser des liens et partager sourires et bonne humeur autour d'animations et activités diverses et...d'un buffet en partie composé par les réalisations des ateliers culinaires.

En ouverture de la soirée, une surprise pourrait attendre les lauréats des prix de l'innovation de cette 5ème édition de BercyINNOV !

Lieu : Cafétéria Vauban

Pour s'inscrire rendez-vous sur la plateforme : bercyinnov.fr

Remerciements

Remerciements

Mille merci !

La Mission Innovation de la Délégation, Synthèse, Coordination, Innovation (DSCI) du Secrétariat général (SG) (Grégoire PARMENTIER, Brigitte MINETTE-TIBERGHIE, Camille LAPIERRE, May BARTHELEMY, Odile LEFRANC-MONSINJON, Nadège CHARRIE-BENOIST, Pierre HERNANDO, Arthur LEMONNIER, Françoise CARUGE, Arnaud DERATHE, Manon LOMBARD, Loubia VEXLARD, Ariane MILLON et Angelo FERNANDEZ), pilote de BercyINNOV remercie :

- les porteuses et porteurs d'innovation sans qui l'évènement n'aurait pas lieu. Toutes et tous, par leur contribution et leur implication rendent chaque édition possible et toujours plus ambitieuse ;
- ses partenaires qui ont apporté leur énergie et leur engagement à l'organisation de BercyINNOV : les référents de la transfor-

mation des directions du MEFSIN, les ambassadeurs de l'innovation du MEFSIN (Rhizome), Cécile SEBBAN (DGFIP – DTNUM) ;

- les services du Secrétariat général dont la contribution a été essentielle pour la réussite de cet événement : le Service de la communication (SIRCOM) (BAGE, BCI, BCE, le réseau des chargés de communication des directions), le Service du numérique (SNUM) (BENA, CTI), le Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel (SIEP) et l'ensemble des associations du MEFSIN (AGRAF, ALPAF, ATSCAF, COOP, CSMF, EPAF et Place des Arts).

La Mission Innovation exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent à BercyINNOV. Leur enthousiasme rend possible au quotidien l'épanouissement de nouveaux projets innovants.

